

S. Mathias, apôtre.

BEAU

Minimum 15
Maximum 30

LE DEVOIR

Directeur : Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

VOL. XLII — No 46

MONTREAL, SAMEDI, 24 FEVRIER 1951

Cinq sous le numéro

EN COREE

Les Américains pénètrent dans la ville de Hoengsong

Des troupes pénètrent dans cette ville du front central, y livrent un combat de trois heures et se retirent — Une patrouille y revient sans rencontrer de soldats communistes — La chute de Hoengsong semble imminente — Les Canadiens à l'offensive près Chipyeong — L'état-major de l'armée chinoise s'inquiète

Tokyo, 24 (C.P.) — Des troupes et des chars de combat américains, approvisionnés par voie des airs, ont pénétré aujourd'hui dans la ville de Hoengsong, en Corée centrale, pour y livrer une bataille de trois heures contre les communistes chinois, puis se sont retirés. Alors que la chute de cette ville semblait imminente. Plus tard, une patrouille américaine a pénétré de nouveau dans la ville sans y rencontrer de troupes communistes.

Sous la pression de 100,000 soldats de six pays alliés y compris un bataillon canadien les Chinois Songjin, sur la côte est, à 185 mil-

La direction de la Défense civile passe de M. Claxton à M. Paul Martin

• Décision annoncée lors d'une conférence fédérale-provinciale sur ce sujet — Partage des diverses responsabilités financières — Ce à quoi Ottawa s'engage sous cet aspect

Ottawa, 24 (C.P.) — A l'issue d'une conférence fédérale-provinciale sur la défense passive civile, à Ottawa, il a été annoncé hier que la direction de la part des services fédéraux dans l'organisme projeté de défense civile au pays passe du ministère de la Défense à celui de la Santé et du bien-être public.

Le gouvernement fédéral a par ailleurs consenti à défrayer lui-même quatorze des services que doit assurer cet organisme; et il promet d'étudier avec soin la demande que lui ont faite plusieurs provinces d'assumer aussi le coût d'un certain nombre d'autres services du genre.

A ce titre, Ottawa accepte les obligations suivantes, avec la responsabilité financière qu'elles entraînent:

- 1) Préter de ses officiers de réserve qui volent à organiser la défense civile en coopération avec les dix provinces et à s'assurer leur pleine collaboration;
- 2) Etablir des réseaux d'avertissement des raids, d'accord avec les diverses autorités provinciales et municipales;
- 3) Fournir l'équipement spécial nécessaire pour la lutte contre les armes atomiques, chimiques et bactériologiques;
- 4) Dans les villes de plus de 20,000 habitants situées dans une zone qui risque de servir de cible à l'ennemi, fournir lui-même et à ses habitants des équipements de défense, tels que casques, vêtements de protection, etc.

Le transfert des pouvoirs fédéraux en ce domaine, du ministère de la Défense à celui de la Santé et du bien-être public s'est fait par arrêté ministériel. En ouvrant la conférence, qui a duré une journée, le ministre de la Santé, M. Brooke Claxton, a expliqué qu'il ne se chargeait pas de l'organisation de la défense civile, qu'en son premier stade. Le ministre de la Défense, M. Paul Martin, a déclaré que le ministère de la Santé, par le fait qu'il est responsable de la défense passive civile, est mieux placé pour diriger la défense civile.

M. Claxton a encore expliqué que le but principal de la conférence d'hier était de déterminer les responsabilités financières de chaque gouvernement dans l'organisation de la défense civile. Le moyen logique d'arriver à un accord en ce domaine, à son avis,

était d'accepter le principe que chaque administration doit étendre à la défense civile les facilités qu'elle offre déjà par ses divers services publics.

Et le ministre de conclure que la tâche qui reste à accomplir peut être répartie entre les quatre principaux chapitres suivants:

- 1) Compléter l'organisation de la défense civile au niveau provincial et municipal;
- 2) Entraîner le personnel nécessaire;
- 3) Fournir le matériel spécial requis pour avertir les populations contre les raids aériens ennemis;
- 4) Mener une campagne d'information auprès du public.

Le premier ministre a assuré l'Assemblée nationale que le mode actuel de représentation proportionnelle ne profite en fait qu'aux communistes. A l'élection de 1946, ces derniers se sont assurés 185 sièges sur les 621 de la Chambre basse, ce qui faisait de leur parti le plus largement représenté.

Tous les partis non communistes s'accordent à demander qu'on réduise la puissance communiste à l'Assemblée; mais ils ne s'entendent pas sur les moyens d'y arriver. Chacun craint que l'un ou l'autre de ces plans déjà proposés ne diminue en même temps ses propres forces parlementaires.

En conséquence, M. Pleven vient de proposer le compromis suivant: Tout parti qui obtiendra plus de la moitié du vote total dans chacun des quelque 140 districts électoraux y décrochera la totalité des sièges. Ces districts comptent de 1 à 11 députés, suivant leur population.

De même, tout groupe de partis qui aura négocié une entente préalable obtiendra la totalité des sièges du district pour ses candidats communément acceptés par chaque parti de l'alliance, s'il reçoit au moins 60 p. c. du vote. Les sièges

seront ensuite partagés proportionnellement entre ces partis alliés.

Là où aucun parti n'aura obtenu à lui seul 50 p. c. du vote ou un groupe de partis 60 p. c., un second scrutin sera tenu le dimanche suivant. Les partis les plus faibles pourront alors se retirer de la lutte. Cette fois, chaque parti aura encore besoin de la moitié des voix mais chaque groupe de partis de seulement 55 p. c. au lieu de 60. Si la victoire n'est pas encore définitive pour l'un ou l'autre, on reviendra à la représentation proportionnelle ordinaire.

Le premier ministre a assuré l'Assemblée nationale que le mode actuel de représentation proportionnelle ne profite en fait qu'aux communistes. A l'élection de 1946, ces derniers se sont assurés 185 sièges sur les 621 de la Chambre basse, ce qui faisait de leur parti le plus largement représenté.

Tous les partis non communistes s'accordent à demander qu'on réduise la puissance communiste à l'Assemblée; mais ils ne s'entendent pas sur les moyens d'y arriver. Chacun craint que l'un ou l'autre de ces plans déjà proposés ne diminue en même temps ses propres forces parlementaires.

En conséquence, M. Pleven vient de proposer le compromis suivant: Tout parti qui obtiendra plus de la moitié du vote total dans chacun des quelque 140 districts électoraux y décrochera la totalité des sièges. Ces districts comptent de 1 à 11 députés, suivant leur population.

De même, tout groupe de partis qui aura négocié une entente préalable obtiendra la totalité des sièges du district pour ses candidats communément acceptés par chaque parti de l'alliance, s'il reçoit au moins 60 p. c. du vote. Les sièges

seront ensuite partagés proportionnellement entre ces partis alliés.

Là où aucun parti n'aura obtenu à lui seul 50 p. c. du vote ou un groupe de partis 60 p. c., un second scrutin sera tenu le dimanche suivant. Les partis les plus faibles pourront alors se retirer de la lutte. Cette fois, chaque parti aura encore besoin de la moitié des voix mais chaque groupe de partis de seulement 55 p. c. au lieu de 60. Si la victoire n'est pas encore définitive pour l'un ou l'autre, on reviendra à la représentation proportionnelle ordinaire.

Le premier ministre a assuré l'Assemblée nationale que le mode actuel de représentation proportionnelle ne profite en fait qu'aux communistes. A l'élection de 1946, ces derniers se sont assurés 185 sièges sur les 621 de la Chambre basse, ce qui faisait de leur parti le plus largement représenté.

Tous les partis non communistes s'accordent à demander qu'on réduise la puissance communiste à l'Assemblée; mais ils ne s'entendent pas sur les moyens d'y arriver. Chacun craint que l'un ou l'autre de ces plans déjà proposés ne diminue en même temps ses propres forces parlementaires.

En conséquence, M. Pleven vient de proposer le compromis suivant: Tout parti qui obtiendra plus de la moitié du vote total dans chacun des quelque 140 districts électoraux y décrochera la totalité des sièges. Ces districts comptent de 1 à 11 députés, suivant leur population.

De même, tout groupe de partis qui aura négocié une entente préalable obtiendra la totalité des sièges du district pour ses candidats communément acceptés par chaque parti de l'alliance, s'il reçoit au moins 60 p. c. du vote. Les sièges

seront ensuite partagés proportionnellement entre ces partis alliés.

Là où aucun parti n'aura obtenu à lui seul 50 p. c. du vote ou un groupe de partis 60 p. c., un second scrutin sera tenu le dimanche suivant. Les partis les plus faibles pourront alors se retirer de la lutte. Cette fois, chaque parti aura encore besoin de la moitié des voix mais chaque groupe de partis de seulement 55 p. c. au lieu de 60. Si la victoire n'est pas encore définitive pour l'un ou l'autre, on reviendra à la représentation proportionnelle ordinaire.

Le premier ministre a assuré l'Assemblée nationale que le mode actuel de représentation proportionnelle ne profite en fait qu'aux communistes. A l'élection de 1946, ces derniers se sont assurés 185 sièges sur les 621 de la Chambre basse, ce qui faisait de leur parti le plus largement représenté.

Tous les partis non communistes s'accordent à demander qu'on réduise la puissance communiste à l'Assemblée; mais ils ne s'entendent pas sur les moyens d'y arriver. Chacun craint que l'un ou l'autre de ces plans déjà proposés ne diminue en même temps ses propres forces parlementaires.

En conséquence, M. Pleven vient de proposer le compromis suivant: Tout parti qui obtiendra plus de la moitié du vote total dans chacun des quelque 140 districts électoraux y décrochera la totalité des sièges. Ces districts comptent de 1 à 11 députés, suivant leur population.

De même, tout groupe de partis qui aura négocié une entente préalable obtiendra la totalité des sièges du district pour ses candidats communément acceptés par chaque parti de l'alliance, s'il reçoit au moins 60 p. c. du vote. Les sièges

seront ensuite partagés proportionnellement entre ces partis alliés.

Là où aucun parti n'aura obtenu à lui seul 50 p. c. du vote ou un groupe de partis 60 p. c., un second scrutin sera tenu le dimanche suivant. Les partis les plus faibles pourront alors se retirer de la lutte. Cette fois, chaque parti aura encore besoin de la moitié des voix mais chaque groupe de partis de seulement 55 p. c. au lieu de 60. Si la victoire n'est pas encore définitive pour l'un ou l'autre, on reviendra à la représentation proportionnelle ordinaire.

Le premier ministre a assuré l'Assemblée nationale que le mode actuel de représentation proportionnelle ne profite en fait qu'aux communistes. A l'élection de 1946, ces derniers se sont assurés 185 sièges sur les 621 de la Chambre basse, ce qui faisait de leur parti le plus largement représenté.

Tous les partis non communistes s'accordent à demander qu'on réduise la puissance communiste à l'Assemblée; mais ils ne s'entendent pas sur les moyens d'y arriver. Chacun craint que l'un ou l'autre de ces plans déjà proposés ne diminue en même temps ses propres forces parlementaires.

Le ministre de l'Agriculture dit qu'il n'est pas question de vendre la raffinerie de St-Hilaire

Québec, 24 (D.N.C.) — "Est-il la question de vendre la raffinerie de St-Hilaire à la St. Lawrence Sugar ou à quelque autre magnat du sucre?"

"Non, il n'en est pas le moins du monde question."

C'est la réponse qu'a donnée hier le ministre de l'Agriculture, M. Laurent Barre, à une question posée par un journaliste. Il ne semble pas non plus être question, pour le moment du moins, de la vente ou de la donner aux producteurs de betteraves à sucre. Mais le ministre a été moins précis sur cette question.

Projet de pont entre Valleyfield et Coteau Landing

Québec, 24 (D.N.C.) — Le gouvernement provincial accordera pour un pont de \$1,000,000 pour la construction d'un pont sur le fleuve St-Laurent, entre Valleyfield et Coteau Landing. Un crédit de ce montant a été mis dans les crédits du ministre des travaux publics, M. Roméo Lorrain, cette année, et les députés l'adopteront la semaine prochaine quand ils étudieront les crédits du ministère des travaux publics.

Ce pont, réclamé depuis longtemps par les citoyens de Valleyfield, évitera un long détour de 60 milles à ceux qui veulent se rendre dans la ville épiscopale de Mgr Alfred Langlois. Ce détour forçait les voyageurs partant de Coteau Landing, comté de Vaudreuil-Soulanges, à se rendre jusqu'au pont de Coteau et à traverser la ville de Valleyfield avant d'atteindre Valleyfield. M. Edgar Hébert, député de Beauharnois, avait promis ce pont et la décision du gouvernement de le construire cette année facilitera grandement les activités économiques dans les comtés de Beauharnois, Vaudreuil-Soulanges et les environs.

Comme ce pont traverse le fleuve St-Laurent, il faut la permission du gouvernement d'Ottawa et un bill sera présenté à cette fin à la Chambre des communes. Le nouveau pont sera construit le plus tôt possible.

Sept régions vulnérables où l'ennemi pourrait un jour attaquer le Canada

Déclaration de M. Howe aux Communes — Le ministre ne dit pas quelles sont ces régions — Débat sur la création d'un ministère de la production de guerre

Ottawa, 24 (C.P.) — Si un nouveau conflit mondial devait nous frapper, il existe au Canada sept endroits où régions qui risquent plus particulièrement les premiers coups de l'ennemi et les plus rudes qu'il continuerait de nous porter par la suite.

C'est ce qu'a déclaré hier, aux Communes, le ministre fédéral du commerce, M. C. D. Howe, en ajoutant que, sur l'avis de nos experts militaires, il se refuse à en dire plus et à désigner ces sept régions par leur nom véritable.

"Il m'est difficile, a-t-il dit par ailleurs, de vous présenter des anticipations précises sur ce que devrait être une économie qui puisse résister efficacement à une attaque atomique. Et tout d'abord, il est bon de rappeler que les armes atomiques coûtent encore extrêmement cher. Il n'en existe encore qu'un nombre relativement petit et il est douteux que ce nombre s'élève beaucoup."

"C'est l'avis de nos experts qu'une cible devrait être extrêmement intéressante pour une armée acceptée d'employer des bombes atomiques contre elle. Il n'existe selon eux que sept de ces cibles en notre pays."

"Il est difficile de disperser nos industries pour faire efficacement face à une telle menace. Je ne connais pour ma part pas d'endroit en notre pays où l'on puisse installer une puissante usine qui soit vraiment à l'abri de toute attaque atomique. Et ajoutons qu'au besoin, l'industrie elle-même, dans son ensemble, peut devenir une autre cible, peu importe où elle soit installée et de quelle manière on l'ait dispersée."

M. Howe a prononcé ces déclarations à l'appui d'une résolution préparatoire à la présentation formelle d'un projet de loi qui établit un nouveau ministère de la production de guerre, dont il aura la direction. La résolution a été adoptée et le projet de loi a ensuite été présenté et accepté en première lecture.

Les divers partis d'opposition ont approuvé le principe de la création de ce ministère. Mais ils ont insisté en même temps pour une plus large dispersion territoriale de nos industries, une stricte limitation des dépenses et de l'élimination de toute gabegie et de tout népotisme dans le gestion du nouveau ministère.

Ce projet de loi accorde au ministre en charge des pouvoirs à peu près aussi étendus que ceux que possédait le ministre des munitions et approvisionnements durant le dernier conflit mondial. M. Howe pourra poser presque n'importe quel geste qu'il jugera nécessaire pour assurer la réalisation de sa tâche.

Il pourra examiner la comptabilité des usines détentrices de commandes d'armement de l'Etat, installer des contrôles dans ces usines au besoin, réquisitionner les matières premières et équipements nécessaires et établir un système de priorité d'allocation dans leur distribution.

Des peines sont prévues contre les délinquants à ces ordres. Cette législation entrera en vigueur à une date qui reste à fixer par proclamation royale et demeurera en force au moins jusqu'au 31 juillet 1956. Le premier ministre, M. Louis Saint-Laurent, a lui-même présenté ce projet de loi.

M. Wesson a ajouté que, par suite de cet échec, les producteurs canadiens de blé se retourneront vers notre gouvernement et attendront de lui le paiement final compensatoire mérité. Ces producteurs estiment en effet y avoir droit parce que notre pays a vendu du blé à la Grande-Bretagne à un prix inférieur au taux courant sur le marché mondial libre.

Pour ce qui est des autres vivres, pour lesquels nous avons coutume de vendre au Royaume-Uni, il semble, dit M. Wesson, que nous n'aurons pas à nous inquiéter d'une minime quantité tant qu'un accord annuel de \$2,000.



UN GRAND REPORTAGE DE JACQUES HEBERT

(Ecrit spécialement pour "Le Devoir" par Jacques Hébert, auteur de "Autour des trois Amériques" et "Autour de l'Afrique", qui fait le tour du monde en auto accompagné de son camarade Jean Phaneuf).

ARTICLE 199

UN PEU DE FIEVRE A PESHAWAR

L'air farouche des Pathans de Peshawar — La grande démoralisation de l'administration aux Indes — Décor pour "Les mille et une nuits" — Et les veuves joyeuses — Et demain, en route pour l'Afghanistan

Peshawar est une ville stratégique de la province du Nord-Ouest, une sorte de place forte sur un des passages qui mènent en Afghanistan. Comme toutes les anciennes villes des Indes anglaises, Peshawar est divisée en deux parties distinctes: la vieille ville indigène et le "Cantonment", le quartier plus moderne où résistent les Anglais, les Anglo-Indiens et quelques riches Indiens privilégiés. Dans l'ensemble, une ville attrayante, peuplée de personnages étranges, des géants à la peau très blanche et aux nez typiquement aryens. La plupart sont des Pathans, fier peuple de guerriers: ils ont un air farouche, mais nous apprenons vite qu'ils sont tout à fait gentils.

Dimanche le 28. Pas d'église dans cette ville franchement musulmane et où nous sommes les rares chrétiens. Encore un peu de fièvre...

Arrivés à Peshawar hier, nous avons dû trouver un "petit hôtel pas cher". Il fait un froid de loup et il ne peut être question de dormir dans l'Alouette.

De plus, nous sommes arrivés ici avec la fièvre. Et nous nous reposons quelques jours dans ce petit hôtel, naturellement pas chauffé et où on gèle autant que dehors!

La seule solution: de passer le meilleur de notre temps dans nos sacs de couchage. C'est gai!

Visite à la banque pour changer quelques voyageurs' checks. Nous ne nous habitons pas aux banques de l'Inde et du Pakistan comme d'ailleurs à tous les bureaux gouvernementaux et autres de ces braves pays. Là-dessus, l'inefficacité est établie à l'état de système.

Une des constatations les plus pénibles que l'on puisse faire sur (suite à la page cinq)

Me Pacifique Plante invité à aider la police provinciale ontarienne

L'inspecteur ontarien Tomlinson est venu consulter Me Plante sur les meilleures méthodes à adopter pour faire échec au vice et au jeu organisé — Le premier ministre Frost entend mener une guerre sans merci à la pègre — Une communication du docteur Ruben Lévesque

Me Plante, avocat de la Gendarmerie royale qui servait en quelque sorte de conseiller au représentant du premier ministre Frost et à ses aides. On sait que Me Plante a toujours joué de la considération de la police fédérale. Au temps où il dirigeait l'escouade de la moralité, à Montréal, et qu'il réussissait à paralyser complètement toutes les activités de la pègre, il avait été invité à donner une série de cours aux officiers de l'état-major de la Gendarmerie royale à Ottawa, sur la répression du vice.

"On affirmait, mais sans confirmation officielle, dit le Dr Lévesque, que Me Plante a été invité à aller en Ontario pour aider la police provinciale à effectuer le nettoyage projeté dans les milieux de la pègre, mais, pour l'instant, l'enquête judiciaire en cours devant le juge François Caron prend tout son temps."

Le docteur Lévesque ajoute dans une communication remise à la presse:

"Bien que Me Plante soit labou à l'hôtel de ville, car on le considère comme l'ennemi n° 1 de l'administration, il jouit apparemment d'un grand prestige moral ailleurs dans le pays."

Le docteur Lévesque ajoute: "Il apparaît que le premier ministre Frost est décidé à annihiler l'influence de la pègre à travers tout le territoire de sa province et il n'attend pas y aller de main morte. M. Tomlinson agit à titre d'investigateur spécial du procureur général et a pour mission de faire une guerre à mort aux rois du jeu, d'abord, puis aux autres magnats et profiteurs de la pègre."

"Son premier effort portera contre des préteurs au livre, poursuit le docteur Lévesque, car il est convaincu que dans toutes les villes, il y a des préteurs au livre ("bookies") qui constituent la base de la puissance de la pègre. Comme ce fléau a essentiellement besoin de communications téléphoniques et télégraphiques pour recevoir les résultats des courses, la police provinciale de l'Ontario fera d'abord porter son offensive de ce côté et le procureur général a indiqué qu'il ne reculera devant rien pour enlever aux préteurs au livre ces sources de renseignements sans lesquelles ils ne pourraient continuer leur florissante combine. A cette fin, le gouvernement ontarien voterait bientôt une loi qui permettra de combler les lacunes dans ce domaine et qui coupera définitivement les vivres aux "bookies".

"Cette entrevue avec l'inspecteur Tomlinson a eu lieu au domicile de Me Plante, qui relevait d'une grippe, précise le docteur Lévesque, et elle a été assurée travaux de voirie."

Ces obligations deviendraient échues plus tard, dans un certain nombre d'années, mais vu l'incertitude qui règne actuellement sur le marché, on aurait décidé d'opérer le remboursement par anticipation, à 2 1/2 % pour cent sur le marché américain.

La province ferait un emprunt total de \$50,000,000. Une partie de l'excédent des remboursements servirait à prévoir l'amortissement d'une grippe, précise le docteur Lévesque, et elle a été assurée travaux de voirie.

200 billets seulement

Il n'y a que 200 billets pour le Souper des "Amis du Devoir". Le Cercle Universitaire peut difficilement contenir un plus grand nombre de convives.

Une centaine de billets sont déjà placés. Le reste s'envole rapidement. Les personnes qui tiennent à assister à ce souper font bien de se hâter. Si elles attendent à la dernière minute, elles risquent d'être déçues.

Les billets, au prix de \$2.00, sont actuellement en vente au "Devoir", 454 est, rue Notre-Dame, B.E. 3361.

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

M. LAURENT BARRE DANS LE CHAMP DE BETTERAVES

par Gérard FILION

DEUX

CLINIQUE PARENTS de l'Ecole des DUQUEBEC

Ce sont ceux qui nous aiment le plus qui sont capables de nous faire le plus de mal

Nous répondions hier à un cas, très pénible, que nous avions même hésité à aborder. Mais, comme nous l'écrivions dans cette clinique de vendredi, "Votre cas n'est pas unique". Aussi, sans vouloir satisfaire des curiosités malsaines, nous croyons qu'il n'est pas inutile de renseigner les parents sur ces cas tragiques, parce qu'il est trop souvent les causes, plus ou moins inconscientes, "d'avoir toujours été un inverti", dont faisait part notre correspondant.

Nous relevons dans une revue scientifique sérieuse la communication que voici, faite par le docteur Paul Le Moal :

"Il y a une difficulté extrême, dit en résumé ce médecin, à prendre parti pour affirmer si la déviation est innée ou acquise. La science est loin d'avoir dit son dernier mot, c'est une vieille querelle théorique. "Nous ne pouvons songer à aborder ici l'étude de tous les facteurs biologiques, hormonaux ou psychologiques, qui peuvent être à la base du mal. Nous nous contenterons d'en signaler quelques-uns d'ordre psychologique."

Education à l'influence trop féminine

"Nous voudrions souligner, pour commencer — on la trouve avec une telle fréquence — l'influence d'une éducation trop exclusivement féminine.

Quelles sont les circonstances qui la favorisent ? la dissociation familiale d'abord, le père absent par divorce, par veuvage, par captivité, etc... On bien, le père étant au foyer, n'y remplit pas son rôle, est dominé par sa femme trop virile.

Puis la famille, étant normalement constituée ou à peu près, vient l'éducation féminine donnée au garçon.

Si l'influence paternelle s'est manifestée trop tardivement, ou si le père, homme fatal, n'a pas su tenir sa place, usurpée par la mère, le garçon subjugé par la mère deviendra un castré psychique, incapable de comportement sexuel, soit social et général de son sexe.

Pour d'autres mobiles, déception d'avoir un garçon, par exemple, la mère castrera son fils; elle l'élèvera en fille, l'habillera d'une mode intermédiaire ou franchement féminine, et ce sont ces garçons dont on ne saurait dire s'ils sont garçons ou filles, affublés de vêtements féminins, à qui on conserve de longs cheveux frisés et qu'on garnit de barrette. Proportion tragique, 80% d'homosexuels, et qu'on peut dire, doivent leur inversion à nous faire le plus de mal, nous aimant le plus qui sont capables de nous faire le plus de mal.

Nous ne prétendons pas avoir épuisé le mécanisme psychologique de l'homosexualité, tant s'en faut : il n'y a pas une homosexualité. Chacun de nos malades fait son homosexualité à sa façon, selon les exigences de son équilibre endocrinien propre et son passé affectif.

L'EQUIPE

dependante catholique féminine dont la dirigeante est Béatrice Hotte, C.F. 5708.

COURS DE PSYCHOLOGIE A L'ECOLE MENAGERE PROVINCIALE

Lundi, 26 février, à 8 h. du soir, à l'Amphithéâtre de l'Ecole ménagère provinciale, 3420 rue Henri (angle Sherbrooke), M. Louis Chabot, psychologue, continuera de traiter le sujet: "Psychologie du mariage".

CHEZ LES EMPLOYES DE BUREAU

Dimanche, le 25 février, à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, 45, rue Sherbrooke, aura lieu, à 3 h. de l'après-midi, l'assemblée générale de l'Association des employés de bureau. M. Jean-Louis Lévesque, président, donnera une causerie sur un sujet d'actualité: "Le rôle de l'employé de bureau".

REUNION REMISE CHEZ LES AUXILIAIRES SOCIAUX

On est prié de prendre note que la réunion de l'Association professionnelle des auxiliaires sociaux, qui avait été annoncée pour lundi, 26 février, est remise au mercredi, 7 mars.

LE ROSAIRE A NOTRE-DAME DE LOURDES

Depuis le jour de Noël 1950, le Rosaire est célébré chaque jour à la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, de la rue Ste-Thérèse, à 3 h. du soir, à 8 h. du soir, et à 9 h. du soir.

A L'HOPITAL ST-JEAN-DE-DIEU

L'Assemblée mensuelle des membres de l'Association des infirmières diplômées de St-Jean-de-Dieu, sera tenue à l'hôpital, le 26 février, à 8 h. du soir.

RECOLLECTION MARIALE

La recollection mensuelle du Service marial aura lieu dimanche, 25 février, chez les Soeurs de Marie-Reparatrice, 1023 boul. Mont-Royal, à 8 h. du soir.

RETRAITE CONJUGALE

Le Père G.-R. Méthot, O.P., directeur et prédicateur à la Villa Notre-Dame du Rosaire, Cartierville, 12435 rue Ste-Croix, prêchera une retraite aux époux et épouses réunis et à l'Institut de retraite: "Aime et fais ce que tu voudras".

RETRAITE CONJUGALE

Le 19 mars: l'amour qui va au-devant du pardon; 20 mars: l'amour qui se fait conquête d'un idéal; d'un droit, même d'une déception; 21 mars: l'amour qui spiritualise le don de soi jusqu'à l'abnégation; 22 mars: l'amour qui aime au point de dire: Tu es mon chair, tu es mon sang.

RETRAITE CONJUGALE

Les conférences auront lieu dans la Chapelle des Soeurs de Marie-Reparatrice, Cartierville, le soir, à 8 h. du soir. Les couples peuvent faire des réservations en signalant: BY water: 3089.

RETRAITE CONJUGALE

Le 19 mars: l'amour qui va au-devant du pardon; 20 mars: l'amour qui se fait conquête d'un idéal; d'un droit, même d'une déception; 21 mars: l'amour qui spiritualise le don de soi jusqu'à l'abnégation; 22 mars: l'amour qui aime au point de dire: Tu es mon chair, tu es mon sang.

RETRAITE CONJUGALE

Les conférences auront lieu dans la Chapelle des Soeurs de Marie-Reparatrice, Cartierville, le soir, à 8 h. du soir. Les couples peuvent faire des réservations en signalant: BY water: 3089.

RETRAITE CONJUGALE

Le 19 mars: l'amour qui va au-devant du pardon; 20 mars: l'amour qui se fait conquête d'un idéal; d'un droit, même d'une déception; 21 mars: l'amour qui spiritualise le don de soi jusqu'à l'abnégation; 22 mars: l'amour qui aime au point de dire: Tu es mon chair, tu es mon sang.

RETRAITE CONJUGALE

Les conférences auront lieu dans la Chapelle des Soeurs de Marie-Reparatrice, Cartierville, le soir, à 8 h. du soir. Les couples peuvent faire des réservations en signalant: BY water: 3089.

RETRAITE CONJUGALE

Le 19 mars: l'amour qui va au-devant du pardon; 20 mars: l'amour qui se fait conquête d'un idéal; d'un droit, même d'une déception; 21 mars: l'amour qui spiritualise le don de soi jusqu'à l'abnégation; 22 mars: l'amour qui aime au point de dire: Tu es mon chair, tu es mon sang.

RETRAITE CONJUGALE

Les conférences auront lieu dans la Chapelle des Soeurs de Marie-Reparatrice, Cartierville, le soir, à 8 h. du soir. Les couples peuvent faire des réservations en signalant: BY water: 3089.

RETRAITE CONJUGALE

Le 19 mars: l'amour qui va au-devant du pardon; 20 mars: l'amour qui se fait conquête d'un idéal; d'un droit, même d'une déception; 21 mars: l'amour qui spiritualise le don de soi jusqu'à l'abnégation; 22 mars: l'amour qui aime au point de dire: Tu es mon chair, tu es mon sang.

RETRAITE CONJUGALE

Les conférences auront lieu dans la Chapelle des Soeurs de Marie-Reparatrice, Cartierville, le soir, à 8 h. du soir. Les couples peuvent faire des réservations en signalant: BY water: 3089.

RETRAITE CONJUGALE

Le 19 mars: l'amour qui va au-devant du pardon; 20 mars: l'amour qui se fait conquête d'un idéal; d'un droit, même d'une déception; 21 mars: l'amour qui spiritualise le don de soi jusqu'à l'abnégation; 22 mars: l'amour qui aime au point de dire: Tu es mon chair, tu es mon sang.

RETRAITE CONJUGALE

Le 19 mars: l'amour qui va au-devant du pardon; 20 mars: l'amour qui se fait conquête d'un idéal; d'un droit, même d'une déception; 21 mars: l'amour qui spiritualise le don de soi jusqu'à l'abnégation; 22 mars: l'amour qui aime au point de dire: Tu es mon chair, tu es mon sang.

La vie émouvante de Marguerite-Bourcet

par Lucienne-Ella BOUET

S'il est des corvées dans le journalisme — et quel métier n'en a pas ? — il est aussi des tâches de joie, si l'on peut dire, parmi lesquelles j'ai toujours classé celle de vous présenter, chères lectrices, un livre de choix. Je m'acquiesce aujourd'hui de cette tâche — avec combien de bonheur ! — en vous présentant l'attachante figure — tout au moins le livre qui en parle — de Marguerite Bourcet, l'auteur si remarquable d'un couple de tragédie: le Duc et la Duchesse d'Alençon, ouvrage rendu à sa cent-quarante-neuvième édition. Ceux qui ont lu et goûté ce volume ont déjà pressenti quelle riche personnalité devait se rencontrer dans l'ouvrage d'une si belle pièce d'histoire et d'art. Mais sa biographie la leur rendra tout à fait chère en ressuscitant cette belle femme de France qui fait honneur autant à l'intelligence féminine qu'à sa patrie. Disons tout de suite que sa biographe, Lucienne-Ella Bouet, s'est trouvée taillée à l'exigence du sujet. Ce n'est pas peu dire, c'est très important et tellement agréable à constater.

Marguerite Bourcet, femme de lettres, journaliste, romancière, poète, pianiste, à l'occasion chanteuse d'opérette, conférencière recherchée, est morte à trente-neuf ans, déjà au sommet d'une brillante et fructueuse carrière; c'est à peine croyable, vu la valeur et le poids de son oeuvre. Elle avait une grande puissance de travail ou plus exactement, son cerveau était toujours en activité. Très tôt se dessina sa vocation d'écrivain puisque dès l'âge de six ans, déjà abonnée au journal d'enfant Saint-Nicolas, elle rédigeait elle-même ses réponses aux questions-concours de la revue. C'est ainsi qu'elle se vit imprimée à six ans et demi pour la première fois avec le récit d'une légende de Franche-Comté. La biographe a feuilleté soigneusement les livraisons antérieures de 1906 à 1909, aujourd'hui reliées en volume et remarque: Il me faut avouer ma surprise à déceler dans ces réponses une Guette si semblable à elle-même. Déjà dans l'enfant, se révélait le caractère de la femme et de l'écrivain. Marguerite Bourcet, cependant, n'a pas écrit que chez les jeunes et pour les jeunes. Sa collaboration régulière aux Etudes, à la Croix, à Sept, à Temps présent, à la Revue des Deux mondes le dit assez. Ses romans non plus, ne sont pas tous pour les adolescents. Elle était d'ailleurs de ceux qui ne professent pas que la littérature catholique soit fatalement et nécessairement, synonyme de littérature à mettre en toutes les mains.

Que Marguerite Bourcet ait eu une carrière brillante et féconde, c'est logique avec la multiplicité de ses dons, la belle ordonnance de son travail et de sa vie, sa beauté et son charme éblouissant. Cela n'empêche pas que l'on apprenne avec quelque surprise que la grande tentation de sa vie a été de faire du théâtre. A la réflexion, cela surprend moins: elle avait tant à donner, il lui fallait un public et même plusieurs publics.

Mais quand on énumérerait plus longuement ses talents et ses succès on n'a qu'une idée incomplète de sa personnalité si l'on ne se penche sur sa sensibilité, non seulement d'artiste, mais d'être humain achevé, et sur la bonté de son coeur. Quant à l'élévation de son âme, ses écrits et sa biographie, qui a soigné son ouvrage comme une belle oeuvre d'art, sont à la fois en témoignage.

Parmi ses coupures de presse, Marguerite Bourcet gardait un compte rendu de réunion jociste où une jeune-caissière rapporte un fait vécu: Deux jeunes filles se sont succédé comme conditionnelles et ont dû quitter leur emploi.

L'une après l'autre, terrassées par la tuberculose. Une troisième, Annick, seize ans, a remplacé les deux premières. Des mois passent. Les deux malades vont plus mal, et la dernière embauchée pâlit et maigrit à son tour... La Jociste qui donne son rapport continue: Octobre, mois de l'almanach; le feuilletant, je tombe sur l'article Le cheveu blond et je pense à la responsabilité que j'ai moi, peut-être que si j'avais regardé, avant, les besoins de mes compa-

gnies, celles-ci ne seraient pas malades actuellement. Cette pensée m'obséda toute la nuit et, le lendemain, j'allai trouver le patron pour la seconde fois. Cette fois, j'y allai plus durement; je lui fis remarquer qu'il y avait une loi qui exigeait que chaque employée ait un siège et que, s'il avait la visite d'un inspecteur du travail, il pourrait avoir des ennuis. Cette fois, le coup a porté: à 2 heures, Annick a son tabouret...

Marguerite Bourcet n'est pas nommée dans ce compte rendu qu'elle a lu — parce qu'elle lit tout dans un journal, dit sa biographe. Mais "Le cheveu blond" est un de ses récents contes qui illustre cette idée: "On ne peut faire un pas sans peser sur le monde". Malgré sa souffrance, (elle était au terme de ses jours et venait de faire lire cette coupure de presse à son amie) elle sourit à la vision de cette Annick de seize ans qui, espère-t-elle, ne deviendra pas tuberculeuse. Voilà la plus grande joie de sa carrière.

Mais voici peut-être le plus beau geste de sa carrière, à mon avis.

C'est la biographie qui parle: "En cette période, son courrier est vraiment sacrifié. Parents et amis écrivirent, lui annonçant mariage, naissance; Guette ne répond pas et fait des mécontents à la demi-douzaine.

Au même moment, pourtant, alors que sa santé est médiocre, qu'elle est mal secondée et que ses fonctions de rédactrice en chef la harcèlent, elle entretient une correspondance suivie avec une lectrice de Bretagne qui, à la suite d'un article, lui avait manifesté son existence. Que pouvait-elle avoir à se communiquer ces deux lettres qui ne se connaissent et ne se connaissent pas et qu'aucune similitude d'âge ou de culture ne rapprochait? Il y a là l'occasion d'éclairer une vie en grisaille. C'est assez pour que Guette sorte de sa tour d'ivoire.

Un an après, Marthe Guillemet succombait, minée par la tuberculose. Le vieux père, en avertissant du décès, disait que sa fille avait offert de souffrance pour celle qu'elle appelait "sa grande amie". Le brave homme formulait, avec des mots tout simples, sa gratitude pour la photographie envoyée, demeurée en permanence au chevet de sa malade, pour les lettres impatientement attendues qui toujours avaient su reconforter.

Que sont-elles devenues ces lettres, dernières joies d'une mourante, où Marguerite Bourcet donnait la mesure de sa délicatesse? Brûlées à cause de la contagion ou déchirées plus tard par des mains ignorantes? Nous ne le saurons sans doute jamais.

Mais nous connaissons le geste et, pour ma part, je lui trouve une valeur infinie.

Si la charité intellectuelle est supérieure à la charité matérielle, que dire de la charité du coeur au coeur? Voyez-vous, cette femme délicate, brillante, acapare, fêlée, extrêmement occupée par ses travaux dont la plupart ont demandé tant d'étude et de recherches, et qui aimait en plus la société et les joyeuses réunions, ne pouvant quitter Paris, bien sûr, mais s'occupant tout de même — et jusqu'à quel point ? — de cette lectrice inconnue de Bretagne, pauvre, malade et seule et qui a eu pourtant jusqu'à sa fin le sourire de Marguerite à son chevet et ses lettres pour la reconforter, elle qui n'avait peut-être jamais vu un visage heureux, elle à qui peut-être, personne n'avait jamais parlé tendrement? Charité du coeur au coeur...

La vie émouvante de Marguerite Bourcet, c'est l'histoire d'une magnifique vocation littéraire, issue d'une belle famille de France comme il y en a tant et que l'on nous fait si peu connaître; l'histoire d'une belle figure de Française, une âme de lumière; l'histoire aussi, et combien touchante, d'une collaboration intellectuelle qui rejoint les plus beaux sommets des amitiés humaines.

Dans l'état actuel du monde, des modes et des tendances de l'esprit en général, la rencontre d'une intelligence et d'un coeur de cette trempe est une autre raison de ne pas croire à la victoire définitive de la sottise et de la mesquinerie courantes sur les véritables valeurs. Et il faut étendre la zone de clarté de ce rayonnement, il faut si sombre et si pauvre sur tant de nos avenues...

Germaine BERNIER

Carnet mondain

LE BAL DE VIMY

Le Bal Annuel de Vimy, tenu sous les auspices de la succursale Mont-Royal No. 65, de la Légion canadienne, se tiendra cette année le 31 mars, en l'Arsenal des Fusiliers Mont-Royal, 3721 rue Henri-Julien, sous la présidence d'honneur du major général C. B. Price, C.B., D.S.O., D.C.M., V.D. et de lady Price. Les différents comités d'organisation sont formés de membres suivants: direction générale: M. Ephrem Bertrand, D.C.M., président de la succursale; social: M. L. G. Roy, assisté de MM. Lucien Trempe et Hector Charbonneau; publicité: MM. Marcel Gagnon et Ed. St-Denis; réception: MM. Ephrem Bertrand, Aurélien Chénier, J.-A. Lefebvre, Alphonse Laferrière, Marcel Gagnon, Mme Alp. Laferrière, prés. de l'auxiliaire féminin, assisté de Mmes Hector Charbonneau, Joël Sauvé, Jeannette Jacques; vestiaire: M. F.-X. Parent; rafraichissements: MM. A.-S. Benoit et Gérard Bélanger; trésorier: M. Jos. Bélisle; sergent d'armes: M. André Martel. Le public est cordialement invité.

JEUNESSE-VILLE

Parmi les mannequins qui prendront part à la revue de haute couture présentée par Jeunesse-Ville, en l'hôtel Windsor, mardi soir, le 6 mars, à l'issue d'un buffet-gala, et en matinée, les 7 et 8 mars, mentionnons: Mmes Mary Elizabeth Asselin, Anne Beaubien, Louise Beauchemin, Jeanne Béliveau, Madeleine Billard et Suzanne Brunet; Mmes Jean-Paul Cardinal, A. Dumore; Mlle Monique Carrière; Mme Guy Charbonneau; Mlle Pierrette Charbonneau; Mme L. Clerk; Mlle Alin Collet; Lucie Couvrette; Jeannine De Guise; Mme G. C. Eden; Mlle Ghislaine Elie; Mme Maurice Forget; Mlle Diane Gagnon; Monique Gagnon, Michèle Gaudry, Thérèse Girard et Madeleine Goyer.

SOCIÉTÉ D'ETUDE ET DE CONFÉRENCES

M. Pierre Nardin, professeur de littérature française à l'Université McGill, est l'invité de la Société d'étude et de conférences, mardi après-midi, à sa causerie, intitulée "L'Art de Maupassant" aura lieu dans le salon Prince-de-Galles, de l'hôtel Windsor, à 3 h., et le public est admis.

SECTION DUVERNAVY

A l'occasion du second dîner-causerie de la section Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui a lieu lundi, à sept heures, au Cercle Universitaire, le président et les membres du Conseil recevront avant le dîner à un cocktail pour les invités d'honneur.

Parmi ceux qui assisteront à cette réception, on mentionne: l'hon. Henri Groulx et Mme Groulx, M. et Mme Esdras Minville, M. et Mme Jean-Marie Nadeau, le R.P. Joseph-Papin Archambault, S.J., M. Ulric Leblanc, conseiller municipal, représentant Son Honneur le maire de Montréal, et Mme Leblanc, M. et Mme Lionel-A. Ross, le Dr Paul Letondal, M. et Mme Maurice Rinfret, M. et Mme L.-Athanas Fréchette, M. Ulric Laurencelle, M. et Mme Gérard Picard, M. et Mme Adolphe Constant, M. et Mme Maurice Trudeau, M. J.-Léopold Gagné, M.

SEMAINE GUIDE

Reconnaissance et fraternité

La main dans la main

Le 22 février de chaque année, les Guides, comme les Scouts, du monde entier, célèbrent l'anniversaire de naissance de lord Baden-Powell of Gilwell, qui a donné d'abord aux garçons le scoutisme et peu après aux filles, l'association-sœur qui est le guidisme mondial.

C'est désormais une tradition bien établie que toute la semaine où tombe cet anniversaire soit consacrée, par les deux mouvements, à des manifestations de reconnaissance, de joie et de fraternité. On peut discuter le système pédagogique de Baden-Powell certain des idées et de ses attitudes, mais il reste incontestable que ce grand homme a rendu d'immenses services à l'innombrable jeunesse qui, dans la plupart des nations du monde, a pratiqué ces méthodes. Cette chevalerie moderne, renonçant au bellicisme et au panache, que d'âmes elle a élevées au-dessus de la médiocrité ambiante. La société en général, les institutions publiques, même la législation n'ont pas été sans en ressentir l'influence humaine et chrétienne.

C'est auprès du Christ, le divin chef, et autour d'un pontife, d'autant plus aimé qu'il a pratiqué le néreusement la rude vie du camp scout, que nos guides de Montréal ont inauguré la Semaine guide. A mesure que les manifestations s'en déroulent, on constate que le guidisme développe chez ses adeptes, entre autres beaux sentiments, celui de la fraternité universelle.

Sans doute "la guide est fille du Canada et elle aime son pays". C'est le second des grands principes du mouvement. Mais la guide se démontre fidèlement "citoyenne du monde". Aucun peuple ne lui est hostile, aucune nation ne lui est étrangère. "Elle aide son prochain en toute circonstance", quelle que soit la couleur ou la race de ce prochain.

On se méprendrait cependant en assimilant cet esprit très chrétien de fraternité à un vague internationalisme, d'inspiration louche et d'intentions douteuses, qui prétend faire du monde "une patrie sans frontières". La guide aide et respecte ces grandes familles qui sont les nations, avec leur rôle providentiel, leur vocation historique, leur apport à la civilisation, leur culture, leur art.

On a pu le constater aisément, en particulier depuis la fin de la récente guerre mondiale. Nos Guides catholiques ont été parmi les premières personnes à accueillir les Neo-Canadiennes, à compter à leur épreuve, à faciliter dans la mesure du possible, leur adaptation à un milieu, à un monde nouveau. Et elles ont la fierté de compter dans leurs rangs des guides.

Georges-Etienne Houde, Mlle Andrée Charron, M. et Mme Salustre Lavery, Mlle Jacqueline Chabot, M. Jean-Baptiste Fortin.

COURS DE TISSAGE

sur métier domestique seront donnés à partir du 5 mars, par Eugénie Brunet, professeur. WE. 3717.

LE FEUILLETON

On trouvera le feuilleton en page 9.

LITHINÉS DU DR. GROC

33

Le sang est le bien le plus précieux de l'homme. Il est le principe de la vie. Il est le principe de la santé. Il est le principe de la longévité.

La science est le bien le plus précieux de l'homme. Elle est le principe de la vérité. Elle est le principe de la sagesse. Elle est le principe de la gloire.

On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité. On ne trouve ni la vérité ni la sagesse que dans la science. On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité.

On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité. On ne trouve ni la vérité ni la sagesse que dans la science. On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité.

On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité. On ne trouve ni la vérité ni la sagesse que dans la science. On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité.

On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité. On ne trouve ni la vérité ni la sagesse que dans la science. On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité.

On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité. On ne trouve ni la vérité ni la sagesse que dans la science. On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité.

On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité. On ne trouve ni la vérité ni la sagesse que dans la science. On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité.

On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité. On ne trouve ni la vérité ni la sagesse que dans la science. On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité.

On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité. On ne trouve ni la vérité ni la sagesse que dans la science. On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité.

On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité. On ne trouve ni la vérité ni la sagesse que dans la science. On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité.

On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité. On ne trouve ni la vérité ni la sagesse que dans la science. On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité.

On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité. On ne trouve ni la vérité ni la sagesse que dans la science. On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité.

On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité. On ne trouve ni la vérité ni la sagesse que dans la science. On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité.

On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité. On ne trouve ni la vérité ni la sagesse que dans la science. On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité.

On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité. On ne trouve ni la vérité ni la sagesse que dans la science. On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité.

On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité. On ne trouve ni la vérité ni la sagesse que dans la science. On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité.

On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité. On ne trouve ni la vérité ni la sagesse que dans la science. On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité.

On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité. On ne trouve ni la vérité ni la sagesse que dans la science. On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité.

On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité. On ne trouve ni la vérité ni la sagesse que dans la science. On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité.

On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité. On ne trouve ni la vérité ni la sagesse que dans la science. On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité.

On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité. On ne trouve ni la vérité ni la sagesse que dans la science. On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité.

On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité. On ne trouve ni la vérité ni la sagesse que dans la science. On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité.

On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité. On ne trouve ni la vérité ni la sagesse que dans la science. On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité.

On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité. On ne trouve ni la vérité ni la sagesse que dans la science. On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité.

On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité. On ne trouve ni la vérité ni la sagesse que dans la science. On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité.

On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité. On ne trouve ni la vérité ni la sagesse que dans la science. On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité.

On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité. On ne trouve ni la vérité ni la sagesse que dans la science. On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité.

On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité. On ne trouve ni la vérité ni la sagesse que dans la science. On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité.

On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité. On ne trouve ni la vérité ni la sagesse que dans la science. On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité.

On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité. On ne trouve ni la vérité ni la sagesse que dans la science. On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité.

On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité. On ne trouve ni la vérité ni la sagesse que dans la science. On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité.

On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité. On ne trouve ni la vérité ni la sagesse que dans la science. On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité.

On ne trouve ni la science ni la sagesse que dans la vérité. On ne trouve

Arbitrage des policiers

Accord partiel conclu entre la cité et les policiers de Montréal

21 des 26 points en litige sont désormais
régles — La preuve et la contre-preuve
seront terminées lundi prochain — Les arbi-
tres prendront alors toute l'affaire
en délibéré

Me Herman Primeau, procureur
de la ville de Montréal, a soumis
hier après-midi aux commissaires
du tribunal d'arbitrage André Ré-
gnier, une liste de 21 points litigieux
sur lesquels la ville et la
Fraternité des policiers ont réussi
à s'entendre par voie de négocia-
tion directe. Me Guy-M. Desaul-
niers, procureur de la Fraternité,
s'est joint à Me Primeau pour de-
mander au tribunal d'inclure dans
sa décision l'accord conclu.

Les négociations se poursui-
vaient déjà depuis quelque temps
en marge de la procédure arbitra-
le. Le juge André Régnier a dé-
claré avec humour après la pré-
sentation de l'accord: "J'espère
que la ville et la Fraternité se ren-
contreront encore aussi utilement".

Points réglés

Les points désormais réglés par
cet accord sont, à certains d'entre
eux: un congé hebdomadaire de
officier de la Sûreté en charge du
bureau de renseignements; 150
jours de congé sans solde au prési-
dent de la Fraternité au cours des
deux années du contrat; change-
ments à la clause des vacances
conformément à la demande de la
Fraternité; un congé payé à l'oc-
casión du décès d'un grand-père,
d'un frère, d'une sœur, d'un beau-
frère, d'une belle-sœur, de beaux-
parents, d'un gendre, d'une bru,
d'un petit-enfant; après 25 jours
consecutifs ou non, tout employé
qui remplira une fonction supé-
rieure aura droit au salaire attaché
à cette fonction; avoir été sergent
durant au moins une année avant
de pouvoir être promu détective
de 2e classe; entente sur la ques-
tion des vêtements réclamés par la
Fraternité; celle-ci a gain de cause
au sujet des chemises, du pantalon
d'été, d'un paletot d'hiver nou-
veau modèle, d'une tunique, d'un
veston modèle, des bottes en feutre
recouvertes en cuir pour les poli-
ciers à cheval, les motocyclistes et
les préposés à la croisée, etc.

Litiges

Les points qui demeurent en li-
tège sont les suivants: 1) d'abord
la question des salaires, qui consti-
tue l'obstacle majeur à la conclu-
sion d'une entente. La preuve de
Me Primeau a d'ailleurs insisté
fortement sur cette question; 2) 17
jours de congé; 3) l'allocation ven-
sitaire de \$6.25 pour plus de
32 jours de service en habit civil;
4) reclassification des fonctions
dans le service de la police et par-
ticulièrement dans le service de la
Sûreté; 5) nécessité pour toutes
les nouvelles recrues de devenir
membre du fonds de pension et
de bienfaisance.

Contre-preuve

Me Primeau continua sa contre-
preuve en appelant M. Durocher,
inspecteur-quartier-maitre, à té-
moigner. Celui-ci déclare que, de-
puis 1946, 76 policiers ont renoncé
volontairement à leur emploi pour
diverses raisons. En moyenne 15
policiers quittent donc le service
chaque année.

M. Lionel Therrien, aviseur tech-
nique de la Fédération des em-
ployés municipaux du Canada, pré-
cisa ensuite sur la demande du
président du tribunal, que si les
policiers acceptaient les offres ac-

\$50,000 pour la Commission de transport

Et deux emprunts au total de
\$150,000 — Le conseil mu-
nicipal de Montréal sera saisi
de ces deux mesures, jeudi pro-
chain

L'ordre du jour de la session
municipale de jeudi prochain sera
évidemment très chargé.

Parmi les matières dont les con-
seillers seront saisis, on mention-
ne une nouvelle avance de \$50,000
à la Commission de transport.

Le Comité exécutif proposera
aussi deux emprunts, l'un, au mon-
tant de \$5 millions, pour fins de
dépendances d'expansion, et l'autre
au montant de \$10 millions,
en vue de financer le fonds des
améliorations locales.

On note en plus des crédits con-
sidérables pour l'installation de
nouvelles lampes d'éclairage dans
les rues.

Le Choeur de la Cathédrale fête son directeur, M. Arthur Laurendeau

Un dîner intime de quatre-vingt-dix convives
— Présidence de Mgr A. Harbord —
Le maître de chapelle de la basilique monte
à la tribune depuis 50 ans! — La carrière
du jubilaire

C'était fête, jeudi soir, à l'hôtel
Berkeley, rue Sherbrooke ouest.
Les pensionnaires de l'hôtel, sur-
tout ceux de langue anglaise, re-
gardaient entrer à pleines portes
des couples joyeux, affables, distin-
gués et bruyants à la fois, qui ve-
naient fêter le maître de chapelle
de la première de nos paroisses de
Montréal, et d'un quartier le re-
cord d'âge resté intact pendant an-
nées dont 36 comme directeur.

C'est quelque temps avant de
mourir (en 1915) que Guillaume
Couture appela son élève Arthur
Laurendeau à le remplacer à la
tribune de la Basilique. Ces deux
hommes de Couture et Laurendeau,
l'un à la suite de l'autre, rejoin-
tent la plus belle époque de notre
histoire musicale, celle de 1880,
celle des Lavigne, des Lavalée, des
Albani. Couture, retour d'Europe
— ou dans les intervalles de ses
séjours remarquables dans la Ville
Lumière — aidait de sa plume dans
la Minerve les grands spectacles
lyriques que finançait comme il
pouvait le pathétique Calixa La-
valée; il "rombait" les fausses
idoles, fondait la Montreal Sym-
phony Orchestra à l'ancienne salle
Windsor; par-dessus tout, il s'en-
seignait tous les secrets de l'har-
monie, du chant, de la direction.
Le jeune Laurendeau, préparé par
de solides études, élevé dans un
milieu intellectuel et artistique,
fut l'un des élèves les plus bril-
lants de ce maître — l'un des très
rares que nous ayons eus si l'on
applique au terme son acception
européenne. Lorsque ce fut le
temps, Arthur Laurendeau, à son
tour, partit pour l'Europe. A son
retour, il dut, comme son maître,
se résoudre à donner des leçons de
chant du matin au soir... Nous nous
refusons à énumérer tous les ar-
tistes lyriques qu'il a formés et
qui sont parvenus à la notoriété.
Pour confirmer cette partie de sa
carrière, une de ses plus récentes
glorifies, M. Denis Harbord, le jeune

artiste qui fait sa marque à New-
York, est venu, jeudi, rendre hom-
mage à son professeur en exécutant
quelques pièces frénétiques
applaudies.

Excellent stylist, polémiste à
l'ironie redoutable, Arthur Lau-
rendeau s'est taillé, par ailleurs,
une réputation d'écrivain tout à
fait méritée. Il pourrait com-
poser d'autres compositions vo-
lumes en réunissant les articles
qu'il a répandus à profusion dans
des revues comme l'Action fran-
çaise, l'Action nationale, etc. Avec
des Groulx, les Perrault, les Vanier,
il a fondé l'important mouvement
nationaliste qui dirige aujourd'hui
son fils André, rédacteur au De-
voir. Non satisfait d'évoluer dans
la théorie et l'abstrait, il est donc
aussi descendu dans la mêlée: il
s'est affirmé un dirigeant, un chef
de file, un conseiller éclairé. Il a
participé à la croisade pour l'adop-
tion du solfège dans les écoles; il
a influé sur l'enseignement et les
méthodes de l'Académie de Musi-
que de Québec; il a aidé au mou-
vement du Conservatoire de 1930;
il a même dirigé au Saint-Denis
une représentation de "Bonsai-
voisin" d'où devait sortir l'impor-
tante Société Canadienne d'Opé-
rette...

A la cathédrale, Arthur Lau-
rendeau, fidèle à la discipline et aux
directives de son vieux maître, a
toujours signé la mise à date con-
tinuelle du répertoire. Certaines
œuvres qu'on chante comme tra-
ditionnellement aujourd'hui dans
nos maîtrises de banlieues, ou de
province, ont été, de fait, introdui-
tes par lui, en Amérique. La bi-
bliothèque du chœur de la cathé-
drale ne contient pas moins de
125 messes. On ne dirait, quel-
que jour, livrer au public sous forme
de brochure ou tout comme on en
use en Europe — le catalogue com-
plet des messes qui font partie de
ce répertoire.

C'est de toutes ces choses qu'on
s'est entretenu librement, jeudi
soir, au dîner de famille du chœur
de la basilique. Les allocutions se
sont limitées à celles de M. Ar-
thur Letondal, celle de Mgr Har-
bord, président du dîner, enfin, du
distingué jubilaire qui en profita
pour relater aux convives des sou-
venirs tout aussi savoureux que
l'excellent repas qu'ils venaient de
prendre.

Le Devoir joint ses félicitations
à celles des chanteurs de la cathé-
drale, à l'adresse de leur direc-
teur, M. Arthur Laurendeau.

Eugène LAPIERRE

Les Américains n'accepteront aucun compromis sur le réarmement allemand

M. Acheson en a définitivement décidé ainsi
Aucune pression ne sera faite cependant
sur Bonn — Les unités allemandes pourront
atteindre les effectifs d'une division

Washington, 24 (A.P.). — Les
Etats-Unis entreront dans toute
conférence possible des Quatre
Grands avec la ferme et nette dé-
termination de compléter leur pro-
jet de réarmement de l'Allema-
gne-ouest, quelles objections qu'y
fasse la Russie.

C'est du moins ce qu'assurent
les milieux officiels de Washing-
ton. Ils ajoutent que le secrétaire
d'Etat américain, M. Dean Ache-
son, est bien décidé à ce qu'il n'y
ait aucune hésitation ni tergiversa-
tion sur ce point.

Moscou devra donc se tenir
pour dit, si suite est donnée à la
note conjointe que les trois alliés
occidentaux lui ont envoyée cette
semaine pour l'inviter à déléguer
un porte-parole, le 5 mars à Pa-
ris, à une réunion préparatoire de
la conférence quadripartite pro-
jetée depuis novembre.

Les mêmes milieux se disent
confiants que le régime de Bonn
acceptera formellement sous peu
de fournir des troupes à l'armée
future du pacte de l'Atlantique.
Mais on n'exercera toutefois aucu-
ne pression en ce sens sur les Al-
lemands, prend-on soin d'ajouter.

Propos et polins de la colline parlementaire

par Pierre LAPORTE

Québec, 24.—On a presque l'im-
pression que les députés de l'Union
nationale retrouvent l'usage de la
parole! Il y en a plus qu'il n'en
sur le bill des loyers et sur le bill
de Montréal que sur tous les autres
projets de lois réunis depuis trois
ans.

M. Antonio Barrette, ministre du
travail, a présenté ses crédits ju-
di soirs. C'est toujours un plaisir
de l'entendre. Il possède bien son
sujet, parle un français châtié et
est toujours d'une parfaite cour-
toisie.

Les échanges de questions et de
réponses avec M. Marler étaient
non seulement instructifs, mais
agréables.

Le pont des Trois-Rivières n'a
évidemment pas fini de faire par-
ler de lui.

La semaine dernière les actus-
lités filmées nous le faisaient voir
dans un théâtre de Québec. Des
milliers de personnes ont vu cette
masse effondrée dans le Saint-
Maurice.

Le commentateur racontait l'évé-
nement. Il dit: "Le gouvernement
est d'avis que le pont a été sabo-
té".

Un immense éclat de rire ac-
cueille cette déclaration. Et, selon
le portier, c'est comme ça à cha-
que représentation du film."

Ce qui prouve que M. Mongrain
s'est trompé quand il a dit qu'aux
Trois-Rivières il n'y a pas 1 p.c.
de gens pour croire à la théorie du
sabotage. Il aurait dû dire dans
la province...

L'attitude du premier ministre Malin sur le Commonwealth

Le Cap, 24 (Reuter). — Le pre-
mier ministre de l'Afrique-Sud, M.
Daniel-François Malin, s'est pen-
ché sur la question de la Grande-Bre-
tagne d'accorder une autonomie
croissante à toutes ses colonies in-
digènes.

Il demande que Londres sup-
prime cette "anomalie" selon laquelle
il admet de son propre chef de
nouveaux membres dans le Com-
monwealth sans consulter ses pa-
rtenaires des Dominions.

Une telle politique, lui paraît
devoir mener à la ruine prochaine
du système fédératif actuel des na-
tions britanniques. Il y voit pour
le Commonwealth un danger, de
même que dans la conduite pré-
sente de l'O. N. U.

M. Malin a fait allusion aux ré-
centes élections dans la colonie
britannique de la Côte de l'Or, en
Afrique occidentale, qui ont donné
une victoire écrasante au parti du
Congrès populaire. Ce parti, d'après
lui, n'a qu'un but: obtenir
l'autonomie pour les indigènes et
plus tard leur indépendance.

"Si la même chose doit se ré-
produire dans les autres colonies an-
glaises, dit M. Malin, et ces colonies
devenir de nouveaux Dominions,
c'en sera pratiquement fait
du règne de l'homme blanc en
Afrique, du Cap au Sahara; et ce
n'est plus là matière à simples
conjectures philosophiques."

"En tant que colonies, je recon-
naissais que les territoires indigènes
africains appartiennent au Royau-
me-Uni seul. Mais, en tant que fu-
turs membres possibles du Com-
monwealth, avec pleins droits
égaux, les Dominions déjà exis-
tants devraient avoir leur mot à
dire sur l'admission de ces nou-
veaux venus."

"Le Commonwealth n'a pu exis-
ter par le passé qu'à cause de la
communauté générale d'intérêts
entre ces membres et de leur ho-
mogénéité relative de culture et
de vues politiques. Mais quelle
communauté peut-il exister entre
les présents Dominions et ces na-
tions indigènes, plus par exemple
qu'il y en a entre l'Afrique-Sud
et la Belgique?"

Gus Buttle est trouvé coupable

Gus Buttle a été trouvé hier
coupable de vol à main armée.
C'est après près de trois heures
de délibérations que le jury a
rendu son verdict.

L'hon. juge Wilfrid Lazure, qui
présidait les débats, rendra sa sen-
tence à la fin de la session des
Assises. On sait que le prévenu
avait commis un vol à main ar-
mée dans une succursale de la
Banque Royale du Canada, en
avril dernier. Il avait recueilli la
somme de \$4,400.

Buttle subissait son deuxième
procès en marge de ce crime. Au
premier, le jury n'ayant pu s'en-
tendre, le tribunal avait ordonné
la tenue d'un second procès.

La Bible vous parle...

Je me lèverai, j'irai à mon
père, et je lui dirai: "Mon père,
j'ai péché contre toi et contre
votre Dieu; je ne mérite plus
d'être appelé votre fils; traite-
moi comme l'un de vos ser-
viteurs."

(Luc, XV, 18-19)

Texte choisi par la Société ca-
tholique de la Bible.

Lettre de Québec

L'Exécutif étudie le bill du transport

Les commissaires municipaux tien-
dront une nouvelle séance ce
matin sur le sujet — Ils ont
songé à convoquer une séance
spéciale du conseil

Le Comité exécutif n'a pas en-
core pris attitude touchant le bill
que la Commission de transport
doit présenter à la Législature la
semaine prochaine.

Les commissaires municipaux
ont examiné le projet de loi à leur
séance d'hier après-midi et ils
poursuivront cette étude, ce matin.
On sait déjà que la mesure porte
sur les méthodes à prendre en vue
de municipaliser plus rapidement
la "Montreal Tramways". Mais il
se trouve vraisemblablement des
dispositions que le Comité exécutif
hésite à accepter; il aurait même
songé à demander l'opinion du
conseil municipal pour plus ample
sûreté.

De toute façon, le maire Houde,
des membres du Comité exécutif,
des conseillers municipaux et une
équipe d'avocats municipaux se
rendront à Québec mercredi pour
prendre part à la discussion de
l'importante mesure devant le co-
mité des bills privés de l'Assem-
blée législative.

L.-Gaston Le Blanc est élu président des HEC pour 1951

Les nouveaux dirigeants de l'As-
sociation des étudiants à l'Ecole
des Hautes Etudes commerciales,
élus lundi soir dernier, au cours
d'une réunion tenue au Cercle Uni-
versitaire, se sont rassemblés hier
après-midi, vendredi, pour choisir
le conseil exécutif du terme 1951.

A la présidence, le choix s'est
porté sur L.-Gaston LeBlanc, fils
de M. Aimé LeBlanc, typographe
au Devoir depuis 38 ans. Le pre-
mier vice-président sera Henri-L.
Bélanger, et Christian Fontaine,
de Québec, devient second vice-
président en charge de la zone ex-
térieure.

Les autres postes responsables
ont été confiés à deux nouveaux
membres du conseil: Benoit Du-
chesne, qui remplira les fonctions
de secrétaire, et Maurice Messier,
celles de trésorier. Nouvelles figu-
res également, Maurice Gaudry et
Roland Pouliot seront directeurs
de l'association.

Il convient de leur ajouter Jules
Pelletier, d'Ottawa, et Marcel Ca-
ron, déjà élus directeurs l'an der-
nier; et encore le président ex-
officio Joseph Sainte-Marie.

Comme première décision, le
nouveau conseil de l'Association
des H.E.C. est convenu de changer
le titre officiel de son chef de se-
crétariat en celui de directeur gé-
néral. Il a réélu également M. Raoul
Gallipeau pour ces fonctions sous un
nouveau titre.

A QUEBEC

Les activités du ministère du Travail l'année dernière

M. Barrette dépose son rapport annuel —
213 nouveaux certificats de la Commission
des relations ouvrières

Québec, 24 (D.N.C.). — L'hon.
Antonio Barrette, ministre du tra-
vail, a déposé hier, à l'Assemblée
législative, le rapport de son mi-
nistère pour l'année fiscale 1949-
50. Suivant ce rapport, la commis-
sion des relations ouvrières a ac-
corder durant l'année 1949-50 un
total de 213 nouveaux certificats
s'ouvrant 14,438 salariés. Elle a or-
donné la tenue de 9 scrutins; ten-
u 33 séances; accordé 42 ad-
judications. Au cours de l'année pré-
cédente, 594 nouveaux contrats ont
été signés résumant 126,391 salariés.
Un total de 451 nouveaux contrats
sur 584, soit 76 pour cent, résulte-
rent de négociations privées, à la
suite d'une entente à l'amiable;
99 sur 584, soit 16 pour cent, dé-
couleront de la conciliation; 361
sur 584, soit 61 pour cent, 3,949
résulteront de l'arbitrage. Au 31
mars 1950, on comptait 1143 con-
trats collectifs en vigueur sous
l'empire de la loi des relations ou-
vrières, contrats couvrant le total
de 172,273 salariés.

Dans la province actuellement,
on compte un total de 99 décrets
régissant 192,228 salariés et 20,711
employeurs, en vertu de la loi de
la convention collective.

Les officiers du service de concilia-
tion et d'arbitrage du minis-
tère du travail ont procédé à 361
interventions conciliatrices affectant
145,961 ouvriers et 361 pa-
trons ou associations patronales. 66
conciliations avaient pour objet la
signature d'un nouveau contrat de
travail; 212 le renouvellement d'un
contrat de travail; 71 le règlement
d'un grief; 12 la discussion de
sentence arbitrale.

Au chapitre de l'arbitrage, un
total de 131 conseils d'arbitrage
ont fonctionné pour étudier et ré-
gler les différends entre 131 pa-
trons ou associations patronales et
74,221 ouvriers. Les 361 concilia-
tions ont requis 2,788 séances, vi-
sités ou entrevues par les officiers
du service. Les 131 conseils d'ar-
bitrage ont tenu 1,815 séances
d'arbitrage; ont tenu 1,815 séances
d'arbitrage; 84 sentences arbitra-
les furent rendues en 1949-50 dont
41 à l'unanimité, soit près de 50
pour cent.

En ce qui a trait aux enquêtes
sur des activités antisyndicales, un
total de 100 enquêtes ont eu lieu
sur la conduite d'autant de pa-
trons à qui les syndicats ouvriers
reprochaient diverses formes d'ac-
tivités antisyndicales. Ces enquêtes
affectèrent directement 3,949 ou-
vriers et ont requis 901 visites,
entrevues ou réunions.

Au sujet de l'aide à l'appren-
tissage, le rapport annuel pour
1949-50 mentionne que 7,106 ap-
prentis ont suivi des cours dans
les métiers du bâtiment au cours
de l'apprentissage. Un total de
462 apprentis ont suivi des cours
dans les métiers de la chaussure;
392 apprentis et compagnons ont
suivi les cours dans les métiers de
l'imprimerie et 627 barbiers et
coiffeurs ont suivi les cours pour
la coupe de cheveux et la coiffu-
re. 3,221 artisans ont donc suivi
les cours et se sont prévalus de la
loi de l'aide à l'apprentissage pré-
sentée en 1945 par M. Barrette.

Relativement au service de pla-
cement provincial, nous voyons
qu'un total de 79,596 personnes
ont obtenu de l'emploi; 65,263 per-
sonnes étaient des adultes; 37,972
hommes et 27,291 femmes; et 14,333
adolescents des deux sexes. Ces
personnes ont obtenu de l'emploi
aux dix-neuf centres de placement
du Québec. Ce service possède des
sections spéciales pour les adoles-
cents, les bûcherons et les tuber-
culeux.

Au cours de 1949, la Commis-
sion des accidents du travail a dé-
boursé ou prévu une somme de
\$1,262,905.42 pour assistance mé-
dicale; \$2,452,780.70 pour inca-
pacité temporaire; \$1,090,804.07 pour
incapacité permanente; \$795,940.39
pour décès; \$964,916.01 pour cor-
rections du fonds de pension, soit
un total de \$6,267,282.59 pour le
bénéfice des victimes d'accidents
de travail.

Le service de réhabilitation de
secours a, au cours de 1949
réhabilité un total de 574 acciden-
tés. Ce travail a nécessité 1,42
visites sociales et 1,342 visites aux
employeurs.

Un raccourci de 215 milles entre Bellevue et la ville de Montréal

Une délégation demande l'appui du maire
Houde — Le tronçon Bellevue-O'Connell
Lodge aurait une longueur de 105 milles —
Pour activer le commerce et le tourisme
entre le Témiscamingue et la métropole

Une délégation de la municipa-
lité de Bellevue, au Témiscamingue,
a demandé l'appui du maire
Houde en vue d'obtenir la cons-
truction d'un tronçon de route des-
tiné à relier directement cette lo-
calité à la ville de Montréal, en
passant par Mont-Laurier.

M. Houde a révéillé cette nou-
velle aux journalistes au cours de sa
conférence de presse d'hier après-
midi. Présentement, les gens de
Ville-Marie et de Bellevue doi-
vent accomplir un grand parcours
pour aller de Bellevue à la ville de
Montréal. Ils passent par North
Bay, Pembroke et Ottawa pour
attendre la métropole en automo-
bile.

Le raccourci projeté aurait
une distance de 105 milles et re-
joindrait la route qui conduit de
Mont-Laurier à Montréal. Cela ra-
courcirait de 215 milles la course
que les citoyens de la région de
Ville-Marie et de Bellevue doi-
vent faire lorsqu'ils veulent se
rendre dans la métropole. Le tron-
çon dont il est question partait
de Bellevue et rejoindrait O'Con-
nell Lodge à la route 56; cette sec-
tion coûterait \$3 millions.

Cette liaison rendue plus facile
entre le Témiscamingue et notre
ville serait de nature à accroître
notre commerce et notre tourisme.
Voilà pourquoi le maire Houde a
accueilli la délégation avec grand
intérêt et promis d'accorder son
appui auprès du ministre de la voi-
rie, en vue de la construction de
la voie envisagée.

Nouveaux feux de circulation

Le maire Houde a également an-
noncé que le Comité exécutif ve-
rait de voter les crédits néces-
saires pour l'installation de feux de
circulation à deux intersections
très dangereuses: De Lorimier et
Rachel et Beaubien et avenue du
Parc.

On installera d'autres signaux à

plusieurs autres endroits, au cours
du mois de mars.

Honneur pour le service des incendies

M. Houde a aussi fait part aux
journalistes d'une autre nouvelle,
elle concerne cette fois le service
municipal des incendies. Le com-
missariat des incendies de la pro-
vince de Québec vient d'adresser
à l'autorité municipale une lettre
par laquelle il lui apprend que le
"National Fire Protection Associa-
tion" a décerné à la ville de Mon-
tréal un certificat attestant que la
métropole a mérité la première
place, classe "A", dans la province
de Québec, pour le travail de la
prévention des incendies accompli
durant l'année 1950, et particu-
lièrement pendant la semaine de la
prévention des incendies.

Le ministre des travaux publics,
M. Roméo Lorrain, et le commis-
saire provincial des incendies, M.
Ernest Lavigne, adressent à cette
occasion leurs félicitations au di-
recteur du service des incendies
de Montréal, M. Raymond Paré,
à son personnel ainsi qu'aux au-
torités municipales.

La Commission métropolitaine est maintenant au complet

Aux termes de sa charte, la Com-
mission métropolitaine doit se com-
poser de seize membres, mais, en
fait, depuis l'année 1940, quinze
membres seulement siégeaient au
sein de cet organisme. La raison?
Le gouvernement provincial n'y
avait pas nommé un représentant
du ministère des affaires muni-
cipales, comme la loi l'y autorisait.
Il vient de combler cette vacance
en désignant le conseiller muni-
cipal Georges Godin, à titre de por-
te-parole du ministère provincial des
questions municipales.

Les plus
belles chansons
d'ERNA SACK
sur disques



La célèbre artiste était en récital cette semaine à
l'Auditorium du Plateau et au Collège St-Laurent.

- 81000 — Voices of Spring (Strauss)
The Nightingale (Alabieff) Disque Capitol : \$1.35
- 2035 — Canzonetta (Molloy) La Foletta (Marchesi)
- 2870 — Ja so ist sie die Dubarry Ich schenk mein Herz nur dem allein
- 10454 — Wiegendorf (Mozart) Wiegendorf (Schubert) Disques Telefunken : \$1.75 ch.
- 1735 — I Question My Dispirit Heart (Barbier Seville) (Rossini) Disque Telefunken : \$2.50

ALBUM : "Erna Sack sings Popular Favorites"
Laughing Waltz Ay Ay Ay (Freire)
Sleep My Baby Sleep Vieni Vieni (Scotto)
When A lovely Lady Falls In Love Cribiribin (Pestalozza)

Album contenant 3 disques Mercury de 10 pouces : \$4.00

SUR DISQUES "LONG PLAYING" 33 1/3

ERNA SACK ET L'ORCHESTRE "NEW PROMENADE"
dirigé par Hans May

Auf Der Kirmes (Loesch) — Ouvre Ton Coeur (Bizet) —
Coppelia Waltz (Delibes) — You Will Return To Vienna
(Hans May) — El Morenito (Buzzi-Pecchia) — Open Wide
Your Window (Hans May) — Angels Guard Thee (Godard)

1 disque L.P. London No L.P.S. 46 : \$4.95

POT POURRI PAR ERNA SACK
Funiculi Funicula (Denza) — Parla Waltz (Arditi)
Jubilata (Silcher) — Village Swallows from Austria (Strauss)

1 disque L.P. Capitol No L.8000 : \$4.25

ERNA SACK CHANTE DES EXTRAITS D'OPÉRAS
ET VOS CHANSONS FAVORITES

Una voce poco fa (Barbier de Seville) — Quel guardo Il Ca-
valiere (Don Pasquale) — Caro nome (Rigoletto) — Einst
traumte meiner selbigen Base (Weber) — Den theuren zu-
verhoren (Flotow) — I Am In Love (Clavin) — In Your
Eyes I Find All My Fortune (Daufmann) — Once I Was
Tight and Tippy — I Am Dreaming About One Only —
This Is The Finest Day In My Life — I Was Never In
Love As Much As Today

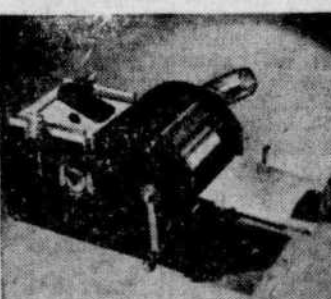
1 disque L.P. Mercury No M.G. 10044 : \$5.45

Par la poste veuillez ajouter .25 pour 1 à 3 disques

Ed. Archambault
500 est, rue SAINT-CATHERINE — MA. 6201
"Le Magasin de Musique le plus Complet au Canada"

Une révolution dans la polycopie!

LE MERVEILLEUX DUPLICATEUR
REX-O-GRAPH

- Pas d'encre
Pas de stencil
Pas de gélatine
Pas de caractères
- 

FINI DE SE TACHER LES MAINS D'ENCRE
Imprimez directement de la copie maîtresse — jusqu'à 4 couleurs
en 1 seule opération.

La copie maîtresse peut être écrite à la main, au dactylo,
imprimée ou dessinée.

VITE : Imprimez jusqu'à 125 copies par minute... et plus de 400
avec la même copie maîtresse.

SOUPLE : Imprimez n'

M. Laurent Barré dans le champ de betteraves

Après la chute du pont Duplessis, c'est le renvoi de M. Louis Pasquier, gérant de la Raffinerie de sucre du Québec, qui fait le plus parler les gens. Dans les milieux agricoles, c'est le principal sujet de conversation. A l'assemblée générale annuelle de la Coopérative Fédérée, qui a eu lieu cette semaine à Montréal, il n'était question que de cela dans les corridors et autour des tables.

L'affaire serait d'importance secondaire, n'était les implications et les conséquences qu'elle laisse deviner.

Faut-il rappeler brièvement la courte mais tumultueuse histoire de la Raffinerie de sucre du Québec?

C'est une oeuvre de M. Godbout. C'est lui qui en eut l'idée et qui mit à contribution, pour la réaliser, toutes les ressources du gouvernement provincial.

Mais le temps était mal choisi. On était au tout début de la dernière guerre. Les matériaux de construction étaient déjà rares, les prix montaient en flèche et la main-d'oeuvre agricole faisait défaut.

Le gouvernement provincial acheta une usine quelconque part aux États-Unis. Il fallut démonter la machinerie et la transporter à Saint-Hilaire. Comme les constructions n'étaient pas terminées, cette machinerie passa l'hiver à rouiller sous la neige. Quand vint le moment d'assembler tout cet outillage, on s'aperçut qu'un grand nombre de pièces étaient finies et qu'on pouvait difficilement s'en procurer de neuves.

Bref, il y eut, au début de l'affaire, un ensemble de circonstances et d'imprévoyances qui coûtèrent fort cher et qui firent douter de l'utilité de l'entreprise.

Quand M. Duplessis prit le pouvoir en 1944, on crut que l'aventure de Saint-Hilaire se terminerait par une liquidation. Le nouveau gouvernement avait fait campagne "contre la betterave". Dans le ministère, on savait que plusieurs ministres étaient d'avis de liquider l'entreprise à n'importe quel prix.

Pour quels motifs l'affaire fut-elle continuée? On ne sait trop. Y avait-il dans le gouvernement des gens qui croyaient à l'avenir de la culture de la betterave à sucre dans Québec? C'est possible. D'autres se sont-ils dit que le maintien de cette entreprise déficitaire serait une arme efficace contre les libéraux? Un tel calcul fut probable. Les pressions exercées par les associations agricoles, notamment l'U.C.C., ont-elles empêché le gouvernement de vendre l'usine au trust du sucre ou à une distillerie, comme la rumeur courait à certains moments? C'est encore une supposition raisonnable.

Toujours est-il que le gouvernement continua à opérer l'usine de Saint-Hilaire et à assumer le déficit annuel.

En 1946, on fait venir un technicien français, M. Louis Pasquier, et on le nomme gérant de l'entreprise. M. Pasquier s'adapte vite au milieu canadien.

La Raffinerie de sucre est déficitaire, parce que la production annuelle est insuffisante. L'usine reçoit environ 20,000 tonnes de betteraves, quand sa capacité est de 100,000 tonnes. Il faut convaincre les cultivateurs de semer de la betterave. M. Pasquier,

avec les agronomes de la région, s'attelle à la tâche. En 1950, l'usine reçoit 143,000 tonnes de betteraves. Le déficit, qui était de \$400,000 en 1946, se transforme en un bénéfice de quelques milliers de dollars en 1949, et de \$900,000 en 1950. L'affaire est définitivement sauvée; les cultivateurs ont confiance, et la culture de la betterave est définitivement implantée dans la Province de Québec.

De tels résultats ont été obtenus en dépit de la politique.

On sait que, dans Québec, les députés et les ministres se mettent le nez partout. C'est une vieille habitude qui paralyse et qui corrompt tous les rouages administratifs. On pense bien que la Raffinerie de sucre du Québec ne fut pas exempte de ces misères.

Une entreprise gouvernementale qui emploie quelques centaines d'hommes durant les mois d'automne, et qui a un personnel permanent assez nombreux, est un fromage alléchant pour les politiciens.

Alors, ministres et députés ne cessent, durant quatre ans, de harceler M. Pasquier pour lui faire employer des bossus, des bancals, des nabots, des manchots, des ivrognes, tout ce déchet humain qui, même en des temps de prospérité, est incapable de trouver de l'emploi, et qui a besoin de la politique pour se maintenir en place. M. Pasquier résista tant qu'il put aux pressions et aux menaces. Il envoya paître les députés et dit leur fait aux ministres.

Dans de telles conditions, un homme est incapable de se maintenir en place. Il est destiné à être mis à la porte un jour ou l'autre. L'échéance se produisit le 9 janvier. Le chef de cabinet du Premier ministre fit le voyage à Saint-Hilaire pour enjoindre à M. Pasquier de déguerpir *subito presto*. Motifs? Aucun.

Que deviendra la Raffinerie de sucre du Québec? Personne ne le sait. Il court toutes sortes de rumeurs qui ne paraissent pas sans fondement. On sait que le trust du sucre a toujours lorgné avec envie du côté de Saint-Hilaire. Aurait-il décidé de tenter le grand coup, maintenant que l'entreprise fait des bénéfices? C'est fort possible. Coïncidence étrange: le magnat montréalais du sucre était à Québec le jour où le renvoi de M. Pasquier fut décidé.

Mais les cultivateurs ne l'entendent pas de cette oreille. L'Association des Producteurs de betterave à sucre, qui groupe 3,000 membres, veille au grain. Car elle sait que ce sont, en définitive, les producteurs de betterave qui paieront les pots cassés. Si la politique entre à pleine portee dans l'usine de Saint-Hilaire, si on embauche tous les vauriens qui cherchent une "job" à rien faire, ce sont les producteurs qui en subiront les conséquences. Même chose si le gouvernement les livre, pieds et poings liés, au trust du sucre.

C'est pourquoi l'Association des Producteurs de betterave à sucre a raison de surveiller de près ce qui se passe actuellement du côté de Saint-Hilaire. C'est l'intérêt le plus immédiat de ses membres qui en jeu.

Gérard FILION

Ce que pensent les Européens

Harry F. Kern, qui dirige au Newsweek le bureau des affaires internationales, adresse de Bonn, à son hebdomadaire, une dépêche désenchantée.

Son analyse vaut la peine d'être pesée. Mais le plus frappant, c'est trois ou quatre jugements qui vont diamétralement à l'opposé de la propagande américaine, et confirment ce que nous savons par ailleurs de l'opinion moyenne en Europe.

Par exemple, M. Kern remarque que le voyage du général Eisenhower représente pour celui-ci un grand succès personnel. Cependant,

le voyage d'Eisenhower a réglé peu de chose, sauf qu'il faut lever des divisions.

Les Européens, nous le savons, vivent dans l'angoisse. Mais dans l'angoisse de quoi, exactement? M. Kern écrit:

Ce que craignent beaucoup d'Européens, ce n'est pas que la Russie commence une guerre d'agression, mais c'est que l'Amérique commence d'abord une guerre préventive.

M. Kern n'analyse pas cette curieuse expression de "guerre préventive", laquelle suppose que la meilleure façon de ne pas se mouiller, c'est encore de se jeter à l'eau.

Enfin, sur la guerre de Corée, voici les sentiments que le journaliste américain a rencontrés en Europe:

Les Européens estiment que la Corée, c'est la guerre de l'Amérique, que nous avons provoquée les communistes chinois, et qu'en tout état de cause nous pouvons nous en tirer.

Ces constatations déplairaient sans doute, de ce côté-ci de l'Atlantique. Mais elles révèlent la valeur explosive, en Europe, de la déclaration Staline. Peut-être feront-elles mieux comprendre les plaintes d'un Walter Lippmann ou d'une Dorothy Thompson sur la politique extérieure de Washington, laquelle, disent-ils, sert admirablement la propagande tendancieuse et tortueuse du Kremlin.

LETTRES AU DEVOIR

ALLONS EN COREE

M. le rédacteur, Pour ce qui ne devait être qu'une expédition policière pour rétablir la paix en Corée, voici qu'après presque un an de bataille, les sauveteurs sont encore bien loin de leur compte, en vérité. On serait mieux porté à croire que leur présence n'est pas trop appréciée là-bas. Tout de même s'ils ne sont pas encore parvenus à établir la paix en ce petit pays, ils ont assez bien réussi à anéantir une bonne partie de la population, des industries et des habitations. Mais il ne faut pas désespérer car, s'ils ne parviennent pas à leurs fins, ils pourront toujours se servir de leur fameuse bombe atomique, ce qui est plus simple et qui réduira tout le pays en cendres, et ensuite la paix y régnera.

Les Russes n'auront qu'à montrer cette hécatombe au reste de l'Asie pour lui faire voir ce que leur régime colonial impose aux peuples américains, et déjà ils auront gagné les Asiatiques à leur cause.

Ici, au Canada, on ne doit pas protester contre ces massacres parce que les communistes protestent et que ce serait faire leur jeu. Allons, braves Canadiens, reprenez donc votre fusil encore une fois, et participez docilement à cette petite guerre.

UN VETERAN

M. DUPLESSIS EST-IL UN FARCEUR? LES CULTIVATEURS SE LE DEMANDENT

Dans ses discours aux fêtes du Mérite agricole ou aux congrès des agronomes, M. Duplessis lance des phrases comme celles-ci: "L'agriculture est l'industrie de base de la province". "L'agriculture est la pierre angulaire de tout progrès, de toute prospérité et de véritable sécurité et stabilité".

"Les peuples forts sont ceux chez qui l'agriculture occupe une place de choix". "L'agriculture occupe dans la vie une position de choix, une position de patriote, une position réellement sociale, parce que son travail, parce que ses activités"

Ces propos me reviennent en mémoire tandis que le Père Régis, O.P., donne à la même Ecole des Parents, durant le carême, cinq leçons sur la spiritualité conjugale.

Un auditoire nombreux suit les exposés du Père Régis. Mais dans cet auditoire, il y a certainement cinq femmes pour un homme. Il semblerait que la spiritualité conjugale, qui regarde les époux, est un sujet pour les épouses seules, un thème dont les hommes se méfient ou qui, en tout cas, n'éveille guère leur curiosité.

Or justement, le Père Régis apporte un message substantiel. Il écarte tout vocabulaire technique, de sorte qu'on le suit sans trop d'efforts; mais il aborde les réalités du mariage et de la spiritualité. Son cours est nourri de doctrine, il apporte une "pensée d'adulte", une pensée virile — et non les superficialités qu'on attend du classique "conférencier pour dames" (expression plus méprisante encore, quand on y pense, pour les femmes que pour les conférenciers).

Comment, dans une ville comme Montréal, ne se trouve-t-il pas plusieurs centaines d'hommes qui se posent les problèmes les plus graves du mariage — où ils sont tout de même engagés — et qui désirent entendre là-dessus méditer un maître?

Trois mercredis soir encore, à la salle St-Stanislas (rue Laurier), le Père Régis poursuivra son enquête et répondra aux questions que le public lui soumettra. Les épouses y sont toujours cordialement invitées. Mais l'entrée n'est pas interdite à leurs maris.

Encore l'affaire de Bernonville

Pouvons-nous être sincères et défendre M. de Bernonville? C'est ce que nous demandons assez cavalièrement un ami. Et pour soutenir son propos, il remet en cause le régime de Vichy — donc une politique. Et il ne s'aperçoit qu'il prouve ainsi que M. de Bernonville est un réfugié politique, que nous avons le devoir de lui reconnaître le droit d'asile.

N'entrons pas dans de vieilles discussions inutiles et n'importons point des querelles françaises: nous en avons déjà assez chez nous.

Le reste qu'après 1940, deux loyalistes réclamèrent l'adhésion des Français. De braves gens, en toute sincérité, embrassèrent des causes adverses. Ces options les amenèrent à poser des actes parfois tragiques. Allons-nous faire,

COURRIER DE FRANCE

Le dialogue Asie-Occident

Attitudes du Commonwealth: M. Sananayake et M. Saint-Laurent — Les mêmes problèmes, aperçus dans leur perspective close et dans leur perspective ouverte — Si tu veux la paix, prépare... la paix!

par Pierre de GRANDPRE

Le "Listener", organe hebdomadaire de la B.B.C. de Londres, publiait, le 18 janvier, les allocutions radiophoniques prononcées par quatre premiers ministres du Commonwealth, lors de leur récent séjour en Grande-Bretagne. Le service de la Documentation française, qui nous apporte en circulation une version française de ces discours, nous fournit l'occasion de nous arrêter sur ces textes importants et d'en reprendre l'examen. Il semble qu'en cette occasion, chacun de ces hommes d'Etat ait voulu livrer au peuple anglais un message original, l'essentiel de sa pensée et de ses principes d'action dans la crise présente du monde.

Considérons séparément, ces textes, qui définissent en peu de mots et non sans éloquence des prises de position par ailleurs connues, ne présentant pas un grand intérêt de nouveauté; mais leur rapprochement est propre à stimuler la réflexion. Le lecteur appréciera que deux d'entre eux développent bien qu'un effort vers la modération y soit sensible — des recettes de salut qui ont souvent avoué leur faillite; cependant que les deux autres invitent à un profond renouvellement des attitudes internationales comme à la seule façon de conjurer un désastre dont, autrement, la menace reparaitrait toujours sous un nouveau visage. Aurons-nous l'audace de prétendre que c'est parce qu'ils n'ont "rien à dire" que les deux représentants orientaux ont donné à leur message tant de généralité et tant d'ampleur?

Nous reproduisons, demain des extraits des allocutions londoniennes du premier ministre de Nouvelle-Zélande et du Pandit Nehrou. Aujourd'hui, plaçons côte à côte les considérations du premier ministre de Ceylan, M. D. S. Senanayake, et celles de notre premier ministre. Les sous-titres sont de nous.

La paix, inconciliable avec les "politiques de puissance"

"Un monde en paix est ce dont les nations de l'Asie sud-orientale ont avant tout besoin... Ces nations inclinent donc naturellement à se ranger du côté des puissances qui, d'une façon générale, travaillent pour la paix. Mais les habitants de l'Asie sud-orientale sont extrêmement surpris de la facilité et de la rapidité avec lesquelles les Alliés, qui hier combattaient ensemble l'intolérance et la violence, sont aujourd'hui portés en deux camps hostiles avec intrépidité. L'un et l'autre camp déclarent aux Nations Unies, dans leurs Assemblées nationales, et dans toutes les circonstances concevables, qu'ils travaillent chacun à sauvegarder la paix du monde.

La situation mondiale actuelle a sa racine dans le vieux jeu de la politique de puissance et les nations ont tiré deux guerres mondiales pour s'immiser contre ce système, en vain semblait-il. Depuis le XVIIe siècle jusqu'à la première guerre mondiale, l'Europe a dominé le monde et au début du XXe siècle sa domination paraissait intangible et éternelle. L'oligarchie des grandes puissances européennes, assumant la tâche de régler la conduite des affaires internationales et était capable d'intervenir efficacement dans n'importe quelle région du globe, que l'Asie ait atteint ou non.

Les Etats souverains constituant l'aristocratie internationale, jaloux de leur situation privilégiée, choisissaient avec soin leurs collègues du cercle enchanté. La paix internationale était nécessaire non pas pour le plus grand bien de l'humanité, mais pour que ces Etats pussent imposer leur domination au monde, et ils la maintenaient par un équilibre de puissance entre eux... Le bonheur de l'humanité dans son ensemble passait au second plan, et la prospérité de l'oligarchie venait en premier. L'égalité entre les Etats souverains n'existait qu'en théorie. Les autres puissances, moyennes ou petites, restaient donc à la périphérie et étaient impuissantes à exercer une influence sur le mécanisme délicat

de toutes les grandes religions et de l'idéalisme le plus élevé, se demandent si l'humanité n'aurait pas mieux servi le règne final de la vérité et de la perfection qui est son but, et si les grandes puissances n'insistent pas trop sur la forme de l'organisation gouvernementale et l'amélioration de l'organisation économique et sociale d'un pays, comme moyen d'assurer un plus grand bonheur à l'humanité. Nous, en Orient, au cours de longues périodes de lutte vers la lumière, nous avons compris l'antique leçon de la suspicion et de la crainte, de l'avidité et de la convoitise, du désir du pouvoir et de l'exploitation des faibles, et nous sommes convaincus que c'est seulement par une connaissance plus élevée des valeurs spirituelles fondamentales de l'existence qu'on pourra arriver à l'entente internationale. Nous croyons à un mode de vie... où la "politique de puissance" ne joue aucun rôle dans la conduite des affaires internationales... Si le monde veut la paix, il faut qu'il sorte du cercle vicieux de l'équilibre des forces, de la crainte causée par le manque de sécurité et de la course aux armements.

Cela ne pourra résulter que d'un changement d'attitudes de l'aristocratie internationale des grandes puissances, puisque cela exige

(Suite à la page 5)

Propos de l'innocent

Encore le chanteur de charme

Frère Gervaise — pseudonyme transparent de M. Joseph Folliet — faisait il y a peu, contre le chanteur de charme, une colombe bien contrôlée et admirablement pittoresque.

Sa charge lui a valu en France tout un courrier. Il réplique sur le mode humoristique, puis, élevant le débat, il remarque: "Après vingt-cinq ans de journalisme, je constate toujours avec étonnement combien une partie du public catholique se révèle imperméable au sens de l'humour". Que dirait-il, bonne mère, s'il vivait au pays de La Bastillière et des DENREES PERISSABLES!

Mais laissons plutôt la parole à Frère Gervaise:

Je ne m'attendais pas à ce que mon invocation imprécatoire et crépitante au chanteur de charme me vaille une telle correspondance. La correspondance des grands jours et des grandes contrariétés, c'est à dire une avalanche de lettres contradictoires, les unes me félicitant avec enthousiasme, les autres m'approuvant avec réserves, d'autres enfin me traitant avec la même dévouement dédaigneuse que la chaussette usagée ou le poisson pourri. J'espère que Témoinage Chrétien pourra insérer une collection d'indignation et d'anthèmes au-dessus de quoi mes pauvres petites blagues font figure d'eau rouge ou de petite bière.

Un lecteur m'en veut d'avoir adressé, au passage, une chiquenotte à Paul Delmet et à La Petite Eglise. Si une concession peut l'apaiser, je lui dirais que je prends volontiers à mon compte le jugement de Debussy: "Tout le monde ne peut pas faire du Paul Delmet", — aphorisme que, chacun, d'ailleurs, est libre d'interpréter à sa manière. J'ajouterais que je considère le docteur Paul Delmet comme typique de la sentimentalité 1900 et que, lorsque des souvenirs d'enfance me reviennent, il m'arrive de fredonner, sans presque m'en apercevoir:

Je sais une église, au bord du ruisseau... ou même: Une étoile d'amour, une étoile d'ivresse...

Mais je précise que si, pris tout seul, le Paul Delmet est supportable à petites doses, il devient proprement intolérable déguisé à longueur de concert par un chanteur de charme.

Je veux, maintenant, élever un style un peu pointu, la verdure et l'atmosphère de mon langage et (une fois de plus) l'emploi de l'argot. Elle serait bien attrapée si je lui répondais:

Ceux-là s'indignent parce que j'ai malmené un peu de rudesse le chanteur de charme. Mais ils n'ont jamais songé à s'indigner contre les insultes à la vraie musique et à la vraie chanson que prodigue le distributeur de sucreries mélodiques, à contre les équivoques frelées et feutrées par lesquelles il contribue à ruiner la moralité de notre époque. Au risque de les scandaliser, je leur avouerai que je trouve une chanson grossière, une scie d'étudiants, de rapins ou de tourlourous moins dangereuse que le roucoulement du chanteur de charme. La grossièreté réveille les âmes délicates et n'apprend rien aux âmes grossières. La chanson insinuante se fait la complice de maintes déchéances morales; elle provoque aux fautes de surprise et entretient les fautes d'habitude.

C'est pourquoi, en définitive, malgré quelques plaisanteries un peu grossières et un peu mous-seuses, je ne crois pas avoir été trop sévère pour le chanteur de charme, qui, d'ici quelques lustres, paraîtra aussi ridicule que le comique trouper ou la "gommeuse" des années 1900.

Frère GENIEVE

(T. C.)

BLOCS - NOTES

L'industrie américaine va-t-elle faire faim

Après M. Dean Acheson, secrétaire d'Etat américain; après M. Charles Sawyer, secrétaire du Commerce; après le général Marshall, secrétaire à la Défense nationale; après le directeur de la mobilisation américaine, M. Charles E. Wilson, voici que le Secrétaire à l'Intérieur, M. Oscar L. Chapman réclame la canalisation immédiate du St-Laurent.

Bref, c'est tout le ministère Truman qui s'attelle à convaincre un comité parlementaire que la canalisation du fleuve s'impose immédiatement.

Les motifs invoqués sont divers. Mais ils reviennent presque toujours à un argument essentiel: la canalisation s'impose pour sauver l'économie américaine en temps de guerre.

Il faut canaliser le Saint-Laurent parce que l'industrie américaine est à la veille de manquer d'acier. Suivant une formule célèbre, la mine de Mesabi has fought its last war, elle a combattu sa dernière guerre. Il faut chercher ailleurs le minerai de fer. Puisqu'on en trouve dans l'Ungava, il faut canaliser le Saint-Laurent pour amener aisément le minerai aux hauts fourneaux américains.

L'industrie américaine de l'acier "a avoir faim; et la guerre en perspective stimule prodigieusement son appétit. Comme on a presque vidé le sous-sol du pays, il faut maintenant exploiter d'autres ressources naturelles.

Le fer d'ailleurs ne suffit pas, a dit M. Chapman, encore qu'il se place en tête des "priorités". Il faudra en outre importer plus de nickel canadien, de cobalt canadien, de zinc, d'uranium canadiens, et d'autres métaux qualifiés de "stratégiques".

La canalisation du Saint-Laurent apparaît ainsi dans une perspective étrange. Elle est le moyen, pour les Etats-Unis, de s'approvisionner à même les ressources naturelles du Canada. Elle est la route qui facilite le départ du minerai brut ou semi-ouvré, vers des usines

américaines qui lui donnent sa forme définitive. Elle alimentera l'industrie américaine déjà établie aux dépens d'industries canadiennes à établir.

On conçoit qu'un économiste anglo-canadien, le lieutenant-colonel G. R. Stevens, lance un cri d'alarme et déclare: c'est le temps où jamais de décider si nous serons un satellite des Etats-Unis ou un peuple indépendant.

Pas une muraille de Chine, mais... Il ne s'agit pas de défendre une autarcie, coûteuse partout, et particulièrement impensable pour un pays comme le Canada. Nul pays ne saurait vivre dans un système clos; à fortiori si l'on possède un petit marché intérieur et s'il dépend de l'exportation pour vivre.

Le problème est très différent. Nous voulons savoir si le gouvernement canadien et si les divers gouvernements provinciaux feront délibérément du Canada, et pour toujours, une province économique des Etats-Unis.

Nous voulons savoir si le destin du Canada, c'est de servir de réservoir aux industries américaines, lesquelles se livreront outre-qua-

CHRONIQUE OUVRIERE

Ecole d'action ouvrière — Plan Scanlon et journées d'étude à l'université — Arbitrage à l'Aluminium Company et à la Compagnie d'Autobus de Chicoutimi — Revenu record du travailleur canadien

Ecole d'action ouvrière

Le Conseil central de Montréal, en collaboration avec le Service d'Education de la C.T.C.C., vient de préparer une série de cours à l'intention des syndiqués de la région, dont le premier sera donné le 7 mars prochain.

Le programme comprend d'abord l'étude du problème ouvrier dans l'usine, dans la famille et dans la société. On discutera ensuite des problèmes posés par l'arrivée à la solution que propose le syndicalisme chrétien. On passera ainsi en revue différentes questions d'intérêt syndical, telles que la convention collective, la législation ouvrière, la négociation, la conciliation et l'arbitrage, le salaire et le règlement des griefs.

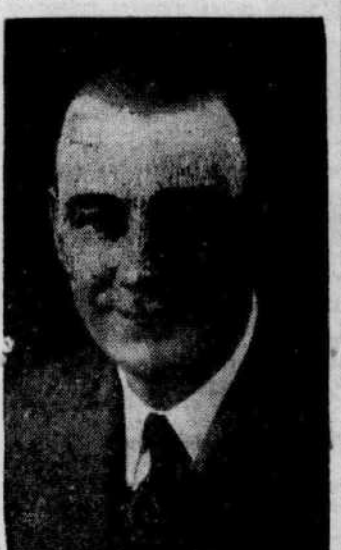
Les cours se donneront chaque mercredi soir, à 8 heures, dans une salle de l'Ecole Chénier. Chaque leçon sera suivie d'un forum. Le professeur invité pour le premier cours du 7 mars est M. Jean Marchand, secrétaire général de la C.T.C.C. Suivront ensuite, MM. Gérard Pelletier, J.P. Geoffroy, Gérard Picard, Angelo Forte, Fernand Jolicoeur, Théodore Léprieux et René Gosselin.

Cette nouvelle série de cours fait partie d'un programme d'ensemble tracé par le Conseil central de Montréal et constitue la première session d'une Ecole d'Action ouvrière désormais permanente.

Tous les syndiqués de la région de même que toutes les personnes qui s'intéressent aux questions ouvrières sont cordialement invités. On peut s'inscrire en s'adressant à 1231 est, rue Demontigny, Montréal, FA. 3694.

Plan Scanlon

Le professeur J. Norbert Scanlon, éminent spécialiste des questions ouvrières, à la section des relations industrielles, du Massachusetts Institute of Technology, sera l'un des conférenciers de la 3e session intensive des relations industrielles à l'Université de Montréal.



M. J. NORBERT SCANLON

Le sujet portera sur les directives syndicales et la direction des entreprises. M. Scanlon parlera de son fameux plan de collaboration syndico-patronale appelé le plan Scanlon. M. Scanlon a été l'un des fondateurs du premier syndicat de l'acier affilié au C.I.O. (S.W.O.C.) à Washington pour réaliser l'application de son plan de collaboration. Quelques années plus tard il fut appelé par le directeur de la section des relations industrielles du Massachusetts Institute of Technology et depuis il enseigne les relations industrielles et les questions ouvrières.

Coopérative du meuble

Les délégués au conseil central de Montréal ont pris connaissance, au cours de leur dernière réunion, d'un projet de coopérative d'ameublement présenté par le syndicat unifié.

Comme on le fit remarquer au cours des discussions, le meuble sert actuellement à faire réaliser aux grands détaillants des profits considérables. Les ouvriers trouveraient un avantage indéniable à

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 est, Ste-Catherine

Contez le jeudi C.R.L.P. 12 h. 23

PL. 1786-1787 12 h. 40

10% d'escompte aux communautés religieuses.

MAGNUS POIRIER

Entrepreneur Pompes Funébres Expert Embaumeur

6603, rue ST-LAURENT

Georges Godin

Successeur d'Arthur Landry Eng.

DIRECTEUR DE FUNERAILLES

SALONS MORTUAIRES MODERNES

SERVICE D'AMBULANCE

Salons : 518 RACHEL EST Bureau : 828 RACHEL EST

FAIKIRK 3571



M. Jacques MELANÇON, président de la section "Montréal" pour la 19e campagne annuelle de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises, qui s'ouvrira dimanche prochain et durera jusqu'au 8 mars, avec un objectif de \$1,150,000.

Courrier de France

(Suite de la page quatre)

qu'elles sacrifient une partie de leur prestige et certains de leurs privilèges.

Le CANADA constate des échecs et désigne des coupables

M. Saint-Laurent, chef d'un grand parti admiss au cercle d'entente, prêche à la fin de son discours une audience distraite à ces vues; mais auparavant, son allocution résume les prémisses raisons qui fondent l'action des grands nations d'Occident :

Dans l'enthousiasme de la victoire après la dernière guerre, nous espérons tous, dit-il, que les pays victorieux coopéreraient en temps de paix comme ils l'avaient fait en temps de guerre... Notre attitude n'a pas trouvé d'écho auprès du gouvernement de l'Union Soviétique. Le monde, en ce début de 1951, n'est pas l'endroit heureux que nous avions souhaité. La menace de guerre est suspendue sur nous comme une nuée d'orage... Empêcher la guerre est certainement le premier souci de tous les peuples libres. Je crois que, dans tous les pays, le peuple lui-même veut la paix... Mais nous ne pouvons pas ignorer le fait que l'Union Soviétique est armée jusqu'aux dents, et que la politique du gouvernement soviétique ne laisse aucun doute sur le fait que le but réel de ses dirigeants est la domination du monde par le recours à la force ou la peur du recours à la force.

Nous ne sommes pas disposés à abandonner notre liberté... C'est pourquoi nous sommes amenés à conclure que le seul moyen d'assurer une sécurité quelconque à la liberté et à l'indépendance des pays de l'Atlantique Nord, c'était de mettre nos forces en commun

et d'augmenter ces forces mises en commun jusqu'au point de rendre une agression improbable. Je ne crois pas qu'une nation, quelle qu'elle soit, déclenche une guerre si elle n'a pas le sentiment qu'elle a de bonnes chances de la gagner. Le but de l'alliance de l'Atlantique-Nord est d'empêcher la guerre mondiale en supprimant les perspectives de victoire de l'agression.

La plus sûre recette aujourd'hui disponible pour le maintien de la paix : la préparation de la victoire, si...

L'alliance de l'Atlantique-Nord n'est qu'un pis-aller. On la conclut parce que nous n'avons pas pu nous servir du mécanisme des Nations Unies pour créer le sentiment de sécurité que nous espérons établir au moyen de cette organisation universelle. Il y a une chose dont je suis certain. Aucun homme du monde occidental ayant le sens des responsabilités ne désire voir l'effacement de la Corée se transformer en une sorte de guerre non déclarée entre les Nations Unies et le peuple chinois. Ce serait le genre de guerre qui ne pourrait servir personne de notre côté et qui risquerait d'assurer un avantage relatif considérable à l'Union Soviétique, si elle pouvait éviter d'être directement impliquée... Il ne faut jamais nous laisser aller à oublier que le but réel de nos dirigeants est la domination du monde par le recours à la force ou la peur du recours à la force.

Nous ne sommes pas disposés à abandonner notre liberté... C'est pourquoi nous sommes amenés à conclure que le seul moyen d'assurer une sécurité quelconque à la liberté et à l'indépendance des pays de l'Atlantique Nord, c'était de mettre nos forces en commun

tant rien, mais souriant au boutiquier assis parmi ses pots de cuisine ou ses vases d'argile. Des boutiquiers aussi beaux que les maharajas de nos rêves. Des vieux à barbe blanche et au turban énorme en robe de velours pourpre ornée de paillettes qui scintillent au soleil. Des cordonniers qui font des souliers merveilleux, très pointus et à la pointe relevée comme une queue de scorpion. Des arrangeurs de dents qui ont des enseignes terribles avec un énorme ratelier en plâtre et des pinces syndicales, en bois peint. Des vendeurs de friandises qui se promènent dans la foule, leur grand plateau sur la tête. Des femmes voilées qui regardent tout cela à travers leur voile noir. Elles ressemblent à des vagues. Vagues joyeuses qui éclatent de rire quand on les regarde un peu trop...

Pas de fièvre!

Mais quand nous rentrons dans notre chambre, nous sommes froids. Vite, le thermomètre! Evidemment, un degré de fièvre. Et nous qui voulions partir demain! Tant pis! Aspirine, très chaud et hop! dans le sac de couchage. Notre bouteille de brandy, dite "de secours", est vide. Ça vaut mieux l'affreux brandy que nous avons acheté à Lahore était une mixture d'alcool et de poison. Rues de l'acide et de l'urine de dro-madaira.

Mardi le 30.

Journée de repos dans cet hôtel sans chauffage et où il n'y a jamais d'électricité pour plus d'une heure à la fois. Nous nous couchons tôt de manière à être en pleine forme demain matin.

Mercredi le 31.

Pas de fièvre! Tout va très bien. Lever à six. A une heure, nous avons repris la grande route qui nous emmène droit sur l'Afghanistan. Par la romantique passe du Khyber...

N. B. — On rejoint les deux voyageurs par courrier aérien à Poste restante, Beyrouth, Liban, Asie Mineure.

LE DEVOIR

430-434 est, rue Notre-Dame

Tél. BE. 3361

LE SOIR (après 5 h. p.m.) :

Concierge BE. 3361

Rédaction-annonces BE. 3362

Impressions BE. 3363

Abonnements BE. 3364

Composition BE. 3365

Presse BE. 3366

Expédition BE. 3367

L'amende de \$10.00 pour stationnements prohibés

La ville de Montréal reçoit l'autorisation de majorer la peine pécuniaire imposable aux contrevenants, mais elle ne se prévaudrait pas de cette permission pour le moment — Elle attendra l'aménagement de parcs de stationnement

La ville de Montréal a reçu de la Législature l'autorisation de porter de \$2 à \$10, l'amende pour stationnement des autos dans les endroits prohibés. Il s'agit évidemment d'une permission, que l'autorité municipale pourra mettre en vigueur, à sa discrétion, au moment qu'elle jugera opportun.

On croit toutefois que cette majoration de l'amende à \$10 ne sera pas appliquée, aussi longtemps que la municipalité ne disposera pas de meilleures commodités de stationnement.

Le nouveau budget municipal prévoit par ailleurs l'aménagement de lieux publics de stationnement dans le centre de la Ville, et la métropole vient d'obtenir de la Législature des pouvoirs à ce sujet. A propos du stationnement des autos, le rapport de la Commission municipale d'étude des problèmes de la circulation et du transport formulait les recommandations qui suivent :

Le stationnement prolongé doit être supprimé et les rues réservées à leur principale fin, qui est d'être des voies de circulation. Les restrictions au stationnement pour fins de circulation doivent être maintenues et dans la plupart des cas, il faut interdire tout stationnement.

Grâce aux relevés de stationnement effectués en 1946 et en 1947, par le service d'urbanisme, on a pu déterminer les besoins actuels de la ville. Il faut actuellement 2,200 unités de stationnement hors rue, en plus des 3,800 normalement disponibles hors rue, et des 1,500 en bordure des rues. La situation exige :

1. d'augmenter ces forces mises en commun jusqu'au point de rendre une agression improbable. Je ne crois pas qu'une nation, quelle qu'elle soit, déclenche une guerre si elle n'a pas le sentiment qu'elle a de bonnes chances de la gagner. Le but de l'alliance de l'Atlantique-Nord est d'empêcher la guerre mondiale en supprimant les perspectives de victoire de l'agression.

La plus sûre recette aujourd'hui disponible pour le maintien de la paix : la préparation de la victoire, si...

L'alliance de l'Atlantique-Nord n'est qu'un pis-aller. On la conclut parce que nous n'avons pas pu nous servir du mécanisme des Nations Unies pour créer le sentiment de sécurité que nous espérons établir au moyen de cette organisation universelle. Il y a une chose dont je suis certain. Aucun homme du monde occidental ayant le sens des responsabilités ne désire voir l'effacement de la Corée se transformer en une sorte de guerre non déclarée entre les Nations Unies et le peuple chinois. Ce serait le genre de guerre qui ne pourrait servir personne de notre côté et qui risquerait d'assurer un avantage relatif considérable à l'Union Soviétique, si elle pouvait éviter d'être directement impliquée... Il ne faut jamais nous laisser aller à oublier que le but réel de nos dirigeants est la domination du monde par le recours à la force ou la peur du recours à la force.

Nous ne sommes pas disposés à abandonner notre liberté... C'est pourquoi nous sommes amenés à conclure que le seul moyen d'assurer une sécurité quelconque à la liberté et à l'indépendance des pays de l'Atlantique Nord, c'était de mettre nos forces en commun

tant rien, mais souriant au boutiquier assis parmi ses pots de cuisine ou ses vases d'argile. Des boutiquiers aussi beaux que les maharajas de nos rêves. Des vieux à barbe blanche et au turban énorme en robe de velours pourpre ornée de paillettes qui scintillent au soleil. Des cordonniers qui font des souliers merveilleux, très pointus et à la pointe relevée comme une queue de scorpion. Des arrangeurs de dents qui ont des enseignes terribles avec un énorme ratelier en plâtre et des pinces syndicales, en bois peint. Des vendeurs de friandises qui se promènent dans la foule, leur grand plateau sur la tête. Des femmes voilées qui regardent tout cela à travers leur voile noir. Elles ressemblent à des vagues. Vagues joyeuses qui éclatent de rire quand on les regarde un peu trop...

Pas de fièvre!

Mais quand nous rentrons dans notre chambre, nous sommes froids. Vite, le thermomètre! Evidemment, un degré de fièvre. Et nous qui voulions partir demain! Tant pis! Aspirine, très chaud et hop! dans le sac de couchage. Notre bouteille de brandy, dite "de secours", est vide. Ça vaut mieux l'affreux brandy que nous avons acheté à Lahore était une mixture d'alcool et de poison. Rues de l'acide et de l'urine de dro-madaira.

Mardi le 30.

Journée de repos dans cet hôtel sans chauffage et où il n'y a jamais d'électricité pour plus d'une heure à la fois. Nous nous couchons tôt de manière à être en pleine forme demain matin.

Mercredi le 31.

Pas de fièvre! Tout va très bien. Lever à six. A une heure, nous avons repris la grande route qui nous emmène droit sur l'Afghanistan. Par la romantique passe du Khyber...

N. B. — On rejoint les deux voyageurs par courrier aérien à Poste restante, Beyrouth, Liban, Asie Mineure.

LE DEVOIR

430-434 est, rue Notre-Dame

Tél. BE. 3361

LE SOIR (après 5 h. p.m.) :

Concierge BE. 3361

Rédaction-annonces BE. 3362

Impressions BE. 3363

Abonnements BE. 3364

Composition BE. 3365

Presse BE. 3366

Expédition BE. 3367

Compte rendu de la séance du 24 février 1951.

Le 24 février 1951, la séance a été présidée par M. le Président.

Le 24 février 1951, la séance a été présidée par M. le Président.

Le 24 février 1951, la séance a été présidée par M. le Président.

Le 24 février 1951, la séance a été présidée par M. le Président.

Le 24 février 1951, la séance a été présidée par M. le Président.

Le 24 février 1951, la séance a été présidée par M. le Président.

Offres d'emploi au Service civil fédéral

Le Devoir publie, à titre d'information, certaines offres d'emploi qui se présentent au service du gouvernement fédéral. Les offres qui apparaissent ci-dessous sont extraites des bulletins que le Service civil fait afficher dans les bureaux de poste.

Un directeur des services d'information pour le ministère de la Santé nationale et du bien-être social, à Ottawa. Traitement allant jusqu'à \$6,000, selon la compétence.

Fonctions : Sous l'autorité des sous-ministres de la Santé nationale et du Bien-être social, être chargé de l'organisation et de la direction de la division des services d'information; diriger la rédaction et la diffusion des renseignements relatifs aux travaux qu'exécutent toutes les divisions du ministère; expliquer le programme et les méthodes du Ministère en matière de santé et de bien-être; surveiller la publication du bulletin de la Santé nationale et du Bien-être social; diriger la rédaction et la publication des nouvelles, d'articles de revues et d'autres textes devant servir à des allocations prononcées en public ou à la radio par des fonctionnaires du Ministère; fournir aux journalistes, aux auteurs et aux propriétaires de journaux, des renseignements particuliers sur des sujets touchant le Ministère; exécuter, au besoin, d'autres travaux connexes.

Qualités requises : Degré d'école supérieure (H.S.), des points additionnels étant accordés pour un grade universitaire; un certain nombre d'années d'expérience étendue et éminente à titre d'administrateur ou de surveillant du travail de publicité et de relations publiques; talent et expérience voulus pour écrire, diriger la correspondance et pour proposer des allocations en public; de préférence, une connaissance approfondie et une certaine expérience en matière de publicité relative aux ministères de l'Etat ou à de grands organismes; aptitude à étudier des lois et à en vulgariser le texte; qualités personnelles appropriées; état physique satisfaisant.

Les formulaires de demande devront parvenir à la Commission du service civil, à Ottawa, au plus tard le 2 mars 1951. Prière de mentionner le numéro de concours : 51-330.

Un directeur des services d'information pour le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, à Ottawa. Traitement allant jusqu'à \$6,000 selon la compétence.

Fonctions : En sous-ordre, organiser le travail et surveiller le personnel de la division de la rédaction et de l'information du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration; déterminer le caractère et la portée des renseignements qui peuvent le mieux favoriser l'immigration au Canada et l'acquisition de la citoyenneté canadienne; être chargé d'organiser, d'organiser et de diriger des campagnes d'information outre-mer et au Canada; surveiller la préparation de la copie et des maquettes ainsi que la collection, la production et la distribution de brochures et autres imprimés ou renseignements relatifs à la citoyenneté, à l'immigration et aux affaires indiennes; être chargé de la préparation du rapport annuel du Ministère; fournir au public, au moyen de la correspondance ou autrement, des détails généraux touchant les questions qui relèvent du Ministère; exécuter, au besoin, d'autres travaux connexes.

Qualités requises : Degré d'école supérieure (H.S.), des points additionnels étant accordés pour un grade universitaire; un certain nombre d'années d'expérience étendue et éminente en relations publiques à titre d'administrateur ou de surveillant; connaissance approfondie des ressources naturelles du Canada des institutions politiques, économiques et sociales du Canada ainsi que de la diversité ethnologique et culturelle de la nation canadienne; connaissance approfondie des organes d'information; entente, aptitude à porter la parole en public, etc.; compétence administrative; qualités personnelles appropriées; état physique satisfaisant.

Des points additionnels seront accordés aux candidats qui possèdent une connaissance du français.

Les formulaires de demande devront parvenir à la Commission du service civil, à Ottawa, au plus tard le 2 mars 1951. Prière de mentionner le numéro de concours : 51-321.

Recrudescence de la guérilla en Chine rouge

Hong-Kong, 24 (A.P.) — Il semble que les guérillas commencent à s'agiter un peu fort en Chine communiste. Le gouvernement de Pei-ping l'a admis indirectement en déclarant que la situation était devenue suffisamment sérieuse pour imposer la peine de mort à tous ceux qui manifesteraient de l'opposition au gouvernement actuel.

Quelques observateurs se demandent s'il ne s'agit pas là d'un simple prétexte pour l'une des purges régulières que tout bon parti communiste se doit de faire dans la liste de ses membres. Il semble d'ailleurs que Pei-ping n'est pas en bons termes avec ceux qui gouvernent localement et qu'il lui sera très utile de pouvoir éliminer certains hommes publics.

Au cours d'un programme radio-phonique, Pei-ping avait fait l'opposition des paysans aux réformes agraires croissantes de jour en jour et que la résistance armée au régime communiste devient difficile à réprimer. Des milliers de communistes et d'officiers de l'armée rouge auraient été tués par les guérilleros, surtout depuis que les Américains impérialistes ont lancé leur agression en Corée.

Convocations

Club de Réforme — Le ministre de la Justice, M. Stuart Garson, sera le conférencier invité au déjeuner de ce midi, au club de Réforme. Il sera présenté et remercié par M. Maurice Trudeau, C.R.

Anciens de Ste-Marie — Le conférencier au dîner de lundi le 26, à 6 heures p.m., en l'hôtel Ritz Carlton, sera le R.P. Panier, S.J., prédicateur du carême à Notre-Dame. Il a choisi comme sujet de causerie : "L'homme et la femme — étude de psychologie comparée".

Société St-Jean-Baptiste — Lundi le 26, à 7 heures p.m., au Cercle Universitaire, la section Duvernay tiendra son 2e dîner-causerie et le conférencier y sera M. Jean-Marie Nadeau. Son sujet : "Directives sociales, du point de vue national".

Mgr Johannes Gunnarsson nous parle de l'Islande, pays inconnu et méconnu

Mgr Gunnarsson est vicaire apostolique de l'Islande depuis 1943 — Pays de grandes dimensions, au climat océanique — Activité littéraire phénoménale

Il est des lieux du monde que l'on connaît à peine. Ainsi en est-il de l'Islande. C'est du moins l'impression que nous éprouvons, hier avant-midi, alors que nous avions l'occasion de causer assez longuement avec Mgr Johannes Gunnarsson, des Frères Monfortains, vicaire apostolique de ce pays. Cet éminent prêtre islandais est venu au pays afin de visiter ses confrères et d'ordonner, à Eastview, dans la banlieue d'Ottawa, quatre nouveaux prêtres de sa communauté.

Beaucoup s'imaginent que l'Islande est un tout petit pays au climat glacial. La vérité est tout autre. De fait, sa superficie dépasse celle de l'Irlande et son climat n'est pas loin d'être tempéré, bien que l'été y soit très bref. L'Islande compte de 130 à 140,000 habitants, installés tout autour de l'île, car le centre du pays n'est guère hospitalier. Cette population vit en grande partie des profits qu'elle tire de sa principale industrie : la pêche. En effet, à part la capitale, Reykjavik, ville de 55,000 habitants, on ne compte que quelques centres d'une certaine importance. Pour le reste, ce sont des villages de pêcheurs, gros et petits, perchés au-dessus des océans.

Mgr Gunnarsson est vicaire apostolique de l'Islande depuis 1943. Le territoire qui relève de sa juridiction comprend cinq postes qui ne sont, en somme, que des missions. Cette situation s'explique par ceci que, en réalité, le travail d'apostolat et de conversion n'a débuté qu'en 1923. C'est en 1903 que Léon XIII a confié aux Monfortains le soin de convertir l'Islande. Mais certaines circonstances défavorables et la première guerre ont empêché la mission de se développer comme, normalement, on eût été en droit de s'y attendre.

Voilà qui surprendra sans doute tous nos lecteurs : l'Islande est, de tous les pays du monde, celui où l'on écrit le plus. C'est, chaque année, un véritable déluge de publications de toutes sortes, affirme Mgr Gunnarsson : roman, théâtre, poésie, philosophie et, cela, sans compter le nombre étonnant de journaux pour une population aussi restreinte. Les Islandais sont également passionnés par tous les autres arts : musique, peinture, sculpture, etc... Chaque année, le gouvernement vote des subventions considérables pour aider les écrivains et les artistes, le nombre de lecteurs et d'amateurs d'art n'étant pas suffisant pour qu'ils vivent de leurs oeuvres. Selon l'expression même de notre distingué visiteur, l'activité littéraire est "phénoménale" en Islande. Les arts s'y portent très bien et le souci de culture y est une préoccupation constante et essentielle.

Petites Annonces

- BUREAUX A LOUER**
- Atrayants et avantageux, rue Sherbrooke ouest, Parc Westmont, Wilbank 2220. 27-2-51
- BUREAUX A LOUER**
- Pour professionnels. Chauffés, éclairés, vobis Châtelet Laurier, occupés dans le moment par un avocat. Librairie mai. J.-I. Cadieux, Mont-Laurier. 27-2-51
- CHAMBRE ET PENSION**
- Chambre double, jeunes filles, couple, repas soignés, confort, propreté, références. DE. 0904.
- CHAMBRES A LOUER**
- 2 chambres-boudoirs, 8472 Reima, près de Lège. VE. 5506, soir ou matin. 26-2-51
- CHAMBRE A LOUER**
- Pour étudiants, garde-malades, femme universitaire, chambre spacieuse, anglaise Guy et Sherbrooke. FI. 8922. 26-2-51
- COURS A DOMICILE**
- Professeur Albert B.A., B. Pédagogie, sciences, chimie, toutes matières cours élémentaire, supérieur, classique. Appeler LA. 1932. 26-2-51
- MEUBLES A VENDRE**
- Mobilier antique de salle à dîner, noyer solide, table avec 8 panneaux et buffet, grand buffet avec verrière. Et. 2249. 26-2-51
- TARIF**
- Annonces classifiées
- "Le Devoir" — BElair 3361
- 434 Notre-Dame est
- (Commandes prises jusqu'à 10 h. a.m. pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 3 h. le vendredi précédent.)
- ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de 36c pour 2 lignes (12 mots)
- Compter 6 mots à la ligne. Une parole de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots; chaque nombre pour un mot. Ajouter 4 mots aux insertions pour indiquer le numéro de la case. Pour les réponses devant être expédiées par la poste ajouter 3c.
- GROS CARACTÈRES — Une ligne au caractère gothique 12 points (30 lettres ou espaces) équivaut à 3 lignes.
- Natalisations, services, services annuels, grand-nouveaux, renseignements pour condoléances, etc. 5 mots le mot minimum 50 cents

Offices de l'Eglise

Le dimanche, 25 février

11e Dimanche du Carême, Semidouble, le classe (violet). Messe : Oculi mei, sans Gloria, avec Credo; 2e or. de Saint Casimir, Confesseur, 3e or. de Saint Lucius, Pape et Martyr, 4e or. pour Notre Saint-Père le Pape, 5e or. M.; préface de la Trinité. — Vêpres du dim., sans Alléluia; mémoire de Saint Casimir (II Vp.), avec Suffrage.

Le Chœur et les fidèles se mettront à genoux durant les oraisons, les post-communions, et après le Sanctus, jusqu'au Pax Domini, comme aux messes des défunts, pour les Messes des Fêtes du Carême. (cf. Stercky, t. I, n. 636).

Palmes Royales

pour le

DIMANCHES DES RAMEAUX

Nos palmes nous sont maintenant parvenues. Nous prions ceux de nos clients qui ne l'ont pas encore fait de bien vouloir nous adresser leurs commandes le plus tôt possible.

Desmarais & Robitaille

LIMITÉE

Ornements d'église — Chandeliers — Articles religieux

70 ouest, rue Notre-Dame

Tél. : HA. 3194

"L'EMPEREUR JONES" d'Eugene O'Neill, à Radio-College

Le Théâtre de Radio-College présentera, dimanche soir, l'oeuvre du grand poète dramatique américain, qui est aussi l'un des maîtres de la littérature contemporaine. En 1939, Eugene O'Neill devint le premier Américain à recevoir le Prix Nobel de Littérature. En décernant cet honneur au fils d'un acteur, à un autodidacte génial qui consacra toute sa vie à la création d'un théâtre américain autonome, l'Académie de Stockholm couronnait une oeuvre qui domine incontestablement toute la production américaine de notre époque, tant au théâtre que dans les autres genres.

O'Neill est d'abord un écrivain américain. Ses personnages, il les a tirés des milieux où il a vécu: il les a pris sur la mer, dans les ports, à la campagne, dans les coulisses des théâtres, etc. Sa technique, il l'a élaborée au cours d'expériences répétées dans les modestes laboratoires de Princeton, où il débuta comme écrivain et comme metteur en scène.

Ses maîtres, il alla les chercher dans l'antiquité. Ce sont: Eschyle et Sophocle. Comme Racine, il leur a parfois emprunté le sujet de ses drames, notamment Mourning Becomes Electra, mais alors, il a renouvelé le décor et la psychologie des personnages; il a créé un chef-d'oeuvre purement américain.

O'Neill présente ce paradoxe que sa formation intellectuelle est essentiellement américaine et grecque. Il semble qu'il ne doive à peu près rien à l'Europe. Il est profondément américain dans sa technique comme dans son inspiration, dans ses sujets comme dans leur traitement.

Emperor Jones n'est qu'un ancien employé de wagons-lits, un pauvre Nègre des Etats-Unis, qui n'a été que frotté de civilisation et qui, au fond, est resté primitif. Mais, en exploitant la superstition des Nègres plus ignorants que lui, Brutus Jones se fait leur Empereur. Il les opprime, les vole, les exploite jusqu'au jour où ils se révoltent contre sa tyrannie et le tuent.

L'Empereur Jones, qui sera présenté dimanche soir, a été adapté à la radio d'après la traduction de Maurice Bourgeois.

Le rôle-titre sera interprété par Jean Coult.



Une scène amusante de "Mon père et nous", à l'affiche du cinéma Champlain. En vedette: William Powell, Irene Dunne, Elizabeth Taylor, et Edmund Gwenn.

La Vie musicale

Par Eugène LAPIERRE

"L'Opéra National du Québec" nous donnera en mars "Roméo et Juliette" — Représentations mémorables à Trois-Rivières et à Québec — Le genre exact des oeuvres lyriques — Il y a deux sortes d'opéras-lyriques.

NOS lecteurs qui se rappellent la Carmen que nous a donnée le 2 décembre dernier, à Saint-Laurent, l'Opéra National du Québec, apprendront avec satisfaction que la même troupe nous présentera Roméo et Juliette à la mi-mars. Si l'on en juge par l'impression qu'a causée le spectacle aux Trois-Rivières et à Québec, nous aurons là un succès. La métropole se trouve particulièrement favorisée de profiter à chaque nouveau montage, de l'expérience que la troupe acquiert en province avant de se présenter sur nos scènes. Ce sont autant de répétitions salutaires, autant d'occasions de choix pour le public de voir la troupe corriger tout ce qui est faible avant de se présenter devant le public très critique de Montréal.

Le Nouvelliste des Trois-Rivières a consacré, dans sa livraison du 8 février, toute une page à des

clichés splendides de la mise en scène et de l'action de Roméo et Juliette interprété dans la cité de La Vieillesse, le 31 janvier. A cause du terrible accident que l'on sait, entraînant la rupture des communications, il n'y eut que 900 personnes à pouvoir se rendre jusqu'à la salle. Et encore, ce fut en bravant un froid sibérien. Ceux qui ont assisté à cette représentation conviennent que la troupe est en progrès. Mlle Marie-Germaine Leblanc de Moncton, campe une délicieuse Juliette, alors que M. Alphonse Ledoux, de St-Hyacinthe, s'acquiesce aisément du rôle de Roméo: il se taille un succès personnel par sa façon d'enlever le grand air "Ah! l'oeil-bleu, soleil". Commentant la première représentation de l'oeuvre à Québec, l'Action Catholique, après avoir rendu hommage à Mlle Leblanc et à M. Ledoux, s'exprime comme suit sur quelques autres acteurs bien connus des Montréalais.

"Fernand Martel (Mercutio) et David Rochette (Frère Laurent) ont également apporté une réelle contribution à la distribution. Bien que dans des caractères différents, le jeu dramatique de l'un et la perfection du métier chez le second, suffisent pour reconnaître qu'il s'agit de deux professionnels de belle envergure. Autant Martel centralise l'action du premier acte, autant Rochette, avec la voix que nous lui connaissons, retient l'attention dans la scène du mariage. Il conféra au personnage du Frère Laurent, une dignité et une noblesse que nous ne retrouvons pas dans toutes les distributions. Avec Joseph Rouleau, de Matane, incarnant le rôle de Capulet, il n'y a pas de doute que nous sommes en présence d'un artiste à qui les possibilités vocales offrent des avantages extrêmement précieux. Et nous pourrions continuer de la sorte sur le compte des autres interprètes, Paul de Meule, Marie Ruelland, Carmen Bédard, Roger Montpas, Raymond Jean, Fernand Jobin, Conrad Marcoux. Mais nous en avons assez pour nous convaincre que nous sommes promis pour bientôt à un nouveau triomphe de nos artistes du Québec dans la grande métropole montréalaise. Nous y reviendrons aux approches de l'événement.

Le genre des oeuvres lyriques

L'ETABLISSEMENT du genre des oeuvres lyriques — à tous les degrés — est un casse-tête, même pour les musiciens. En théorie, il y a un opéra, opéra-comique, opérette. Les simplistes affirment que le grand opéra est tragique; l'opéra-comique, de dénouement heureux; et que l'opérette n'est que de l'opéra-comique avec du parlé. Or, Carmen qui finit par une tuile s'appelle un opéra-comique. Et les Maîtres Chanteurs de Nuremberg de Wagner, appartenant, selon les spécialistes, à l'opérette noble, l'Evangéliste de Xavier Leroux est un "conte lyrique"; Cendrillon de Massenet, une "fée"; Fervent de Vincent d'Indy s'appelle "une action lyrique"; le Barbier de Séville, un opéra-bouffe; ceci est une "Idylle"; cela, un "opéra-ballet", etc. On parle encore de "général", de "masque", de "féerie", etc. Dresser un catalogue de tous les sous-titres des oeuvres lyriques et des opérettes, c'est perdre la notion de toutes les idées tranchées que procure l'étude des manuels de composition. Pourquoi la Fille du Tambour-Major, qui est une opérette pour les "académiques", est-elle un opéra-comique pour tous les chanteurs de théâtre? Il n'est pas facile de répondre à une telle question. Il y a évidemment loin, entre la Fille du Régiment de Donizetti et la Margot du Bataillon. Et c'est pour rendre tous les degrés de la gamme qui sépare deux pièces aussi diverses, que les compositeurs se croient toujours obligés de situer, eux-mêmes, d'un terme propre, l'oeuvre qu'ils lancent dans le public. Mais de toutes ces nuances et de tous ces genres, constatons qu'aucun ouvrage n'a jamais paru qui fût une classification logique et claire. Souhaitons pouvoir obtenir, dans tous les domaines, une définition aussi nette que celle de l'encyclopédie radiophonique: au mot Opérette nous lisons "diminutif employé dès le XVIIIe siècle pour désigner les opéras-bouffes ou comiques, où le laisser-aller musical prévaut sur la recherche. L'opérette moderne est une pièce légère où le parlé abonde, où les airs sont volontiers divisés en couplets et les ensembles partagés entre le chant et la danse". Même avec ces déterminations précises, on remarquera que l'auteur s'agit de l'opérette ancienne à la mode.

Firkusny et Defauw au prochain concert symphonique

Les prochains concerts symphoniques auront lieu les 27 et 28 février prochain sous la direction de l'éminent chef d'orchestre belge Désiré Defauw. Il n'est guère nécessaire de présenter Désiré Defauw, aux auditeurs montréalais qui ont eu depuis dix ans le privilège d'apprécier son art universellement reconnu et admiré. En Europe, de Madrid à Moscou, de Stockholm à Naples, il n'y a aucun orchestre important qui n'ait joué sous sa direction. Et pour compléter le cycle quasi-musical de ses tournées artistiques Désiré Defauw est allé à plusieurs reprises en Amérique du Sud où il a été accueilli avec le plus vif enthousiasme. Il arrive de Caracas où il vient de diriger une importante série de concerts.

On doit à Defauw d'avoir fait connaître au public des Concerts symphoniques de nombreuses oeuvres qui n'avaient jamais été jouées auparavant dans notre ville. Avec le concours du pianiste Rudolf Firkusny, il donnera en première audition à Montréal le Troisième Concert de Martinu qui a été écrit expressément pour ce magnifique pianiste tchèque.

Outre le Concerto de Martinu, Désiré Defauw a inscrit à son programme la Huitième Symphonie de Beethoven et la Quatrième Symphonie de Brahms.

Réunion de l'Accueil franco-canadien, lundi

La seconde réunion de l'Accueil franco-canadien aura lieu lundi le 26 février, à 8h 30 p. m., au théâtre des Compagnons, angle des rues Sherbrooke et Delormier. Il y aura présentation de deux excellents documentaires et de "Volpone", film de grande classe, mettant en vedette Louis Jouvet, Harry Baur, Dullin, etc. Après le spectacle, un goûter sera servi. Tous les membres et amis de l'Accueil sont cordialement invités ainsi que toutes les personnes intéressées. Entrée libre.

"L'escadron blanc" au théâtre Canadien

C'est sur place, exactement dans la région d'Adair, en Afrique française, que l'équipe artistique et technique de René Chanas a tourné l'adaptation du roman célèbre de Joseph Peyre, "L'escadron blanc", à l'affiche pour cette semaine au cinéma Canadien. La troupe y a passé près de deux mois, refaisant presque entièrement la randonnée de cette reconnaissance de la Compagnie Saharienne du Touat, partie en 1928 vers l'Ouest, pour effectuer la liaison avec les pelotons mauritaniens venant de l'autre côté du désert.

Les trois personnages du drame sont le capitaine Marsal, officier brillant et volontaire, l'adjudant Devars, Parisien blagueur et insouciant, et le lieutenant Kermeur, frais émoulu de la métropole et, pour cela, tenu à l'écart par la plupart de ses compagnons, Jean Chevrier. René Lefèvre et François Patrice campent ces personnages, avec Michèle Martin dans le seul rôle de femme.

Le nom de Pierre Blanchard en tête de la distribution du film "Après l'Amour", aussi au programme, joint à celui de Simone Renant, servira grandement le lancement de cette excellente adaptation de la pièce d'Henri Duvernois et Pierre Wolff. Le film, avec des dialogues de Jacques Natanson et dans une adaptation de Jean-Bernard Luce, plaira fort au public par sa réalisation de bon goût et son sujet émouvant.

Entre les deux époques, on s'est habitué à dénommer opéra-comique de l'opérette à grand spectacle et soucieuse de "recherche". Mais ce n'est pas le seul genre où la coutume vient prévaloir sur les définitions littéraires.

Eugène LAPIERRE

Tél. AMHERST 2505

Robert Massé
PROFESSEUR DE PIANO
4404, rue Christophe-Colomb
Montréal

2e SEMAINE LA SCALA

PAPINEAU-SEABOEN VL.2921
"LA FILLE DES MARAIS"

Maria Goretti
Celle qui a dit NON!
Prix: 50 - 75 et \$1.
Spectacle pour toute la famille

Avant le lever du rideau sur "Notre petite ville"

Je savais que "Our Town", de Thornton Wilder, était devenu un classique du théâtre américain. Je ne l'avais jamais vu. L'an passé, on en donnait une représentation à Calgary, lors du Festival dramatique national. Je comprends difficilement l'anglais à la scène; en fait, je l'avoue, je n'avais guère compris le texte et l'affabulation. Mais tout le long du spectacle, je me sentais envahi par une sorte d'euphorie.

Nous avons inscrit "Notre Petite Ville" à notre programme de la saison. L'ayant longuement étudié au cours des répétitions, je m'explique l'enthousiasme exceptionnel de la critique lors de la création américaine de cette oeuvre qui est entrée, d'un coup, dans le coeur de tous les Américains et, on peut bien le dire, du monde entier.

Voici un exemple, entre plusieurs, d'une oeuvre régionaliste qui atteint, tout uniment, à l'universel. Wilder accomplit ici le tour de force de ramasser dans le cadre d'une petite ville de la Nouvelle-Angleterre l'histoire de l'homme: sa naissance, son aventure temporelle, l'engagement de son coeur, sa mort et sa fixation dans l'éternité. De prime face, le projet tient de la gageure, il y a risque d'être mémo d'écriture ridicule.

Wilder réalise son propos d'un crayon familier, avec une sorte d'humour bon enfant qui entraîne l'adhésion immédiate. On me taquina, chez les Compagnons, quand je répétai que j'aimerais bien avoir écrit "Notre Petite Ville". Je ne l'ai pas écrite, mais avec quelle joie je l'ai montée. Elle n'est pas au-dessus des forces de nos comédiens; elle est humaine, souriante, émouvante. Pour un peu je mettrais des noms sur chacun de ces personnages: ma petite ville de Saint-Laurent les contenait tous, à quelques nuances près, quand elle n'était qu'un gros village doucement somnolent.

Je ne connais pas Wilder personnellement mais j'aime l'homme qui a remisé tant de bon sens dans son coeur que tous ses personnages s'en trouvent imprégnés. La délicieuse petite ville que Grover's Corner, N.H., et le délicieux homme qui a su en arrêter l'âme bouleversée.

Jaime Wilder pour le sourire de son coeur. Je l'aime aussi pour son esthétique du théâtre.

On se rappelle les efforts de Jacques Copeau et de ses disciples pour restituer au théâtre ses moyens spécifiques. En réaction contre l'école naturaliste et le

quartier de bouef sanguinolent d'Antoine. On tâchait à démontrer que la scène exige une transposition du réel et non sa plate photographie. On s'applaudissait de retrouver patiemment l'idée de signe au théâtre.

Tout était mis à contribution jusqu'à l'exotisme des vieux "Nô" japonais. Comment expliquer que cet Américain qui n'a pas fréquenté le théâtre, que je sache, le studio de la rue du Cherche-Midi ni la Bourgoigne copéenne soit allé, d'un coup et sans s'en excuser, à l'extrême pointe du dépouillement scénique et ait subordonné son écriture à la vertu du geste?

Jusqu'à l'extrême pointe... Tant et si bien que les auditeurs que nous sommes par goût, bousculeurs des canons installés, nous avons éprouvé le besoin de composer avec les indications scéniques de Wilder.

Il exclut les décors. Nous en apportons un minimum: éléments de la maison. Mais nous avons conscience de rester dans la ligne mélodique imposée.

J'ai écrit ces lignes hâtivement, parce que je voudrais que l'on vienne à "Notre Petite Ville". Il me semble que tous nos amis, tous ceux qui, depuis quarante ans, ont avec nous débrouillé les secrets d'un théâtre restitué à sa vérité, éprouveront une singulière allégresse devant "Notre Petite Ville".

Emile LEGAULT, C.S.C.

His Majesty's Theatre
est fier de présenter

"Ti-coq"
(version anglaise)
avec
FRIDOLIN
et sa
TROUPE

Montréal pour la première fois à Montréal avec les splendides nouveaux décors de Jean Fournier de Bellevue. Nouvelle musique descriptive de Maurice Blackburn.

Une Seule Semaine
26 fév. au 3 mars

Billets au "Majesty's"
Tous les jours, 9 à 6

RESERVATIONS:
S. v. p. téléphonez
FI. 2488

SOIREE, lundi jusqu'à samedi,
\$3.38 - 2.82 - 2.25 - 1.69 - 1.13.
MATINEES de mercredi et samedi,
\$2.25, 1.69, 1.13, .85. (Taxes in.)

A L'AFFICHE
CHAMPLAIN
100 ST-CATHERINE E. - R. 1000

En Primeur 2 GRANDS FILMS
JEAN CHEVRIER
RINÉ LEFÈVRE
FRANÇOIS PATRICE
MICHELLE MARTIN
DANS
L'ESCADRON BLANC

Après l'Amour
avec
SIMONNE RENANT

ICANA DIEN
1204 STE-CATHERINE EST FR. 5180



La touchante petite MARIA GORETTI implorant le ciel de lui venir en aide pour faire cesser les assiduités de son persécuteur dans le beau film "La Fille des Marais", qui passe à "La Scala".

AMIS DE L'ART Le premier prix à Gérard Caron

C'est le ministre des postes, M. Edouard Rinfret, qui a présidé l'autre soir la proclamation des gagnants du concours d'affiches touristiques organisé par les Amis de l'art et le vernissage de l'exposition de leurs travaux. En l'absence de Mme Aline-Hector Perrier, présidente générale, retenue chez elle par la maladie, la vice-présidente, Mme Charles Monast, a présenté M. Rinfret.

Ce dernier a rendu hommage à la propagande artistique faite par l'association et félicité les organisateurs du concours des résultats remportés. Au passage, il a exprimé le souhait de voir plusieurs des concurrents participer à cet autre concours qu'il patronne lui-même pour doter notre pays de timbres-poste originaux.

Le 1er prix de \$200 est allé à Gérard Caron, d'Ottawa; et le second, de \$100, à Raymond Roy, 7502 rue Berri, de Montréal. Des mentions ont été accordées à Joel Barr; Léopold Guay, de Québec; Ann Kahane, Guy Forest, Jean-Claude Dufresne, de Montréal; Lucien Emond, de Québec; Jacques Lamarre, de Montréal. Incidemment, M. Emond a été le gagnant du 1er prix au concours de caricatures tenu l'an dernier à la même époque par les Amis de l'art.

KING SOLOMON'S MINES
DEBORAH KERR
STEWART GRANGER
with RICHARD CARLSON
Technicolor
FREE PARKING
A L'AFFICHE
PALACE

RED SKELTON
CLICKS WITH THE CHICKS...
ARLENE DAHL - ANN MILLER
"Watch the Birdie"
LEON ANES - PAM BRITTON - RICHARD ROBER
A L'AFFICHE
PALACE

POWER PRELLE
American
GUERRILLA
IN THE PHILIPPINES
Color by
TECHNICOLOR
A L'AFFICHE
Capitol

ROBINSON CUMMINS
RICHARD GREENE
OPERATION X
A L'AFFICHE
Princess

ORDRE
MARLON BRANDO - TERESA WRIGHT
in Stanley Kramer's
The Men
A L'AFFICHE
Imperial

KANSAS RAIDERS
Deuxième semaine
MURPHY - Brien DONLEY
Marguerite CHAPMAN - Scott BRADY
A L'AFFICHE
Imperial

"Notre Petite Ville"
la pièce de l'année chez
Les Compagnons
à compter de CE SOIR
(relâche le lundi)
AM. 7739 \$1.15 - \$1.50

FESTIVAL DRAMATIQUE NATIONAL

— région ouest du Québec —

ECOLE VAN HORNE

près du bld Décarie

- 26 février: **LES COMPAGNONS**
"Les goux au Paradis" (Martens et Obey)
- 27 février: **MCGILL PLAYERS**
"Naked" (Luigi Pirandello)
- 28 février: **TRINITY PLAYERS**
"The Bridge" (Joseph Schuff)
- 1er mars: **LE TRAIT D'UNION**
"Le Misanthrope" (Molière)
- 2 mars: **LOYOLA PLAYERS**
"The Innocents" (John Buel)
NOUVEAU MTT FRANÇAIS
"Les âmes captives" (Yvette Naubert)
PROCLAMATION DES GAGNANTS

ROBERT-G. NEWTON

juge des festivals régionaux

Tous les spectacles ont lieu à l'école Van Horne sauf celui des McGill Players qui aura lieu au gymnase de l'Université McGill.
BILLETS: \$1.50 et \$1, en vente chez Archambault, chez Lindsay, chez les organisateurs et dans les troupes.

LES 4 dernières

Téléphonez
immédiatement
LA. 3926

cet après-midi et ce soir, demain
après-midi et demain soir, de

rose latulippe

"Je ne pense pas que notre théâtre ait encore rien produit d'aussi original ni d'aussi saisissant."

Maurice Blain ("Le Devoir")

"Ce qu'il faut dire aussi, c'est que M. Roux a recruté une troupe excellente."

Jean Béraud ("La Presse")

"Rose Latulippe" s'avère comme étant la meilleure création théâtrale cette année à Montréal."

Maurice Huot ("La Patrie")

"Based on a Canadian legend, the play has been artfully executed and it develops a simple and gripping theme with candour and considerable skill."

G. R. B. ("Montreal Star")

AU GESU, 1200, rue Bleury

Les idées et les hommes

Maxence Van der Meersch

MESURE D'UNE OEUVRE

Par Paul-Emile HOULE, C.S.C.

Il est difficile de juger avec sérénité et objectivité une œuvre qui est encore engagée dans les passions d'une époque. Trop d'idées courantes y sont heurtées, trop de valeurs provisoires y sont éprouvées, trop de problèmes éminemment actuels y sont touchés; surtout, il faudrait pouvoir oublier les palabres des thuriferaires stépiés, les plaidoyers et les apologies "anthumes", les polémiques encore frémissantes des injures échangées; enfin, et c'est le délicat, il faudrait

se défaire d'une connivence d'esprit de corps et d'une certaine petite sentimentalité qui risque de nous entraîner à une trop grande partialité en faveur de ceux qui luttent dans le même camp que nous. Essayons donc d'isoler l'œuvre de M. Van der Meersch dans le ciel intemporel des principes et tâchons de l'étudier à l'état pur. Mais comme toute radioactivité est conditionnée par la constitution atomique de l'élément observé, examinons d'abord et définissons l'homme.

M. Van der Meersch est, de toute évidence, essentiellement un homme dynamique, un esprit tourné vers l'action. C'est ce que l'on appelle un militant. Il n'est que de recenser la liste de ses livres pour s'en rendre compte. Des titres comme: "Car ils ne savent ce qu'ils font", "Quand les sirènes se taisaient", "Le péché du monde", "L'Élu", "Pêcheurs d'hommes", "La fille pauvre", "Corps et âmes", nous le prouvent abondamment. Or, du militant, il a toutes les qualités et les défauts. Un cœur ardent, une âme généreuse facilement sensible à toutes les misères, épris de bien, de justice, de vérité. Un esprit combattif, passionné, impatient de pourchasser tous les fantômes du mal, de pourfendre tous les ennemis de l'ordre, désireux de réinstaller les grandes lois naturelles et divines qu'il a redécouvertes et qui feraient la paix et le bonheur des hommes. Tout cela est d'un bon tempérament et d'une conscience droite.

Où, mais voilà, M. Van der Meersch est aveuglé par la fougue de son zèle. Il habite trop souvent la colline inspirée. Il a les

SERVICE GÉNÉRAL D'ABONNEMENT

REVUE MONDIALE

4234, de la Roche, Montréal 13

Dernières nouveautés chez Deom

1131, rue St-Hubert, Montréal

LIBRAIRIE DEOM FRÈRES

PLAISIR DE LIRE

Un mauvais être

Georges Bernanos 1.85

La mort du petit cheval

Hervé Bazin 2.00

Journal

Katherine Mansfield 2.25

Communauté des hommes

J. Laloup et J. Nels 2.40

Journal 1958

Charles du Bos 1.80

Sentiments passionnés et signes

Alain 1.60

Almanach des Lettres

2.10

La répétition ou l'amour pur

Jean Anouilh 1.25

La civilisation de l'Inde

1.85

Gestes et textes des apôtres

Daniel Rops 3.75

Fou le chrétien

1.45

Vi de Mallarmé

Henri Mondor 4.50

Librairie J. A. Pony Ltée

554 est, rue Ste-Catherine

Tél.: PL. 3837

ECOLES • BUREAUX • RESTAURANTS • CLUBS

Sauvez du temps et de l'argent en faisant vos copies avec la

nouvelle machine à impressions.

le duplicateur

COPYREX

pas de stencils... pas de gélatine... pas d'encre... pas de caractères...

Vous obtenez jusqu'à 5 couleurs sur la même impression.

seulement \$75.00

DUPLI-COPY Limitée

W. J. REILLY, prés.

218 rue Notre-Dame ouest, Montréal

BE. 3166

ALEXIS CARREL

REFLEXIONS SUR LA CONDUITE DE LA VIE

La qualité de la vie est plus importante que la vie elle-même, a écrit Carrel dans son testament. Voici un livre pour aider les jeunes surtout, dans les heures difficiles de la vie, et pour les inciter au développement maximum de leurs virtualités.

Prix: \$2.25

L'HOMME CET INCONNU

"Son livre est autre chose qu'un livre; c'est un acte, ou plutôt un homme qui se jette dans la bagarre avec toutes ses idées, tout son poids, toute sa passion et toute sa vie." Louis Gillet.

Prix: \$2.25

PALATINE LIMITÉE

1460, avenue Union,

Montréal.

MA. 3773

Témoignage sur Van der Meersch

La nouvelle de la mort de Maxence Van der Meersch vient de nous plonger dans une réelle consternation. Elle nous est parvenue brutalement, alors que l'on ignorait généralement à Paris que son état se fut aggravé, qu'il fut alité depuis plusieurs mois. Un peu à la fois, nous avions fini par nous habituer à ce miracle quotidien qu'était son existence depuis vingt ans. L'étonnant en effet n'est pas que Van der Meersch meure aujourd'hui à 43 ans. C'est que, diminué par la maladie comme il l'avait été au début de son existence, il ait pu mener la vie de travail et de lutte qui fut la sienne. "Il se dépensait trop depuis un an, vient de me dire le médecin qui le soigna après la mort de Carton. Un démenagement, de nombreux déplacements, trop de travail, de trop longues promenades..."

Ah! ces longues promenades dans la forêt du Touquet! Comment oublierait-il la visite que je lui fis à Cucc, à l'automne 1949. C'était la première fois que je le rencontrais: ce fut aussi la seule. Il avait sifflé Wolf, son grand dogue allemand, et m'avait entraîné au milieu des pins qui bordaient sa villa. Pendant deux heures nous marchâmes d'un pas vif le long des sentiers sablonneux. La marche semblait stimuler ses facultés intellectuelles. "L'avant-garde d'un pas rapide, comme lancé à la poursuite de ses idées, nous le voyais courir devant moi, nous le voyais courir devant moi, nous le voyais courir devant moi..."

Comme elle se nous manqua cette voix qui n'hésitait pas à nous décrire l'atrocité laideur, la saignée, le péché du monde. Mais elle savait aussi trouver les accents qu'il fallait pour souligner notre énergie et nous rendre finalement confiante en l'homme sauvé par le Christ.

Robert BARRAT (Témoignage chrétien)

"CORPS ET AMES"

VAN DER MEERSCH ET L'ENGAGEMENT

par Adrien ROBITAILLE

L'épreuve la plus redoutable que l'on puisse faire subir à un romancier, c'est de le relire. Et celle-là, Van der Meersch l'a faite constamment contre les prétextes, les caprices ou les jaloux. Cela n'empêche pas son œuvre d'être conforme à la définition du roman qui, dans le goût moderne, doit être avant tout la notation de la vie de personnages aussi naturels que possible, c'est-à-dire non parvenus à la conscience de leur existence, mais parvenus à la conscience de leur existence, mais parvenus à la conscience de leur existence...

Van Der Meersch rend les siens naturels parce qu'il recherche toujours les motifs profonds de leurs gestes. Sa méthode réaliste ne s'arrête pas à la surface. Il nous livre les combats intérieurs de chaque individu présent en cet ouvrage. Nous ne pouvons que comprendre, qu'admirer les motifs de chacun; mais il nous est en même temps impossible de ne pas juger ces personnages. Maxence nous force à "s'engager" avec lui; car c'est là un homme qui a toujours fait en toute chose...

L'HERITIER

SIMONE BUSSIERES, qui se révèle au public dans son premier roman: L'HERITIER. Ce roman expose un problème auquel pas un écrivain canadien n'a encore touché. Il est actuellement en vente dans toutes les librairies.

Sur la mort de Maxence Van der Meersch

"Vous êtes le délégué à la Lumière de tous ces abîmes", disait Claudel à Jacques Rivière, après une évocation des masses incroyantes et misérables.

Et c'est la phrase qui me revient à l'esprit quand je réfléchis sur la disparition, le carrosse et les œuvres de Maxence Van der Meersch.

Mais alors que la plupart des jeunes bourgeois prodigues quittaient leurs parents pour la bohème, pour l'art ou l'aventure, Maxence Van der Meersch quitta les siens pour rejoindre le prolétariat. Il épouse une jeune ouvrière qu'il a d'abord secourue, arrachée à la faim.

Est-ce une foi militante qui le guide dans cette voie? Est-il chrétien? Est-il marxiste? Est-il syndicaliste? Non. Il est homme. Et le spectacle du prolétariat, le spectacle de l'homme qui va user son âme à l'usine, du paria qui habite les taudis, van der Meersch en est obsédé. Il sent l'injustice, il en souffre, non parce qu'il a mesuré à l'âme d'un credo religieux ou politique mais seulement parce qu'il a le sens de la dignité humaine, parce que l'homme Van der Meersch se révolte, parce que le jeune bourgeois n'accepte pas d'être complice du désordre et du scandale.

Tout sa vie, il la vivra au contact des prolétaires. Ce sont eux qui remplissent la plus grande partie de son œuvre et de ses journées. Car l'auteur de La fille pauvre ne parle pas du prolétariat dans les salons après de brèves visites à l'usine. Ce n'est pas un homme de lettres spécialisé en matière ouvrière. Tous les témoins nous disent au contraire qu'il vivait avec ses personnages et que ces derniers l'intéressaient plus encore en chair et en os qu'une fois transposés dans ses livres.

Le Mardyk de Pêcheurs d'Hommes, par exemple, s'appelle Robert Gauthier, dans la vie réelle et véritable, chez Van der Meersch, il s'appelle Robert Gauthier. On ne voyait presque jamais l'écrivain à Paris. Il fuyait comme la peste les coquets littéraires, la complaisance et les interviews.

Mais ses livres constituent l'un des plus formidables témoignages médicaux qui est propagande visible pour les idées du Christ. Van der Meersch et son œuvre, c'est un roman à thèse.

Tâter du roman à thèse casserait les reins à plus d'un écrivain. Van Der Meersch lui, tient le coup. La raison en est que notre époque est tout entière plongée dans le problème social. On ne comprendrait plus les écrits de Van der Meersch sans les débats de l'âme, l'âme qui se débat, l'âme qui se débat, l'âme qui se débat...

Notre auteur, lui, a mis sa peau dans la bagarre. Et au sens le plus littéral, puisque sa vie propre n'a été qu'un incessant combat contre la tuberculose. C'est un argument de garder à la doctrine de l'Eglise, sa profonde foi et sa richesse.

L'auteur, tout en apportant dans la rédaction de ces pages les modifications qu'imposaient leur publication et leur présentation à un public chrétien plus étendu, a cru pouvoir garder assez souvent le ton plus simple et plus direct de la conversation et donner ainsi à ce livre la forme plus vivante d'un entretien avec le lecteur.

Les prêtres, les religieux et les religieuses ne liront pas ce livre sans profit, ils y trouveront, outre des thèmes de méditation, une matière élaborée sur un sujet difficile, l'enseignement d'un sujet difficile, soit en chaire, soit dans les cahiers d'études et les groupements d'action catholique.

Délégué à la lumière

Sur la mort de Maxence Van der Meersch

Voyez en effet l'étrange démarche de cet homme. Fils de bourgeois, il se détache de sa famille vers la fin de son adolescence. Le fait n'est pas unique; ce fut même le propre des familles bourgeoises européennes, au début du siècle, de chasser leurs enfants du foyer par l'atmosphère étouffante qu'elle y faisait régner.

Sur le prolétariat contemporain. Délégué à la Lumière, et délégué d'autant plus authentique que Van der Meersch se débat lui-même dans l'enfer des "abîmes". On l'a dit catholique aux derniers jours de sa vie; il est indéniable qu'il s'avançait sur les chemins de la Foi. Mais la misère qu'il avait adoptée élevait autour de lui une muraille de désespoir que ses livres ne passaient jamais.

Délégué, en ce sens qu'il ouvre une voie. Et qu'il fait honte à ce patronat du nord, hélas! catholique et non moins sans cœur, qui ne fait que se plaindre à travers toute la France pour sa charité active et sa justice endormie.

Bien plus, il nous fait honte à tous en nous imposant la conscience d'une misère que nous cherchons à oublier.

Maxence Van der Meersch, écrivain certes discuté, mais témoin irréfutable. Dans toute cette gloire littéraire dont la France nous élébrasse depuis toujours, il fallait qu'une plainte s'élevât des taudis et se fit entendre, au moment surtout où la crise économique étranglait les masses prolétaires.

Grâce à lui, nous l'avons entendue. C'est à mes yeux un immense mérite pour Van der Meersch de l'avoir poussée; un mérite qui ne fait oublier les limites trop évidentes de son œuvre.

Gérard PELLETIER

La revue internationale du cinéma

L'Office catholique international du cinéma (O.C.I.C.) publie, depuis 1949, en trois éditions différentes (française, anglaise et espagnole), une importante et très intéressante revue trimestrielle, luxueusement illustrée. Il y a là un effort considérable pour informer le monde catholique sur la question du cinéma.

Des centaines de milliers de spectateurs défilent chaque semaine devant les écrans. C'est là un fait sociologique d'une portée formidable. Tout militant d'action catholique soucieux d'efficacité dans son travail ne peut prétendre avoir la conscience satisfaite en pratiquant la politique de l'autruche et en feignant d'ignorer l'influence prestigieuse de ce grand maître d'université populaire contemporaine.

C'est dire qu'une revue comme celle de l'O.C.I.C. doit l'intéresser tout particulièrement. Il ne s'agit pas là, en effet, de simples informations au sujet des films récents, mais c'est tout l'aspect chrétien du problème du cinéma qui nous y est présenté, non moins qu'une vue générale sur l'évolution mondiale du cinéma et une initiation à la technique des films.

La Revue internationale du cinéma envisage la totalité du problème et mérite d'être encouragée. Les catholiques, pour s'être désintéressés de la question, ont aujourd'hui un tel retard à rattraper, s'ils ne veulent être mis hors cause d'un problème qui influe puissamment sur le rayonnement de la pensée chrétienne.

La Revue internationale du cinéma est représentée au Canada par Benoit Baril, 4234 rue de la Roche, Montréal 34.

nouissement spirituel, comprenant par lui que le divin enveloppe, pénètre et remplit toute leur vie.

Ce volume de 360 pages, avec dessin sur la couverture du R. Père M.-A. Couturier, O.P., est en vente dans les principales librairies religieuses et à la librairie Dominicaine.

Pour juger, les ADULTES voudront lire, outre Louise Genest, de Bertrand Vac:

LES JOURS SONT LONGS, d'Harry Bernard
SOLITUDE DE LA CHAIR, de Charles Hamel
LE DOMPTEUR D'OURS, d'Yves Thériault
\$1.50 chacun, ou les 3 pour \$4.00
EN VENTE A
L'ACTION NATIONALE
422 est, rue Notre-Dame, Montréal MA. 2837

Les lectures du Carême

Imitation de Jésus-Christ — Traduction de Lamennais, 380 p., relié et titre or: \$1.50
Le Combat spirituel — Laurent Scupoli, 314 p., relié et titre or: \$1.50
Introduction à la vie dévote — Saint François de Sales, 384 p., relié et titre or: \$1.50
Méditations sur l'évangile — Bossuet, 2 vol. de 485 et 585 p.: \$2.50
La Croix et les béatitudes — Mgr Fulton J. Sheen, 116 p.: \$0.65
L'Arc-en-ciel de la douleur — Mgr Fulton J. Sheen, 116 p.: \$0.65
Le Calvaire et la Messe — Mgr Fulton J. Sheen, 119 p.: \$0.65
Les Sept vertus — Mgr Fulton J. Sheen, 120 p.: \$0.65
Le Ciel en moi — Chanoine H. Morice, 136 p.: \$0.60
Méditations chrétiennes — Basile-Antoine Mireau, c.s.c., 454 p.: \$1.00
La Charte du royaume chrétien (3e édition) R. P. Adrien Malo, o.f.m.: \$1.50
Le Guide du retraitant — R. P. Marcel Dufréne, s.j.: \$0.65 (relié) \$1.25
L'Ét de grâce (2e édition) Mgr Marie-Antoine Roy, o.f.m.: \$1.00
Le Christ, notre Roi — Georges Thuoit, ptre, 263 p.: \$1.25
Le Carême — Dom Guéranger, 32 p.: \$0.10
Le chemin royal de la Sainte Croix — Abbé Boudon, 32 p.: \$0.10
L'orsion mentale — R. P. William Faber, 32 p.: \$0.10
L'humilité — Saint François de Sales, 32 p.: \$0.10
La Charité — R. P. Martin Palu, s.j., 32 p.: \$0.10
Le Renoncement — R. P. Joseph Surin, 32 p.: \$0.10
La Miséricorde — R. P. Lacordaire, o.p., 32 p.: \$0.10
Mon Missel du Carême, commenté par Mgr J. F. Stedman, édition cartonnée, 544 pages: \$1.00
Ajoutez 10% pour frais de poste
EN VENTE PARTOUT ET CHEZ
FIDES • 25 est, rue St-Jacques • MONTREAL — PL. 8335

L'IDEE DE NATURE

Son progrès par la révélation et la science chez le métaphysicien, chez le moraliste et chez l'artiste

L'abbé Robert Lenoble, professeur au Collège Stanislas, commente récemment de donner, en l'amphithéâtre de la faculté des sciences, à l'Université de Montréal, une série de conférences sur "L'idée de nature chez les physiciens et métaphysiciens, du XVIIe au XVIIIe siècle".

Ces cours sont extraits du manuscrit d'un ouvrage en préparation, sous le titre "Histoire et évolution de l'idée de nature dans la Physique et la Métaphysique".

Divers problèmes d'impression ont retardé jusqu'ici la publication de résumés de ces cours, qui ont lieu les mardi et jeudi, à 5 heures p.m., jusqu'au 1er mars. Voici le résumé du premier cours :

Définir d'abord ce qu'est la nature n'est pas facile. Telles encyclopédies comme le Larousse se contentent de termes vagues ou encore d'expliquer les semblables par les semblables. L'histoire sera plus précise ; mais c'est le vocabulaire de Lalande qui nous fournit le premier sens satisfaisant :

"Principe produisant le développement d'un être et réalisant en lui un certain type" — et encore : "Ensemble des choses qui présentent un ordre, qui réalisent des types et se produisent suivant des lois".

Aristote déjà, chez les anciens, avait parlé de "physis" à ce propos. Il opposait la "physis" (nature réglée) et la "techné" (hasard). Mais il fut un temps où les traités de physique, même écrits par des croyants, n'ont plus compris de chapitre où il est parlé de Dieu, comme Aristote l'a fait en dissertant sur la nature.

Pourquoi cette recherche d'une définition de la nature ? Pour nous permettre de trouver notre place dans la nature au lieu de nous laisser dominer par elle, comme chez les déterministes.

Selon la révélation chrétienne, la Nature, œuvre de Dieu, donne l'exemple de l'ordre. En tendant à sa fin, elle enseigne à l'homme à se tourner vers son Créateur. Mais cette révélation a apporté une idée neuve qu'elle fut longtemps non formulée mais à développer ses conséquences.

C'est depuis le Christ qu'on sait que l'homme transcende la Nature, qu'il appartient à un autre règne, celui de la Grâce. Si on veut à toute force l'intégrer dans la nature, il ne peut y avoir que la première place, à condition de spécifier qu'il n'est pas "de" la nature ni fait pour y rester. "Vous êtes dans ce monde mais non pas de ce monde".

Mais cette idée de transcendance, bien que nous ayons du mal à vouloir la fixer maintenant, heurte la conscience antique. Dans le rapprochement de l'âme et du corps qu'est l'homme, elle n'envisageait pas le monde, le corps comme le tentateur, comme l'élément inférieur et à dominer sans merci.

Tout à la fois la sagesse athénienne et la sophistique, le syncrétisme grec, l'interprétation averroïste ont présenté la nature comme supérieure même à l'idée de Dieu. Pour les anciens, elle est éternelle et éternelle.

L'idée de la création sera une idée juive, orientale, étrangère à la conception méditerranéenne. Chez les anciens, l'idée de Nature ne permet pas à l'homme de s'élever au-dessus d'un certain niveau. Le premier vœu de la Nature est en effet de durer. Elle perd la liberté extracorporelle de l'homme devant rester son maître pour ne pas contredire l'ordre naturel. La virginité est un non-sens pour eux. De même l'auteur de deux êtres doit chacun à valeur absolue aux yeux de l'autre leur parait une gageure.

Les rapports des hommes ne sont pas en effet réglés par une loi propre à l'homme mais par les conditions du Cosmos. Pour les anciens, le maître est la fin de l'existence, comme la forme l'est de la matière. Dans l'imitation, la sympathie, la force dominante, pour les anciens, est "l'eros" (puissance de jouir hors de soi) ; pour les chrétiens, ce sera l'"agape" (don de soi).

Selon cette conception, on subit la nature, on ne la maîtrise pas. On doit seulement chercher la mise en ordre des impulsions de la Nature, c'est-à-dire la "moira" (le "fatum" des Romains).

La preuve s'en voit dans la notion de "grande année", avec une extension anthropologique de son sens premier astronomique. A ce compte, au terme d'une période de

quelques milliers d'années, où les étoiles se retrouvent toutes dans les mêmes positions, l'histoire humaine est aussi un perpétuel recommencement. Mais le Calvaire devrait-il l'être aussi ?

Au XVIIIe siècle, Bacon et Descartes ne donneront eux aussi la maîtrise à l'homme sur la nature qu'en fixant qu'il la tient de Dieu. Mais l'homme tend constamment à usurper. Il se trouve donc placé dans l'alternative, soit de trouver une autre voie que la physique pour remonter à Dieu et se situer dans un ordre, soit de chercher en lui-même ce principe et, par suite, se faire Dieu. Mais, même dans ce cas, un sentiment de dépendance du Cosmos est si fort qu'il revient à l'hypothèse de la nature maîtresse sans sans âme. C'est la thèse du matérialisme historique.

Nous avons dit que la nature est le principe du développement d'un être. A-t-on remarqué que les mêmes racines linguistiques nous donnent, en latin, "natura" et "essence" (maître, croître) ; en grec "physis" et "phén" (engendrer). Notons encore la communauté de radical dans "natura" et "nation", le groupe d'ancêtres qui transmettent la vie. Aujourd'hui encore, on désigne par "genre" ("Gignere" : engendrer) l'ordre qui définit pour chaque être sa nature.

Et maintenant, rappelons-nous que la notion d'inertie, de distinction entre le vivant et le non-vivant a été lente à se former. Dans les sociétés primitives, le premier contact entre l'homme et la nature n'est pas celui de la pensée avec les choses mais celui d'un vivant isolé, faible, diminué avec un immense vivant, plus fort, plus stable, donc respectable. L'homme se repose sur cette "nature-mère" comme sur une princesse de sagesse et de jouissance.

La perte de cet appui créera le sentiment de culpabilité qui sera le trait caché mais profond du XVIIIe siècle. Privé d'une nature d'abord divine elle-même puis chantre de Dieu et guide, l'homme eut-il trouver, en maniant la nature devenue machine, une règle de domination sur elle ? Sinon, sa puissance nouvelle se retournerait-elle contre lui ?

Qu'est la nature pour l'artiste, après le moraliste et le physicien ? L'art primitif sera avant tout une magie, un animisme propitiatoire et opératoire, comme le montrent les dessins de bison dans les cavernes et encore ceux de la main, qui continua d'être représentée dans la "main de justice" des rois. Pour le primitif (et l'enfant) le mot et la chose ont la même réalité. L'art n'est pas alors désintéressé comme aujourd'hui mais la réalisation, la possession d'une présence. C'est du risque d'une civilisation magique et animiste qu'a voulu nous préserver le second commandement du Sinaï : "Tu ne feras pas de figure taillée".

L'art et l'artisanat étaient autrefois confondus. C'est graduellement que l'homme a senti dans un émoi profond son pouvoir de création. Le mot, pour lui, était jadis une action. Et c'est ainsi que Dieu amène les animaux à l'homme pour qu'il les nomme. "Poète" est, après tout, un doublet de "prophète". C'est de nos jours seulement que nous savons distinguer formes vives et formes inventées.

La peinture est d'abord chargée des vœux et desirs de l'homme ; et le XIXe siècle dira encore que le paysage est un "état d'âme". L'art étant une affirmation du droit de révéler une nature plus vraie que celle que nous présente la science, on comprend que, en réaction, contre le rationalisme mécaniste moderne, il soit devenu irrationnel et la glorification de l'instinct.

Les hon. J.-S. Bourque et Omer Côté seront au Queen's lundi

Au prochain dîner-causerie de la Jeunesse universitaire de l'Union nationale, lundi soir prochain, à 6 h. 45, au salon espagnol de l'hôtel Queen's, à Montréal, l'invité d'honneur, l'hon. John-S. Bourque, ministre des terres et forêts et des ressources hydrauliques, sera présenté par M. Adrien Paquette, étudiant en droit, et remercié par M. Gérard Bonin, étudiant en médecine.

Quant à l'hon. Omer Côté, secrétaire provincial, financier de circonstance, il sera présenté par M. Jean Bruneau, étudiant en droit, et remercié par M. Marcel Chartrand, étudiant en pharmacie.

On annonce la présence à ce dîner de l'hon. J.-H. Delisle, ministre d'Etat, du Dr J.-F.A. Gatién, député de Maisonneuve, de MM. Georges Guèvremont, député de Jeanne-Mance, Omer Barrière, député de Laval, Gérard Thibault, député de Mercier, Paul Provencal, député de Laurier, Redmond Roche, député de Chamby et Daniel Johnson, député de Bagot.

La soirée sera présidée conjointement par M. Etienne Duval, notaire, président de l'Association de la Jeunesse universitaire de l'Union nationale, de M. Gaston Pouliot, avocat, du Dr Paul Vigneau et de M. Arsène Gagné, imprimeur, présidents de la Jeunesse de l'Union nationale de Montréal. M. Jacques Dansereau, étudiant en droit, agira comme maître de cérémonies.

Il ne reste que peu de billets pour ce dîner-causerie. Ceux qui en désirent doivent s'adresser au plus tôt à l'organisation centrale de l'Union nationale, 201 ouest, rue Notre-Dame (BE. 1186). Les dames sont admises.

Feuilleton du "Devoir"

La Plus Aimée

par O'Navés

(Suite)

— Mon Dieu, mon Dieu, merci ! merci ! C'est Jessica ! Ma fille, ma fille chérie ! Enfin, tu es revenue. Je savais bien que tu reviendrais. Tout est pardonné, oublié, oublié.

La forte voix s'affaiblit s'éteignit... Quelques minutes plus tard, Desmond passait son bras autour des épaules de Betty et la conduisait hors de la chambre.

— Venez, Betty, tout est fini pour lui en ce monde... Venez... ne pleurez pas.

Mais la pauvre Betty, désolée, cachait son visage sur l'épaule de Desmond et pleura sans contrainte.

XXXI

Une semaine plus tard, dans le jardin des roses baigné de soleil, Betty était assise près du cadran solaire, les deux chiens couchés à ses pieds.

Les deux bêtes fidèles, ne comprenant pas l'absence de leur maître, continuaient de l'attendre, et savaient que c'était ici qu'il son retour il viendrait d'abord, près de Betty.

Un bruit de pas les fit soulever leurs têtes et dresser leurs oreilles. Mais tout de suite ils reprirent leur pose nonchalante. Celui qui venait n'était pas le maître, c'était seulement Kenneth Desmond.

Kenneth et Betty ne s'étaient pas revus depuis que la veille le testament leur avait été lu. Sir Michael léguait Glasbryl et toute sa fortune à Kenneth Desmond.

Quand celui-ci se fut approché, elle lui tendit les deux mains. — Je suis contente de vous voir, lui dit-elle de sa jeune voix fraîche, pour vous dire combien je me réjouis que notre cher vieil ami vous ait fait le maître de Glasbryl. Vous vous êtes retiré si vite, hier, que je n'ai pas eu le temps de vous féliciter.

— Je lui ai promis de vous expliquer, chère Betty, dit-il, gardant ses mains dans les siennes. Il n'avait pas l'intention de vous frustrer de la moindre parcelle de ses biens. Il savait, chère amie, que vous maîtrisiez la maison de Glasbryl.

Elle essaya de se dégager. — Je ne comprends pas, murmura-t-elle, raide.

— Betty, ce n'est pas honnête. Maintenant que, grâce à ce bon vieillard, je suis riche, quelle est devinez-vous, ma première pensée ?

— Comment le saurais-je ? dit-elle de la même voix neutre. — Quelle est mon unique pensée ? répéta-t-il sans prendre garde à la réponse faite.

— Réfléchissez une seconde, Betty. Quel pourrait être mon désir, sinon d'épouser la femme que j'aime ? Betty, tous ces derniers mois, j'ai été infernalement malheureux... et vous avez souffert aussi. Soyons heureux enfin. Dites-moi, bien-aimée, que vous serez ma femme.

Betty détourna son visage. — Non, dit-elle d'une voix étouffée. Il y a quelques mois, quand je vous ai supplié de m'épouser, vous m'avez répondu : "J'ai demandé et vous êtes demeuré aussi insensible qu'une

reproduction de cette prière a été payée par une dame de la paroisse Saint-Marc, de Montréal, qui a été exaucée à la suite de la neuvaïne et a promis de faire publier la prière ci-dessous.

La prière est d'abord chargée des vœux et desirs de l'homme ; et le XIXe siècle dira encore que le paysage est un "état d'âme". L'art étant une affirmation du droit de révéler une nature plus vraie que celle que nous présente la science, on comprend que, en réaction, contre le rationalisme mécaniste moderne, il soit devenu irrationnel et la glorification de l'instinct.

Les hon. J.-S. Bourque et Omer Côté seront au Queen's lundi

Au prochain dîner-causerie de la Jeunesse universitaire de l'Union nationale, lundi soir prochain, à 6 h. 45, au salon espagnol de l'hôtel Queen's, à Montréal, l'invité d'honneur, l'hon. John-S. Bourque, ministre des terres et forêts et des ressources hydrauliques, sera présenté par M. Adrien Paquette, étudiant en droit, et remercié par M. Gérard Bonin, étudiant en médecine.

Quant à l'hon. Omer Côté, secrétaire provincial, financier de circonstance, il sera présenté par M. Jean Bruneau, étudiant en droit, et remercié par M. Marcel Chartrand, étudiant en pharmacie.

On annonce la présence à ce dîner de l'hon. J.-H. Delisle, ministre d'Etat, du Dr J.-F.A. Gatién, député de Maisonneuve, de MM. Georges Guèvremont, député de Jeanne-Mance, Omer Barrière, député de Laval, Gérard Thibault, député de Mercier, Paul Provencal, député de Laurier, Redmond Roche, député de Chamby et Daniel Johnson, député de Bagot.

La soirée sera présidée conjointement par M. Etienne Duval, notaire, président de l'Association de la Jeunesse universitaire de l'Union nationale, de M. Gaston Pouliot, avocat, du Dr Paul Vigneau et de M. Arsène Gagné, imprimeur, présidents de la Jeunesse de l'Union nationale de Montréal. M. Jacques Dansereau, étudiant en droit, agira comme maître de cérémonies.

Il ne reste que peu de billets pour ce dîner-causerie. Ceux qui en désirent doivent s'adresser au plus tôt à l'organisation centrale de l'Union nationale, 201 ouest, rue Notre-Dame (BE. 1186). Les dames sont admises.

Lettres au "Devoir"

(Suite de la page 4)

contrôler la production, puis, ensuite, pour amener les acheteurs de ces produits à négocier les transactions sur une base d'affaires. Certaines organisations commerciales admettent déjà le bien-fondé de cette attitude en acceptant de transférer directement avec des organisations de producteurs même si aucune loi ne les y oblige.

Rappelons que les cultivateurs réclament cette législation depuis cinq ans.

Les demandes concernant l'industrie laitière se rapportent à l'application rigoureuse de la loi interdisant la vente de la margarine dans la province de Québec, à l'amendement de la loi des produits laitiers afin de légaliser les retenues faites sur les paies de produits laitiers lorsque ces retenues sont consenties par les cultivateurs pour des fins intéressant le bien général de la profession, et à l'institution d'une prime sur le fromage de qualité pour encourager la consommation domestique de ce produit dont l'écoulement sur les marchés extérieurs n'est plus aussi avantageux qu'auparavant.

Si le Devoir disposait de plus d'espace, nous ferions ici l'histoire de la margarine.

Disons-en cependant un mot. Depuis toujours, le gouvernement fédéral maintenait dans sa loi sur l'industrie laitière la défense suivante :

"Nul ne peut fabriquer, importer au Canada, ou offrir, vendre ou avoir en sa possession pour la vente, de l'oléomargarine, de la margarine, du beurre ou autres beurres artificiels ou succédanés du beurre, provenant en tout ou en partie de matière grasse autre que celle du lait ou de la crème".

En 1948, se basant sur l'article

de la constitution canadienne disant que le commerce local appartient seul aux provinces, les avocats des gros intérêts ont contesté la validité de la législation fédérale.

Sur la défensive, le gouvernement d'Ottawa soumit la question à la Cour suprême du Canada.

Que fait M. Duplessis ? Immédiatement, il délègue son plus fort avocat : M. Emery Beaulieu, devant la Cour suprême avec mission de défendre les droits des provinces sur la margarine.

Devant les arguments des avocats des grosses compagnies et du gouvernement Duplessis, la Cour suprême déclara la législation fédérale inconstitutionnelle.

M. Duplessis avait gagné son point : permettre aux provinces de légiférer sur la margarine.

Depuis, la province d'Ontario fabrique des millions de livres de margarine et inonde le marché du beurre.

M. Duplessis défend la fabrication de la margarine dans la province de Québec ? C'est vrai. Un gros coup de main aux trusts du Canada et une petite loi aux cultivateurs de la province. On sait pourquoi le gros coup de main aux trusts. On sait aussi pourquoi la petite loi aux cultivateurs. Mais les trusts écrasent la petite loi et la margarine entre dans la province de Québec par toutes les portes de l'ouest et de l'est.

Passons aux tracteurs à chenilles et aux pelles mécaniques. Pour garantir la stabilité et le progrès de l'agriculture qui sont à la base de la stabilité et du progrès de toute la population de la province (on dirait que c'est M. Duplessis qui écrit cet article), l'U.C.C. demande au gouvernement de mécaniser davantage le défrichage et le drainage des sols.

Au chapitre de la voirie, l'U.C.C. s'exprime comme suit : "Plusieurs congrès de nos fédérations ont demandé que le minis-

trère de la voirie entretenue avec plus de soin les chemins gravelés. Dans certains cas, le gravelage est défectueux. Dans d'autres cas, c'est la grille qui est défectueuse".

Enfin, l'U.C.C. recommande une meilleure exploitation des ressources forestières de la province.

Ce sont donc des choses sérieuses que l'U.C.C. a demandées au gouvernement le 6 février courant. M. Duplessis s'est empressé de les lui accorder ? Lisez la dernière page du Devoir du 7 février et vous aurez la réponse.

Voici un extrait : "L'Union catholique des cultivateurs a été reçue hier par le cabinet des ministres. Elle venait présenter son mémoire annuel, porte-parole des demandes des cultivateurs de la province au gouvernement."

L'entrevue a été, non pas orageuse, mais difficile. Le premier ministre n'était pas de bonne humeur. Dès le début, il a reproché au président général de l'U.C.C., M. J. Abel Marion, de n'avoir pas remercié le gouvernement dans son mémoire.

"Le président a été interrompu à chaque paragraphe de son mémoire. Il a dû soutenir un véritable barrage de questions de la part de quatre ou cinq ministres qui assistaient à l'entrevue."

"Les plus gros nuages ont éclaté quand on a discuté des conventions collectives pour les cultivateurs. 'C'est une affaire qui ne tient pas debout', a dit le premier ministre."

Au dire de M. Filion (le Devoir du 6 février), M. Duplessis a fait subir à l'association professionnelle des cultivateurs du Québec une des humiliations les plus pénibles de son histoire.

Pour se racheter, M. Duplessis a promis aux cultivateurs : je vous ai donné le crédit agricole.

Depuis 1937, les cultivateurs ont emprunté \$80,000,000 de l'Office du crédit agricole.

Si l'agriculture payait plus, elle emprunterait moins ou pas du tout. On juge de la prospérité, de la sécurité et de la stabilité de l'agriculture par le montant de ses profits nets, non par la somme de ses emprunts.

Une agriculture se finançant à même ses profits assurerait la stabilité familiale, sociale et nationale.

Les cultivateurs se demandent si M. Duplessis est un farceur. Assurément, ils sont polis. Moi, je ne me le demande pas. Jacques DELAPOCATERE, agronome.

Adoration nocturne

Tous les membres de l'Adoration nocturne sont priés de se rendre à soir à huit heures. Cette église est l'église Sainte-Jeanne d'Arc demain située sur la rue Chamby, près Rouen.

Citation

Quand les vices nous quittent, nous nous flattons de la créance que c'est nous qui les quittons. La Rochefoucauld

BUVEZ aux REPAS

L'eau préparée avec les Lithinés du Dr Guslin

PETILLANTE ALCALINE DIGESTIVE Indication pour flatulences, pour soulager l'indigestion et pour augmenter la diète. Produit de France. Un sachet par bouteille de 1 litre d'eau froide ou tiède. Bien boucher. Pouvant être bué dans le courant de la journée. 59¢

A l'exemple du CAVALIER MARTIN* partageons



*Le cavalier Martin, qui devint plus tard évêque de Tours et qui fut sanctifié, partagea son manteau avec un pauvre au cours d'un hiver rigoureux.

Vêtir ceux qui sont nus; donner à boire à ceux qui ont soif; nourrir ceux qui ont faim; pratiquer la charité, qui est la vertu chrétienne par excellence; voilà les enseignements du Maître. Et notre propre intérêt nous incite à être généreux. En donnant à la Fédération, nous contribuons directement à améliorer les conditions sociales de notre milieu. Fournissons à la Fédération les moyens de continuer son action providentielle auprès de ceux qui souffrent. Donnons suffisamment pour ses 35 oeuvres.

FÉDÉRATION DES OEUVRES DE CHARITÉ CANADIENNES-FRANÇAISES

Partageons

objectif: \$1,150,000 — 25 février au 8 mars 1951

NOUVEAU MELON D'EAU
New Hampshire Midget
Médaille d'or all America
Le plus précoce connu, mûrit en 2 mois, 4-5 livres grosseur, chair rouge, excellent goût.
Pai 25¢, 5 pds pour \$1.00
Catalogue général de semences gratuits sur demande. Tél. LA. 4191 (53)
W.H. PERRON & CIE
GRANETIERS & PÉPINIÉRISTES
855 BVD ST-LAURENT, MONTREAL

ÉCOUTE MA CHÈRE !
IL N'Y A RIEN COMME **ANTALGINE** POUR CALMER les DOULEURS
... ET N'OUBLIE PAS QUE **ANTALGINE** SOULAGE TRÈS VITE ET NE DÉPRIME PAS
La boîte contient 10 pour 35¢ et 40 pour 55¢
ANTALGINE

PRIERE EFFICACE A Marie, Reine des Coeurs
O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumières divines, mets entre vos mains si tendres, les fautes que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos douleurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances; vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de **MARIE, REINE DES COEURS** et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.
Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, et notre persévérance finale.
O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois).
Récitez cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte Communion.
Imprimatur: J.-C. CHAUMONT, P.A., V.S.
Montréal, 9 mai 1938.

LE JEUNE COMMERCE PREPARE FEBRILEMENT SON CONGRES INTERNATIONAL DE MAI

Les journalistes apprennent hier soir, en conférence de presse, que des délégués d'environ quarante pays assisteront au congrès international des Chambres de Commerce des Jeunes, qui doit se tenir à Montréal, du 27 mai au 31 juin prochain. C'est la première fois que ces assises se tiennent au Canada.

Ce congrès est organisé conjointement par la Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal et le Young Men's Section du Montreal Board of Trade, sous les auspices de la Chambre de Commerce des Jeunes du Canada. L'organisation générale en a été confiée à Me Raymond Daoust, et l'organisation des séances d'étude à M. Ross Smyth, du Y.M.C.A. sous la direction générale de M. André Gagnon, vice-président de la Chambre de Commerce des Jeunes du Canada.

Des 40 pays participants, mentionnés une délégation de l'Autriche, de l'Allemagne occidentale, de la Grèce et du Japon. Deux avions ont déjà été noyés par les Philippines et le Mexique pour le transport de leurs délégués. Le gouverneur général du Canada a été invité à présider l'ouverture officielle qui aura lieu dans un vaste inaccoutumé à l'auditorium de l'Université de Montréal, sous le déploiement des drapeaux de tous les pays participants.

Le thème de ce 66 congrès international sera: "Se connaître, c'est unir".

Me Raymond Daoust, interrogé par les journalistes, a déclaré que les activités sociales du congrès débiteront dès le premier soir par une réception monstre et unique en son genre, qui aura lieu à Ste-Adèle, dans les Laurentides. A cette occasion, les délégués assisteront à des danses et chants du folklore canadien donnés par des artistes de chez nous.

Le deuxième jour, le lundi 28 mai, l'honorable Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada, a été invité à présider le banquet à l'hôtel Windsor, le reste de la journée étant consacrée aux réunions d'étude des divers comités.

Le mardi 29, après une autre journée d'études fort remplie, les délégués assisteront à une réception civique à l'hôtel de ville où ils seront les hôtes de Son Honneur le maire de Montréal, M. Camille Houde, O.B.E.

Le troisième jour, mercredi 30 mai, après avoir participé aux séances d'études de tous les comités, les délégués seront invités à un banquet que l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre du Québec, a été invité à présider. Ce banquet clôturera les activités locales du congrès.

Le jeudi 31 mai, les délégués se rendront à Ottawa pour une journée très active. Un banquet au Château Laurier, auquel doivent assister nombre d'ambassadeurs et de hautes personnalités, terminera leur séjour dans la capitale.

Le lendemain, les délégués se sont rendus à Toronto par le Toronto Board of Trade et ils visiteront l'Exposition canadienne internationale du commerce.

Depuis déjà plusieurs mois, une vingtaine de comités de la jeune Chambre de Commerce travaillent activement en vue d'assurer un succès éclatant à ce congrès. L'un des plus essentiels, le comité des finances, doit s'assurer un revenu de près de \$40,000 et, pour y arriver, le compte sur l'appui généreux de nos personnalités des affaires, afin de contribuer au succès de cet important congrès, sus-

Nova Scotia Light & Power Co. Ltd.

Nova Scotia Light & Power Co. Ltd. a fait savoir au Curb de Montréal que les détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées inscrits aux livres le 20 février 1951 pour souscrire des actions privilégiées à 4 1/2 % d'une valeur nominale de \$100 à raison d'une nouvelle action privilégiée pour chaque groupe de 24 actions ordinaires ou privilégiées.

Le droit de souscription sera de \$100. Les droits expireront le 15 mars 1951.

Les actions ordinaires et les actions privilégiées à 6 % seront négociées ex-droit le jeudi 22 février. Ces droits seront admis sur le marché, aux termes prévus par le prospectus à l'ouverture des séances à la même date. Le lot régulier sera de 100 droits.

Tout à neuf

Voici les inventaires. Réviser votre testament semble le plus important. Tout vous y engage: une naissance, un mariage, un décès, des changements dans vos affaires, vos biens, vos revenus, des modifications dans les taxes, les impôts, les droits successoraux. Rédiger ses dernières volontés, c'est, comme vous voyez, une tâche compliquée. Venez nous voir. Nous vous aiderons à la mener à bien: c'est une de nos spécialités.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

41 ouest, Saint-Jacques, Montréal 1 — HA. 3291



Me Victor MORIN, président de la Société Nationale de Fiducie, institution dont le rapport annuel vient d'être rendu public.

Nouvelle série d'obligations de Bell Telephone

Les actionnaires ont approuvé un règlement autorisant les administrateurs de la compagnie Bell à créer et à émettre une série d'obligations première hypothèque pour un montant total en principal de \$50,000,000. Les conditions et le taux de l'intérêt seront déterminés par les administrateurs.

M. Frederick Johnson, président de la compagnie, a précisé: "Nous prévoyons que la poursuite de notre programme de construction jusqu'à la fin de 1951 nécessitera un capital additionnel d'environ \$40 millions."

"A cause des tendances qui se sont développées depuis quelques mois dans le monde des finances, les administrateurs de la compagnie ont d'opinion que nos besoins de nouveau capital devraient être garantis sans délai pour une période raisonnable de temps à venir."

"Conséquemment, nous avons conclu des arrangements pour le versement d'une valeur de \$40 millions d'obligations à 3 1/2 %, lesquelles seront émises à diverses dates au cours de 1951."

Les actionnaires, par un amendement à un autre règlement, ont aussi autorisé les administrateurs à augmenter de \$10,000,000 à \$20,000,000 le montant des obligations de la compagnie première hypothèque après les obligations premières hypothèque qu'ils ont droit d'émettre. La compagnie pourra, de ce fait, négocier des emprunts à plus courte échéance que ceux habituellement garantis par des obligations premières hypothèque, dans les circonstances où ce mode d'emprunt sera plus approprié.

Paieront des dividendes

Les dividendes suivants ont été déclarés à l'issue d'une réunion de conseil de direction de la Canadian Industries Limited, tenue aujourd'hui à Montréal.

Actions privilégiées: 1 3/4 pour cent payable le 14 avril 1951 aux actionnaires inscrits le 15 mars 1951.

Actions ordinaires: Un dividende de 20 cents par action, payable le 30 avril 1951 aux actionnaires inscrits le 30 mars 1951.

N.B.: 1. — Les dividendes ci-dessus, payables en fonds canadiens, sont sujet à l'approbation du Bureau du contrôle du change étranger.

Howard Smith Paper Mills, 75 cents par action ordinaire et 50 cents par action privilégiée, tous deux payables le 30 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

Canadian Industries, 20 cents par action ordinaire, payable le 30 avril aux actionnaires inscrits le 30 mars; et 1 1/4 p.c. par action privilégiée, payable le 14 avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Belding-Cortice Ltd., 1 1/4 p.c. par action ordinaire et 1 1/4 p.c. par action privilégiée, tous deux payables le 2 avril aux actionnaires inscrits le 23 février.

Page-Hervey Tubes, 55 cents par action, payable le 2 avril aux actionnaires inscrits le 1er mars.

Canadian Tire Corp., 30 cents par action, payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 23 février.

Canadian Celanese, 60 cents par action ordinaire, 43 1/2 cents par action privilégiée \$1.75 et 25 cents par action privilégiée \$1, tous payables le 31 mars aux actionnaires inscrits le 13 mars.

Hahn Brass Co., 15 cents par action ordinaire et 20 cents par action "A", tous deux payables le 6 avril aux actionnaires inscrits le 6 mars.

Preston Sast Dome Mines, 4 cts par action, payable le 14 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Famous Players Canadian Corp., 30 cents par action, payable le 24 mars aux actionnaires inscrits le 9 mars.

Canadian Vickers Ltd., 25 cents par action, payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

Hollinger Cons. Gold Mines, 6 cts par action, payable le 30 mars aux actionnaires inscrits le 2 mars.

Molson's Brewery, 20 cents plus un boni de 20 cents par action "A" et "B", tous deux payables le 22 mars aux actionnaires inscrits le 1er mars.

Dominion Square Corp., \$1 par action, payable le 16 avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

San Antonio Gold Mines, 7 cents par action, payable le 16 avril aux actionnaires inscrits le 16 mars.

The Foundation Co. of Canada Ltd.

Foundation Company of Canada Ltd. annonce à la Bourse de Montréal que le conseil d'administration, au cours d'une réunion tenue le 8 février 1951, a adopté une résolution aux fins de créer des séries d'obligations au montant de \$2,000,000. Ces obligations ont été cédées au pair à la Banque Royale du Canada.

Les obligations à 3 % en circulation par suite d'une entente en date du 1er août 1948 ont été rappe-

Une nouvelle méthode de teindre en utilisant les "métaux fondus"

Le Dr C. J. Weidmann en a expliqué les détails techniques aux membres de la Canadian Association of Textile Colourists and Chemists

Une page de l'histoire de la teinture des textiles est écrite, à Montréal, samedi dernier, alors que le Dr Charles J. Weidmann, géral du département technique de la compagnie Ciba Limitée, a en Amérique du nord, les détails techniques du procédé Standfast de teinture par les métaux fondus.

Le Dr Weidmann a parlé à l'occasion de la réunion mensuelle régulière de la section du Québec de la Canadian Association of Textile Colourists and Chemists, à l'Université McGill. Il a fait remarquer que le grand intérêt apporté au procédé était dû à la simplicité de son application, ce qui "en fait presque la méthode de teinture idéale, qui devrait permettre de teindre le drap et tout tissu de façon uniforme, à bas prix et dans le plus court délai possible."

En décrivant la nouvelle méthode, le Dr Weidmann a expliqué comment le tissu entre dans la machine par un wagonnet à chargement, est chauffé au préalable en passant au-dessus d'une série de bidons à vapeur, passe par le colorant puis dans un grand récipient en forme de U, contenant le métal fondu. Ce récipient contient une combinaison d'hydrogène, de cadmium, d'étain et de plomb, dont le point de fusion est de 160° F. et dont la densité approximative est de 9. La combinaison ressemble au mercure qui, incidemment, a été utilisée dans les premières expériences qui ont servi au développement de la machine Standfast.

Sur le marché des animaux à boucherie

A compter jusqu'à jeudi, les deux marchés à bestiaux de Montréal avaient offert en vente environ: 2004 bêtes à cornes, 70 agneaux et moutons, 2626 porcs et 1402 veaux. De plus, 47 bêtes à cornes furent reçues comme étant des envois directs venant des provinces de l'Ouest à des salaisons locales.

Les arrivages un peu plus nombreux de bêtes à cornes étaient en très bonne demande et se sont vendus de bonne heure à des prix élevés, considérant la qualité.

Quelques chargements de bovins pesants de qualité bonne et choisis se vendirent de \$32 à \$33, les moyens \$28 à \$31.50, quelques taures de bonne qualité valaient \$30, les moyennes \$25 à \$29, les vaches rapportaient de \$25 à \$26, quelques-unes de meilleure qualité \$27, les très communes \$18 à \$20. Les bons taureaux valaient de \$26 à \$28.50, quelques-uns \$29 à \$29.50, les communes \$21 à \$25. Les vaches à lait variaient de \$27 à \$37.50, chacune.

La demande sur les veaux n'était pas aussi bonne que celle sur les vaches. Les veaux de lait baissèrent de \$1 à \$2, tandis que les veaux d'herbe demeurèrent à peu près stables. Les bons veaux de lait se vendirent pour le plus part \$39, quelques-uns à \$40, les communes et les moyens variaient de \$30 à \$38. Les veaux d'herbe valaient de \$21 à \$24, surtout \$22. Les veaux d'un an \$20 à \$22.

Les quelques agneaux offerts en vente rapportaient pour la plupart \$30, les moutons variaient de \$10 à \$18.

Les porcs étaient stables avec la semaine précédente; soit \$35 pour ceux de la catégorie A (environ 75 se vendus \$35.25). Les truies valaient \$30 abattues.

L'Eglise ne prêche ni le compromis, ni la rupture

L'Eglise, parce qu'elle est à la fois humaine et divine, adopte vis-à-vis les non-catholiques, une double attitude: elle ne prêche ni le compromis, ni la rupture. L'attitude de l'Eglise est double parce que l'Eglise c'est le Christ, a déclaré, jeudi, M. l'abbé Irénée Lussier, vicaire ecclésiastique et directeur technique des classes spéciales à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

M. l'abbé Lussier était le conférencier invité au déjeuner hebdomadaire du Club Richelieu-Montréal.

L'Eglise, dit-il, a un aspect transcendant parce qu'elle est le miroir du Dieu éternel; elle possède également un aspect temporel parce que son fondateur est un homme.

L'Eglise est une société humaine; le pape et les évêques exercent une autorité indispensable.

"L'Eglise, poursuit l'abbé Lussier, est une réalité croissante qui à quelque chose d'imprévisible: on ne connaît que la fin qu'elle a, c'est l'avènement total du Christ."

"L'Eglise est un mystère de foi. C'est pour cela, que nous disons, tous les jours, dans notre Credo, "Je crois l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique. Nous devons la servir, en lui prêtant une oreille attentive et un cœur docile."

L'Eglise est humaine et tâche d'être présente dans son temps. Elle est prudente et juge sur des valeurs éternelles."

Présenté par M. Tréfilé Boulanger, directeur général du service des études, à la C.E.C.M., M. l'abbé Lussier fut remercié par M. Jacques Lussier.

Le dîner était sous la présidence de M. Jean Brunelle, qui, au nom du club Richelieu-Montréal, a remis, hier midi, un chèque de \$200 au Dr Bernard Lussier, M.D., représentant du dispensaire des RR.SS. de l'Assomption.

Une association d'avantageusement connue

L'Association des Hommes d'affaires du Nord a été très active par le passé et se propose de continuer dans cette voie. "Notre association est progressive", disait mercredi dernier M. E.-O. Bouvier, le président nouvellement élu de cet organisme, à l'issue du banquet annuel, au Cercle Universitaire.

La réunion s'est tenue sous la forme d'une assemblée générale ordinaire, mais elle avait pour but principal de rendre hommage au président sortant de charge, M. Richmond Pelletier.

M. Bouvier a fait longuement l'éloge de son prédécesseur, "qui, disait-il, a fait que notre association est une des mieux connues et des plus respectées dans la métropole". C'est en reconnaissance de ces services rendus que l'exécutif a décidé de nommer M. Pelletier gouverneur à vie de l'association.

Par la même occasion, il a décidé que le Dr H. Prud'homme et M. J.-S. Sauvé et P.-A. Brisebois seraient nommés conseillers honoraires.

Après lecture de l'état financier, pour l'exercice qui vient de se terminer, par Me Yvon Rock, directeur général de l'association, M. Pelletier a révélé aux membres les noms des présidents des dix comités existants au sein de l'association. Ce sont: M. R. Potvin (commerce et industrie); L. Pelletier (visites industrielles); R. Moore (circulation et urbanisme); R. De la Roche (fêtes et dîners); A. Crozier (propriété et logement); Dr J. Marston (œuvres sociales); W. Sauvé (publicité); L. Morin (recrutement); M. Paquette (liaison); R. Pelletier (dîner-causette).

Les deux derniers comités, liaison et dîners-causettes, sont de fondation récente. Le premier s'occupe des relations extérieures, le second se chargera de trouver des conférenciers pour un dîner-causette une fois par mois.

Au banquet d'hier soir, outre le Dr H. Prud'homme et M. Y. Rock, les conseillers municipaux présents étaient: M. J.-M. Savigneau, représentant le maire; H. Brien et Uric Leblanc.

A la table d'honneur on remarquait également M. Frédéric Pelletier, vice-président de l'association; L.-P. Boisvert, secrétaire; et M. A. Lecavalier, trésorier. M. L. Léger et J. Constantin, commissaires du transport à Montréal, assistaient également à cette fête.

Marché des oeufs et de la volaille

Le marché des oeufs a fait preuve d'une grande vigueur tout au long de la semaine. Les offres de l'extérieur, de même que les réceptions quotidiennes, peu abondantes, ont été insuffisantes pour répondre aux besoins. En raison de la vive concurrence chez les acheteurs les prix ont monté tous les jours; certains commerçants ont refusé de faire des affaires.

On cote les expéditions triées sur place aux prix suivants: catégories A gros 57-61, moyennes 55, poulettes 49, catégorie B 46-47, catégorie C 40.

Les oeufs non triés font les prix suivants, catégories A gros 51-53, moyennes 49-51, poulettes 43-48, catégories B 43-46, catégorie C 36-40.

Les prix de gros aux détaillants pour les oeufs en vrac sont comme suit: catégorie A gros 58-61, moyennes 56-58, poulettes 53-55, catégorie M 53-55, catégorie C 45-48.

Voici les prix de détail aux consommateurs pour les oeufs en cartons d'une douzaine: catégorie A gros 61-63, moyennes 59-63, poulettes 57-61, catégorie B 57-61, catégorie C 49-50.

Le marché des volailles abattues conserve une très forte position. Les envois sont peu nombreux et la demande dans les voies du détail satisfaisante. Ce sont les gros poulets et les poules de première qualité qui sont les plus recherchées.

Les commerçants paient les prix suivants aux expéditeurs pour les volailles en boîtes, livres: chapons, au-dessus de 5 livres, catégorie spéciale de lait 59-61 1/2, A de lait 58-60; poulets de grill, au-dessus de 2 livres: spéciale de lait 46-48, B 45, C 40, 26; au-dessus de 2 livres: spéciale de lait 41-44, A de lait 40-43, B 34-35, C 28; poulets au-dessus de 5 livres: spéciale de lait 58-59 1/2, A de lait 54-58, B 43-49, C 33-38; au-dessus de 4 livres: A de lait 50-51, B 47-52, C 28-33; au-dessus de 3 livres: A de lait 42-44, A de lait 41-43, B 34-40, C 25; poules, au-dessus de 5 livres: spéciale 46-48, A 45-47, B 43-45, C 31-33; au-dessus de 4 livres: A de lait 44-47, A 43-48, B 41-42, C 26-32; au-dessus de 3 livres: A de lait 38-40, A 37-38, B 33-37, C 16-30; vieux coqs: A 28-0, B 26-27, C 16-23.

Les réceptions de volailles vivantes restent faibles et les marchés manifestent une grande fermeté. La demande est bonne et les prix payés aux expéditeurs ont avancé en ce qui a trait aux poules et aux poulets de grill qui commandent le gros des arrivages.

Les prix payés aux expéditeurs pour les volailles vivantes, livrées, sont les suivants: poules de première qualité, 5 livres et plus, 41-42; deuxième qualité, 38-39, 4 à 5 livres 36-38; Leghorns de tous poids, 27-33, selon la qualité; 27-33, poulets de grill, 2 à 2 1/2 livres 30-34, 3 à 4 livres 36-38.

Noé Hénault, inspecteur régional.

BULLETIN FINANCIER

La maison L.-G. Beaudin & Cie Limitée fait partie d'un syndicat qui offre une tranche supplémentaire de \$1,000,000 d'actions privilégiées, Great Lakes Power Corporation Limited, d'une valeur nominale de \$25 chacune, au dividende cumulé de 5 %.

Les dividendes seront payables le 30 mars 1951, sur les actions émises le 30 juin, septembre et décembre de chaque année. Un fonds d'amortissement sera constitué à dater du 1er avril 1952 et les actions seront rachetées, au gré de la compagnie, en tout ou en partie, sur préavis de trente jours, au prix de \$26.25 l'action, plus les dividendes accumulés jusqu'à la date de rachat.

Prix de vente — \$24 l'action.

Howard Smith Paper Mill Ltd. — Le Conseil d'administration de la Howard Smith Paper Mills a déclaré un dividende trimestriel de 75 cents par action ordinaire, payable le 30 avril 1951 aux actionnaires inscrits le 31 mars, ex-dividende le 29 mars. Le taux précédent était de 50 cents par trimestre.

Marché des actions, 22 février 1951: Peu de modifications à Montréal par rapport à la séance d'hier. L'allure du marché reste calme et les cours soutenus.

Le progrès dans presque toutes les rubriques. Bathurst clôture à 47 1/2 (plus 2), Dominion Bridge à 62 (plus 1 1/2), Ford "A" à 67 1/2 (plus 1), par contre, léger recul d'International Paper à 55 1/2 (moins 1) et de National Breweries à 19 1/4 (moins 1/4). Parmi les 234 valeurs traitées, 101 s'inscrivent à l'augmentation, 56 à la baisse et 77 conservent leur cours précédent.

Mackeno Mines Limited. Les actions de Mackeno Mines Ltd. ont été inscrites à la section hors liste du Curb de Montréal, à 21 février 1951. Cette inscription couvre 3,500,000 actions d'une valeur nominale de \$1. Le symbole sur téléscripteur est "MKO".

Maladies végétales propagées par les mauvaises herbes

Ottawa, 22. — C'est un fait connu que les mauvaises herbes réduisent l'espace vital et le volume de nourriture que l'homme et le sol tentent de fournir aux plantes utiles. Mais il y a plus. Les mauvaises herbes seraient une menace indirecte aux cultures en hébergeant certaines maladies dangereuses et tout spécialement les maladies à virus.

On vient en effet de découvrir aux Etats-Unis qu'un insecte, une sorte de cicadelle, serait le principal agent propagateur d'une maladie qu'on appelle la frisolée de la betterave à sucre. Le point intéressant de l'histoire est que cet insecte prend sur les chardons ou autres mauvaises herbes de ce genre les germes de maladie qu'il transmettra à la betterave.

La frisolée de la betterave ne cause pas encore d'ennuis aux producteurs canadiens de betterave à sucre, affirme M. H.-N. Racicot, de la division de la Botanique et de la protection des Plantes, au ministère fédéral de l'Agriculture. Le même virus s'attaque cependant aux plantations de tomates des régions arides de la Colombie canadienne. Cette maladie des tomates, appelée maladie des tomates, appelée maladie des tomates, entraîne le ramoussement des tomates et peut détruire les jeunes plants. L'un des moyens d'enrayer les ravages de la brûlure jaune des tomates consiste à détruire certaines mauvaises herbes qui poussent dans le voisinage, comme le chardon de Russie, l'amaranthe, le chou-gras, la bourse-à-pasteur et la camomille.

On signale encore que d'autres maladies à virus, comme le jaunissement des carottes dans les provinces maritimes, seront plus facilement contrôlables si l'on se donne la peine de détruire les mauvaises herbes qui leur donnent asile.

Le rôle des mauvaises herbes comme artisans de la propagation des maladies végétales est un point qu'il vaut la peine de souligner en un temps de l'année où les cultivateurs songent aux grains et graines qu'ils mettront en terre, le printemps venu. Le criblage et le nettoyage avant l'ensemencement a toujours été et est encore la méthode la plus économique et la plus efficace de détruire les mauvaises herbes qui, directement et indirectement, réduisent le rendement des cultures.

En retour de cette avance, Yorkmont a obtenu une option, valable jusqu'au 15 septembre 1952, sur \$450,000 en obligations de première hypothèque à 5 1/2 %, dont \$50,000 en obligations à un an seront mis en réserve pour des obligations échelées et \$400,000 rapporteront un boni de 6 actions ordinaires pour chaque obligation de \$100 à \$95, plus l'intérêt couru. Des options ont aussi été accordées aux termes suivants: 25,000 actions ordinaires à \$1.60; 25,000 à \$1.75; 25,000 à \$2.00; 16,268 à \$2.25. Les options sur actions ordinaires expireront le 15 septembre 1951.

En retour de cette avance, Yorkmont a obtenu une option, valable jusqu'au 15 septembre 1952, sur \$450,000 en obligations de première hypothèque à 5 1/2 %, dont \$50,000 en obligations à un an seront mis en réserve pour des obligations échelées et \$400,000 rapporteront un boni de 6 actions ordinaires pour chaque obligation de \$100 à \$95, plus l'intérêt couru. Des options ont aussi été accordées aux termes suivants: 25,000 actions ordinaires à \$1.60; 25,000 à \$1.75; 25,000 à \$2.00; 16,268 à \$2.25. Les options sur actions ordinaires expireront le 15 septembre 1951.

En retour de cette avance, Yorkmont a obtenu une option, valable jusqu'au 15 septembre 1952, sur \$450,000 en obligations de première hypothèque à 5 1/2 %, dont \$50,000 en obligations à un an seront mis en réserve pour des obligations échelées et \$400,000 rapporteront un boni de 6 actions ordinaires pour chaque obligation de \$100 à \$95, plus l'intérêt couru. Des options ont aussi été accordées aux termes suivants: 25,000 actions ordinaires à \$1.60; 25,000 à \$1.75; 25,000 à \$2.00; 16,268 à \$2.25. Les options sur actions ordinaires expireront le 15 septembre 1951.

En retour de cette avance, Yorkmont a obtenu une option, valable jusqu'au 15 septembre 1952, sur \$450,000 en obligations de première hypothèque à 5 1/2 %, dont \$50,000 en obligations à un an seront mis en réserve pour des obligations échelées et \$400,000 rapporteront un boni de 6 actions ordinaires pour chaque obligation de \$100 à \$95, plus l'intérêt couru. Des options ont aussi été accordées aux termes suivants: 25,000 actions ordinaires à \$1.60; 25,000 à \$1.75; 25,000 à \$2.00; 16,268 à \$2.25. Les options sur actions ordinaires expireront le 15 septembre 1951.

En retour de cette avance, Yorkmont a obtenu une option, valable jusqu'au 15 septembre 1952, sur \$450,000 en obligations de première hypothèque à 5 1/2 %, dont \$50,000 en obligations à un an seront mis en réserve pour des obligations échelées et \$400,000 rapporteront un boni de 6 actions ordinaires pour chaque obligation de \$100 à \$95, plus l'intérêt couru. Des options ont aussi été accordées aux termes suivants: 25,000 actions ordinaires à \$1.60; 25,000 à \$1.75; 25,000 à \$2.00; 16,268 à \$2.25. Les options sur actions ordinaires expireront le 15 septembre 1951.

En retour de cette avance, Yorkmont a obtenu une option, valable jusqu'au 15 septembre 1952, sur \$450,000 en obligations de première hypothèque à 5 1/2 %, dont \$50,000 en obligations à un an seront mis en réserve pour des obligations échelées et \$400,000 rapporteront un boni de 6 actions ordinaires pour chaque obligation de \$100 à \$95, plus l'intérêt couru. Des options ont aussi été accordées aux termes suivants: 25,000 actions ordinaires à \$1.60; 25,000 à \$1.75; 25,000 à \$2.00; 16,268 à \$2.25. Les options sur actions ordinaires expireront le 15 septembre 1951.

En retour de cette avance, Yorkmont a obtenu une option, valable jusqu'au 15 septembre 1952, sur \$450,000 en obligations de première hypothèque à 5 1/2 %, dont \$50,000 en obligations à un an seront mis en réserve pour des obligations échelées et \$400,000 rapporteront un boni de 6 actions ordinaires pour chaque obligation de \$100 à \$95, plus l'intérêt couru. Des options ont aussi été accordées aux termes suivants: 25,000 actions ordinaires à \$1.60; 25,000 à \$1.75; 25,000 à \$2.00; 16,268 à \$2.25. Les options sur actions ordinaires expireront le 15 septembre 1951.

En retour de cette avance, Yorkmont a obtenu une option, valable jusqu'au 15 septembre 1952, sur \$450,000 en obligations de première hypothèque à 5 1/2 %, dont \$50,000 en obligations à un an seront mis en réserve pour des obligations échelées et \$400,000 rapporteront un boni de 6 actions ordinaires pour chaque obligation de \$100 à \$95, plus l'intérêt couru. Des options ont aussi été accordées aux termes suivants: 25,000 actions ordinaires à \$1.60; 25,000 à \$1.75; 25,000 à \$2.00; 16,268 à \$2.25. Les options sur actions ordinaires expireront le 15 septembre 1951.

En retour de cette avance, Yorkmont a obtenu une option, valable jusqu'au 15 septembre 1952, sur \$450,000 en obligations de première hypothèque à 5 1/2 %, dont \$50,000 en obligations à un an seront mis en réserve pour des obligations échelées et \$400,000 rapporteront un boni de 6 actions ordinaires pour chaque obligation de \$100 à \$95, plus l'intérêt couru. Des options ont aussi été accordées aux termes suivants: 25,000 actions ordinaires à \$1.60; 25,000 à \$1.75; 25,000 à \$2.00; 16,268 à \$2.25. Les options sur actions ordinaires expireront le 15 septembre 1951.

A mon avis...

La saison de hockey tire à sa fin dans la ligue Nationale; dans un mois les quatre premiers clubs du circuit Clarence Campbell seront appelés à participer aux séries éliminatoires qui doivent mener à la grande classique du hockey professionnel, la Coupe Stanley.

La question du championnat n'est pas encore décidée mais les Ailes Rouges de Detroit semblent avoir de grandes chances de s'assurer le titre pour la troisième année consécutive et pour la septième fois depuis la fondation du club de la Ville de l'Automobile, mais les Leafs de Toronto peuvent seuls devancer l'équipe de Tommy Ivan pour la première place, car les protégés de Connie Smythe n'ont que cinq points en arrière des meneurs avec 14 parties à jouer pour les Torontois et 13 pour les salariés du président James Norris. Sur les treize parties à jouer, huit doivent avoir lieu à l'étranger, dont une seule dans la Ville Reine, le 7 mars prochain, pendant que les hommes de Jos. Primeau iront rendre visite une seule fois aux Ailes Rouges à l'Olympia d'ici la fin de la saison régulière.

Le Toronto, en plus des deux joutes dont nous faisons mention plus haut, aura à jouer six autres joutes sur sa propre glace et six sur les patinoires des villes étrangères, ce qui semble quelque peu favoriser le club de Connie Smythe. Il jouera trois fois contre les Bruins au Maple Leaf Garden puis une fois contre les Esperviers, une fois contre les Rangers et une fois également contre le Canadien dans la capitale de l'Ontario pendant qu'il livrera la lutte deux autres fois à Boston, sur la patinoire de ce dernier, deux fois contre les Rangers au Madison Square Garden, une fois au Forum contre le Bleu Blanc Rouge de Frank Selke et une fois contre les Esperviers, à Chicago.

Même si le Detroit semble être handicapé par les parties en dehors, nous croyons que les détenteurs de la Coupe Stanley pourront tenir bon jusqu'à la fin de la saison régulière, car ils possèdent, croyons-nous, une équipe supérieure à celle des Torontois, offensivement parlant : à date les équipiers de Primeau ont réussi à compter 187 fois contre 173 points obtenus par les Leafs; Terry Sawchuk s'est révélé un excellent gardien de buts et il est possible que ce cerbère décroche la trophée Vézina pour succéder à Bill Durnan, qui a remporté cet honneur à six occasions. Al Rollins, qui semble avoir succédé pour de bon à Turk Broda, est un sérieux aspirant à ce trophée et de fait actuellement il détient la première place pour la moyenne combinée et il est possible que le gardien de buts du Toronto conserve la tête chez les cerbères pour mériter le prix de mille dollars attribué à celui qui remporte la magnifique coupe offerte pour commémorer le souvenir du fameux gars de Chicoutimi, qui fut reconnu, à juste titre, comme le plus habile gardien de buts de tous les temps.

La lutte qui suscite le plus d'intérêt actuellement est celle qui doit être livrée entre les clubs Boston, Rangers et Canadien en vue de se qualifier pour les séries éliminatoires. Actuellement les Bruins et le club new-yorkais ont le dessus sur le Bleu Blanc Rouge et comme la cédule favorise l'équipe de la métropole américaine, il est possible, pour ne pas dire probable, que les New-Yorkais terminent la saison en avant du Tricolore. Les favoris d'Arthur Ross pourraient bien perdre du terrain d'ici le 25 mars, date qui marquera la clôture des séries régulières de la Ligue Nationale et c'est à peu près le seul espoir que puisse avoir le Canadien de se qualifier pour les joutes éliminatoires.

Le club de Dick Irvin a subi une défaite inattendue jeudi soir à Chicago contre les Esperviers, car personne n'osait concéder une chance aux joueurs d'Eddie Goodfellow de vaincre le club montrealais, mais grâce à l'avance prise dans les deux premières périodes alors que le club de la Ville des Vents enregistra ses trois buts, ils purent par la suite se replier sur la défensive pour protéger leur avantage et même si Bernard Geoffron et Maurice Richard trouvèrent le moyen de déjouer Harry Lumley, le Canadien n'a pu éviter l'échec qu'il a subi au compte de 3 à 2.

Une fois de plus on a pu constater que le Bleu Blanc Rouge possède une défense qui laisse à désirer et que de plus le Tricolore ne pouvait compter que sur quelques joueurs seulement, et particulièrement Maurice Richard, pour pouvoir tirer avec précision vers les filets des clubs adversaires. Comme il importe qu'un club compte des points pour vaincre son rival, on ne peut fonder d'espoir sur des avantages qui ne parviennent que très rarement à placer le disque au bon endroit et au bon moment et aussi le Tricolore est celui qui a compté le plus petit nombre de points de toute la ligue, même moins que le Chicago qui est en dernière place.

Plusieurs changements ont été faits sur l'alignement du Canadien mais tous ces chambardements n'ont apporté aucun résultat pratique et si le Tricolore subit le sort qui lui a été prédit par Frank Boucher, il faudra en toute nécessité voir à réorganiser l'équipe l'an prochain et non seulement l'on devra se dispenser des services de plusieurs joueurs qui ont fait preuve de nonchalance et qui continuent de rester plongés dans leur léthargie, mais s'assurer les services d'un nouvel instructeur; nous croyons que Hector Toe Blake, ancienne étoile du Canadien, est l'homme tout désigné pour prendre charge du Bleu Blanc Rouge, car ses succès avec les Braves de Valleyfield prouvent qu'il est tout à fait qualifié pour la position de pilote.

X.-E. NARBONNE

FORUM

Dimanche, 25 fév., à 2 h. 30 p.m.
LIGUE DE HOCKEY SENIOR

VALLEYFIELD vs ROYAL

Prix, sièges réservés: \$1.50, \$1.25, \$1.00. Enfants: 50c, dans les sections non réservées.
Billets en vente samedi après-midi, à 1 h.

Dimanche, 25 fév., à 8 h. 30 p.m.
LIGUE DE HOCKEY JUNIOR

QUEBEC vs CANADIENS

Prix, sièges réservés: \$1.00, 75c, 50c. Enfants: 25c, dans les sections non réservées.
Billets en vente samedi après-midi, à 1 h.

Ballon au panier au National

Samedi soir aura lieu au gymnase de la Palestre Nationale, une importante rencontre éliminatoire de la Montreal Basketball League, alors que le National recevra le H.M.S. Donnacona, dans une joute décisive de la série semi-finale, pour le championnat intermédiaire de la ligue. Les joueurs de la rue Cherrier, auront un avantage sur le Donnacona, car mercredi dernier, le National a défait par le compte de 57 à 47, la puissante équipe de la marine qui, l'an dernier, a remporté le championnat de cette ligue.

Le joueur étoile du National, Bob Ethier, s'est une fois de plus mis en évidence en comptant 23 points pour son équipe. Gerry Bertrand, Hémond et Harry Williams ont considérablement aidés les efforts de Bob Ethier. Le National devra se surpasser pour participer à la finale du championnat de la ligue et une victoire leur permettra de rencontrer les Quercus dans une série décisive pour le championnat.

Laval annule avec McGill

Les joueurs de l'Université Laval de Québec ont fait excellente figure hier soir dans la joute des séries de la ligue Interuniversitaire alors que les étudiants de la vieille capitale venaient rendre visite au Redmen du McGill, au Forum, et ces deux équipes bataillèrent pendant 70 minutes pour arriver à un résultat nul de 3 à 3. Un point enregistré par Robillard vers la fin de la 3e période, alors que le Laval avait un joueur au banc du pénitencier, a occasionné une période supplémentaire car ce but égalisa le compte pour les gars de Dave Campbell.

Après avoir subi sept défaites consécutives les joueurs du Laval ont réussi à menacer le McGill hier et c'est particulièrement dans la 3e période que les visiteurs s'affirmèrent le plus car lorsque les deux équipes firent leur apparition sur la glace pour la dernière période régulière le McGill, menait par 2 à 1 mais les Québécois redoublèrent d'ardeur et parvinrent à compter deux points et ils semblaient devoir sortir victorieux lorsque Robillard a jeté une ombre au tableau en enregistrant le point égalisateur.

Le Laval jouera ce soir contre les Carabins de l'Université de Montréal alors que cette partie aura lieu à l'Auditorium de Verdun.

Alignement des équipes:

LAVAL — Buts, Drouin; défenses, Talbot, R. Roy; centre, Dubéau; ailes, Alain, Paré; subs, Dufour, G. Roy, Lagace, Hamelin, Labrie, Desjardins, Beaulieu, Boulet, Bouchard.

McGILL — Buts, MacMillan; défenses, Robertson, Reynolds; centre, Knutson; ailes, Marchessault, O'Neill; subs, Zemel, Appleby, Kent, Duke, Robillard, Irving, Farnon, Teasdale.

Arbitres: Bob Barrette et Syl Breen.

Première période

1-Laval, Talbot (Lagace) 14:03

Punitions: Lynch, Lagace, Alain, R. Roy (2), Irving, Robertson, Reynolds.

Deuxième période

2-McGill, Marchessault 7:25

Punitions: Knutson, Teasdale 15:43

Troisième période

4-Laval, Boulet (Paré) 3:32

5-Laval, Boulet (Hamelin) 3:31

6-McGill, Robillard 18:54

Punitions: Talbot, C. Roy.

Période supplémentaire

Aucun point.

Punition: Lynch.

Canadien contre les Citadelles

La ligue de hockey Junior présentera l'un de ses derniers programmes réguliers de la saison demain soir au Forum, alors que les puissants Citadels de Québec rencontreront de nouveaux adversaires, le Canadien de Sam Pollock. Dans une autre joute, aux Trois-Rivières, les Reds recevront la visite du National.

Sam Pollock, l'instructeur du Canadien, est fort confiant de voir son club remporter une autre belle victoire sur les Citadels. L'on sait que le club de MacDonald a subi une défaite de 3-1 dimanche dernier au Forum contre le Canadien. Ce soir, à Québec, le Tricolore rendra visite aux Citadels et l'on peut s'attendre à ce que la joute de demain soit l'une des meilleures disputées à Montréal cette saison.

Aux Trois-Rivières, les Reds tenteront de venger l'échec de 5-1 subi jeudi dernier contre le National à Verdun.

Concours de ski intervillages

La Zone Laurentienne, a cette année, confié l'organisation du concours intervillages, pour les écoliers et écolières des Laurentides, au club de ski Val-David.

Les trois épreuves auront lieu au Mont-Plante, Val-David, samedi le 10 mars, à onze heures du matin: "slalom", descente et course de fond ("cross-country") de deux milles.

Maximum de concurrents par village: 6 garçons et 4 filles de la classe junior, 14-15-16 ans; 6 garçons et 4 filles de la classe "bantam", 13 ans ou moins. Doivent résider dans les Laurentides et ne pas posséder de carte de zone.

Frais d'inscription: \$0.25 par concurrent (dîner fourni par le club de ski de Val-David).

Le comité de ski de la Zone Laurentienne servira d'avis technique, notamment pour la compilation des résultats en ce qui a trait aux trophées individuels et d'équipe (les concurrents doivent prendre part aux trois épreuves).

National devra se surpasser pour participer à la finale du championnat de la ligue et une victoire leur permettra de rencontrer les Quercus dans une série décisive pour le championnat.



LE VAINQUEUR SUR TOUTE LA LIGNE — Le vétéran patineur Frank Stack touche de sa mitaine la ligne d'arrivée pour l'emporter sur son concitoyen de Winnipeg, Gordon Audley, dans l'épreuve de 880 verges réservée aux seniors dans le grand concours pour le championnat canadien au tournoi de Winnipeg. Cette victoire a permis à Stack de gagner toutes les épreuves et s'assurer le championnat senior du Canada. Audley s'est classé au deuxième rang. (Photo C.P.)

Les Braves de Valleyfield visiteront le Royal demain

Les meneurs de la ligue Senior de Québec, pilotés par Toe Blake, ont bon espoir de vaincre le club de Frank Carlin — Autres rencontres

Quatre parties seront disputées en fin de semaine dans la Ligue de hockey Senior du Québec. Ce soir, les Saguenéens de Chicoutimi affronteront les Sénateurs à Québec. Demain après-midi, le Royal recevra le Valleyfield au Forum; Québec jouera à Shawinigan et Chicoutimi se rendra à Sherbrooke pour y rencontrer les joueurs de l'instructeur Yvan Dugré.

Les Delamarre au St-Jacques

Richard et Victor Delamarre, les deux jeunes athlètes de la vieille capitale, qui ont créé une très bonne impression, lors de leur première apparition au marché St-Jacques, prendront tous deux part à la finale de lundi prochain. Gus Johnson, un vilain de Lowell, débutera dans la semi-finale.

Les deux fils de l'homme fort québécois ont accepté de donner une revanche aux rudes Al Tucker et Jacques Trudeau. Ils feront donc face à ces deux derniers dans la finale de deux de trois, de la séance du promoteur Ray Lamontagne, lundi. Le premier match entre ces deux équipes a fourni un combat des plus excitants, nul doute que cette revanche sur laquelle on comptait sera des plus mouvementées. George Cagney et Harry Madison ainsi que Larose, qui a impressionné la semaine dernière, en prenant part à deux matches, remplacent Ryan en semi-finale après avoir annulé dans le 2e, seront aussi au programme qui comprendra cinq matches des mieux balancés.

Fête sportive à l'Auditorium

C'est dimanche soir à l'Auditorium de Verdun qu'aura lieu le dixième anniversaire de l'Association Sportive de Verdun.

Maurice Richard et Emile Bouchard ont accepté l'invitation d'Arthur Therrien et agissent comme officiels pour la partie mettant aux prises les Carabins de l'Université de Montréal et les étoiles de la ligue Intercollegiale. Nul doute que les admirateurs de Maurice Richard qui n'ont pu assister à la grande fête de ces jours derniers au Forum voudront profiter de cette brillante occasion pour applaudir le "Rocket".

La joute entre les Carabins et les Etoiles de la ligue Intercollegiale promet du jeu rapide et scientifique. Les Carabins n'auront pas la tâche facile car la ligue Intercollegiale aligne de jeunes joueurs combattifs qui entendent bien figurer sur l'alignement des Carabins de leur entrée à l'Université. De 7h. à 8h., les champions juniors du Verdun Hockey Board viendront au Forum pour affronter les champions de l'Association Sportive de Verdun dans une joute d'exhibition.

C'est le corps de Trompettes de l'école supérieure Richard qui fera l'ouverture officielle à 8h. 15. Le public se plaît à applaudir ce groupe de jeunes musiciens dont le jeu et la discipline impressionnent.

Disons en terminant que l'A.S. de Verdun prépare également un grand carnaval pour les enfants samedi après-midi, le 24. Cette manifestation sportive est toujours goûtée de la gent écolière. Toutes sortes d'attractions sont au programme: jeux, bouffons, courses, acrobates, etc.

La partie de hockey principale se déroulera en présence de l'école supérieure Richard qui mène dans le circuit des Ecoles Supérieures et Polytechnique, qui vient de remporter une brillante victoire aux sports du Mont-Saint-Louis. Dollard Saint-Laurent et Lulais, du Royal senior, agiront comme officiels pour la joute.

Dans la Ligue Provinciale

La ligue de hockey Provinciale mettra fin à sa saison régulière en fin de semaine, alors que quatre parties seront présentées. Les Alouettes de St-Jérôme, qui n'ont pas subi la défaite dans leurs 4 dernières parties, joueront deux fois sur leur propre place. St-Jérôme recevra les Cyclones de Joliette ce soir et demain après-midi il recevra les Rapides de Joliette. La lutte continue d'être serrée pour les grands honneurs chez les gardiens de buts entre Jean-Paul Renaud des Castors de St-Laurent et Sam Renaud, cerbère des Lions de St-Hyacinthe.

St-Laurent joue à Lachine ce soir et St-Hyacinthe visite Joliette demain après-midi. Jusqu'ici Sam Renaud a été déjoué 204 fois et Jean-Paul Renaud 205 fois.

Depuis le début de la saison, le club St-Hyacinthe n'a pas remporté une seule victoire à Joliette. Les Lions sont bien déterminés à terminer leur saison par une victoire décisive sur les Cyclones de main.

St-Hyacinthe est assuré de lier le fil de la victoire à Joliette et de plus on dit beaucoup de bien des deux nouveaux joueurs Maurice Paradis et Raymond Desjardins, tandis que le jeune Drouin s'avère l'un des meilleurs cerbères du circuit. Les Carabins comptent grandement sur la tenue de leur première ligne, Hotte, Flynn et Charest, qui connaît actuellement de bons succès. Claude Hotte semble maintenant familier au style de ses deux coéquipiers et l'on attend beaucoup d'eux. Le problème de l'instructeur, M. Arthur Therrien, est toujours au sujet de la troisième ligne formée en partie de Day et Mongeon; aucun autre joueur chez les recrues n'est en condition pour occuper ce poste et M. Therrien aura recours à un joueur de la première ligne à moins qu'il utilise comme il l'a fait au Forum, tour à tour, Hotte, Charest et Quesnel, pour remédier à cette lacune.

La série finale débute ce soir

La série finale pour le championnat de la ligue de hockey Laurentienne Junior "B" débutera ce soir à l'arena Saint-Laurent, alors que l'équipe de l'Immaculée-Conception rencontrera la Cinderella dans la première joute d'une série de 2 de 3.

L'équipe de l'Immaculée-Conception, qui a facilement éliminé la Ville Saint-Laurent en deux joutes consécutives pour passer en finale est favorisée pour remporter le championnat du circuit Roger Prud'homme. Le club des gérants Richard et Laframboise devra toutefois afficher une brillante tenue car la Cinderella est bien décidée à remporter la victoire.

La prochaine joute de cette série finale sera disputée à l'arena Roussin mardi prochain.

Echec pour Tony Janiro

New-York, 24. — Averti seulement vingt-quatre heures d'avance qu'il devait se battre au Madison Square Garden, en remplacement de Jimmy Flood, joua en place à monter dans l'arène, Fitzgibbon, un boxeur canadien de St-Catharines, Ont., a mis la figure de Tony Janiro en sang, hier soir, pour remporter une victoire unanime de dix rondes.

Janiro était favori à 11 contre 1. Il pesait 154 livres et demie contre les 147 livres et demie de Pruden.

Joe Louis bat Andy Walker

San-Francisco, 24. — Joe Louis, ancien champion mondial des poids lourds à la boxe, qui espérait toujours reprendre son titre si l'occasion lui est fournie de se battre de nouveau contre Ezzard Charles, a remporté une belle victoire, hier soir, alors qu'il a triomphé du champion de la Californie, Andy Walker, en s'assurant une mise hors de combat technique dans la dixième ronde devant une assistance de 18,000 personnes qui avaient payé \$92,087.50 pour voir l'ancien monarque, le bombardier brun de Detroit contre le pugiliste de la Californie.

Le Laval de Québec aux prises ce soir avec les Carabins

Ce sera la dernière joute locale entre ces deux équipes universitaires — La partie aura lieu à l'Auditorium de Verdun — Les compteurs du circuit

Bernard Quesnel, qui la radio et les journaux ont mis en vedette récemment en annonçant que les Rangers de New-York étaient intéressés à ses services, a répondu aux journalistes hier après-midi qu'il n'était pas au courant de la chose et qu'il attendait des nouvelles d'Alcide Hébert, M. Hébert, l'entraîneur des Rangers, assistait personnellement à la joute des Carabins au Forum, vendredi soir dernier, et il aurait vu de très près l'impressionnant par la tenue de blond ailer gauche. Ce dernier compte deux buts et obtint une assistance, pour permettre à son équipe de remporter au compte de 10 à 6. Quesnel a terminé en tête des compteurs de la ligue Interuniversitaire, section provinciale, et on lui concède également de bonnes chances de décrocher ce titre pour la section canadienne. Bernard est présentement en sixième position des compteurs mais il a trois parties de plus que ses devanciers. Il s'ra à son poste ce soir, alors que le Laval rendra aux Carabins sa dernière visite de la saison.

Le Laval, quoique fort malchanceux, aligne de jeunes et rapides joueurs et nul doute qu'ils seront à la hauteur de la situation ce soir et feront une belle lutte aux Carabins. La dernière joute entre ces deux équipes fut très mouvementée et les Carabins durent batailler ferme pour l'emporter. La ligne composée de Dubau, Lagacé et C. Roy, ancien trio des Citadels de Québec, est très dangereuse à l'offensive; alors que Henri Talbot et Roddy Roy sont des piliers à la défense. De plus on dit beaucoup de bien des deux nouveaux joueurs Maurice Paradis et Raymond Desjardins, tandis que le jeune Drouin s'avère l'un des meilleurs cerbères du circuit. Les Carabins comptent grandement sur la tenue de leur première ligne, Hotte, Flynn et Charest, qui connaît actuellement de bons succès. Claude Hotte semble maintenant familier au style de ses deux coéquipiers et l'on attend beaucoup d'eux. Le problème de l'instructeur, M. Arthur Therrien, est toujours au sujet de la troisième ligne formée en partie de Day et Mongeon; aucun autre joueur chez les recrues n'est en condition pour occuper ce poste et M. Therrien aura recours à un joueur de la première ligne à moins qu'il utilise comme il l'a fait au Forum, tour à tour, Hotte, Charest et Quesnel, pour remédier à cette lacune.

POSITION DES CLUBS

(Avant la partie McGill-Laval)	J.	G.	P.	P.	P.	P.	P.
Varsity de Toronto	6	5	1	36	22	10	
Université McGill	4	2	2	21	28	4	
Université de Montréal	3	1	2	10	21	2	
Laval	3	0	3	9	14	0	

Les compteurs:

TO	(Avant la partie McGill-Laval)	J. G. P. P. P. P. P. G.
les an-	Varsity de	
indi-	Toronto	6 8 1 36 22
ce-	McGill	4 2 2 21 28
ap-	Université	
rie	de Montréal	3 1 2 10 21
St.	Université	
ure	Laval.	3 0 3 9 14
oir,	Les compteurs:	
nana		J. B. A. T. P.
tre	Towson, Toron-	
de	to	6 8 12 20
	Arrowsmith, To-	

Une victoire pour le Tricolore permettrait au club d'égaliser les Rangers pour la 4e place

L'instructeur Dick Irvin compte beaucoup sur la dernière ligne formée pour vaincre les équipiers de Neil Colville, ce soir, au Forum — Les autres joutes du circuit Campbell

Le Canadien reçoit ce soir la visite des Rangers de New-York. Tout indique que Neil Colville désignera encore Tony Leacock pour surveiller Maurice Richard. On peut donc s'attendre à ce que la joute de ce soir fournisse beaucoup d'action. Dans l'autre partie à l'affiche ce soir, les Bruins joueront à Toronto. Demain, Detroit jouera à New-York et Boston visitera Chicago.

Le Tricolore est actuellement 2 points en arrière des New-Yorkais et l'équipe de Dick Irvin a joué une partie de plus que les représentants du Madison Square Garden et en triomphant ce soir le Bleu Blanc Rouge pourrait rejoindre les favoris de Frank Boucher pour la quatrième place du classement et se rapprocher des Bruins de Boston qui occupent le troisième rang.

Dick Irvin n'a pas communiqué avec la direction du Forum après la joute de jeudi dernier. Il devait être découragé. Ses joueurs devaient revenir dans la métropole tard hier soir. Jim McPherson, un joueur de défense, n'a pu jouer à Chicago jeudi et l'on doute fort qu'il reprenne son poste ce soir. Cela signifie donc que les Canadiens devront avoir recours à seulement quatre joueurs de défense. Les Canadiens ont de nouveau fait belle figure à l'offensive jeudi, mais ils n'ont pu faire mieux que de compter deux points contre Harry Lumley, qui a joué une partie de toute beauté. Le Tricolore a perdu, mais la recrue, Bernard Geoffron, a brillé dans la défaite. Depuis ses débuts avec le Tricolore, cet ailier droit a obtenu 7 points dont 3 buts.

Les Rangers seront de nouveau privés des services d'Edgar Laprade pour la joute de ce soir, mais

Le hockey professionnel

MIER
Ligue Interuniversitaire
Laval 3, McGill 3

Ligue Montréal
Canadien 3, Hydro 3
Canadien mène encore la série semi-finale 1-0

AUJOURD'HUI
Ligue Nationale
Canadien à l'extérieur à Toronto

Ligue Américaine
Buffalo à Hershey
Cincinnati à Springfield
Providence à Cleveland
Indianapolis à St-Louis

Ligue Senior
Chicoutimi à Ottawa

Ligue Junior
Canadien à Québec

Ligue Intercollegiale
Laval à U. de M. (à Verdun)

Ligue Provinciale
St-Laurent à Lachine
Joliette à St-Jérôme

DIMANCHE
Ligue Nationale
Detroit à New-York
Boston à Chicago

Ligue Américaine
Pittsburgh à Buffalo
Cincinnati à Providence
Hershey à Cleveland
St-Louis à Indianapolis

Ligue Senior
Valleyfield à Royal
Chicoutimi à Sherbrooke
Québec à Shawinigan

Ligue Junior
Canadien National à Trois-Rivières

Le classement
Ligue Nationale

	J.	G.	P.	P.	P.	P.	P.
Detroit	56	31	12	187	118	86	
Toronto	56	31	12	173	114	73	
Boston	56	18	23	153	155	51	
Rangers	56	16	28	148	157	50	
Canadien	56	18	27	128	132	48	
Chicago	56	12	35	108	121	35	

Ligue Américaine
(Division Est)

	J.	G.	P.	P.	P.	P.	P.
Buffalo	40	20	24	267	244	73	
Hershey	38	30	24	209	193	64	
Providence	38	20	31	214	242	50	
Springfield	37	21	32	218	222	48	

(Division Ouest)

	J.	G.	P.	P.	P.	P.	P.
Cleveland	40	30	16	207	176	83	
Indianapolis	39	20	22	218	190	57	
Cincinnati	37	24	26	171	177	55	
Pittsburgh	39	24	28	187	142	55	
St-Louis	38	25	29	185	203	54	

Ligue Senior
(Division Est)

	J.	G.	P.	P.	P.	P.	P.
Valleyfield	56	35	17	418	187	74	
Québec	54	38	18	304	165	65	
Boston	56	30	22	318	190	57	
Ottawa	56	28	25	309	197	57	
Chicoutimi	55	25	25	309	197	55	
Sherbrooke	57	21	30	178	202	48	
Shawinigan	56	14	37	108	252	31	

Ligue Junior
(Division Est)

	J.	G.	P.	P.	P.	P.	P.
Québec	42						

LES CERCLES DES JEUNES NATURALISTES

Affiliés à la Société Canadienne d'Histoire naturelle

et reconnus d'utilité publique par le gouvernement de la province de Québec

Adresse : 4101 est, rue Sherbrooke, Montréal

Chronique No 1024

Samedi, 24 février 1951

POUR GRANDS ET PETITS

Un pique-nique, en hiver

Par Marcelle GAUVREAU

Il y avait une fois deux petits enfants jumeaux qui s'appelaient Nicole et André. Ils aimaient beaucoup les fleurs, les animaux, le soleil d'or, les étoiles brillantes, les flocons de neige et tout ce que le bon Dieu a créé. Ils aimaient surtout les écreuils qu'ils voyaient, au mois d'août, gambader autour de la maison de campagne, dans les noyers, et dont ils s'ennuyaient tout l'hiver, dans leur maison de ville.

Nicole et André décident un jour qu'ils vont bien les écreuils, au mois de février ou mars. Par un beau jour d'été et ensoleillé, ils imaginent de préparer un grand pique-nique pour ces mignonnes créatures des bois. Et les voilà qui partent, avec un panier rempli jusqu'au bord, de noix délicieuses, des noix longues à la coque si joliment sculptées; des noix piquées ou noix douces; les glands du chêne dont quelques-uns portent encore leur petit chapeau ou "cupule"; enfin, des noix menues et exquises à grignoter!

André dit: — Sais-tu, Nicole, j'ai caché dans mon panier, parmi les autres, quelques noix amères. Je verrai bien si les écreuils les mangeront aussi.

— Et moi, répond Nicole, j'ai demandé à maman de nous en acheter quelques-uns, qui viennent des pays étrangers: des noix du Brésil, des noix pacanes, des noix de Grenoble! Je suis sûre que les écreuils les aimeront bien plus que tes noix amères!

— Mais j'ai apporté quelque chose pour les attirer, dit André en levant son index d'un air assuré. Une pomme bien rouge et une poire juteuse! J'ai aussi des peanuts, beaucoup de peanuts. (En français, il faudrait dire "arachides").

Nicole et André s'acheminent vers le mont Royal et s'écrient: — Écreuils, tous les écreuils de la montagne, venez à notre grand pique-nique!!!

En même temps, ils lancent à droite, à gauche, en avant, en arrière, les grosses noix, les moyennes et les petites, et les rondes et les longues. Et toutes les noix enfoncent leurs petites têtes dures dans la neige étincelante.

— Entendez-vous notre invitation? crie André à tue-tête, en continuant de lancer les noix. Voici des noix canadiennes récoltées chez nous, à la campagne.

Et André lance les noix longues dont l'amande est toute découpée et, avec ça, bien douce (fruit du noyer cendré); des noix piquées, plus petites et presque rondes, qui viennent du noyer tendre; et les quelques fruits du noyer amer, — histoire de jouer un tour aux écreuils! Quant aux glands et noisettes, André les sème parmi les autres, un à un, avec précaution, car il en a peu et leur petite tige les met moins en valeur.

— Voilà des noix qui viennent de très très loin, reprend Nicole. Des noix de pays merveilleux comme aucun écreuil du mont Royal n'en a jamais croqué!

Autour d'un énorme sapin à aiguilles aplaties, Nicole construit pour ses amis les écreuils des piles et des piles de noix encore munies de leur écale; celles de Grenoble, dont chacune lui paraît aussi grosse que la tête d'un petit écreuil; des noix du Brésil, si étranges avec leurs trois faces brunes et ridées, allongées et recourbées comme les quartiers d'une orange; des noix Pacane bien propres et bien luisantes; des avelines rondes; enfin, de véritables amandes (fruits de l'amandier), qu'on appelle amandes piquées parce que leur écale est percée de petits trous.

Comment les écreuils réussissent-ils à écarter les noix? C'est ce que Nicole a bien hâte de voir.

Pendant ce temps, André choisit trois noix de chaque espèce et y attache des bouts de ficelle de différentes couleurs, réservant la dorée pour les noix canadiennes. Il a son idée! Il s'avance maintenant vers un arbre, une pruche dont le feuillage, plus délicat cependant, rappelle celui du sapin. Ici et là, sur les branches, avec précaution, André fixe les noix, qui pendent bientôt comme de petites lanternes chinoises. En avant il place la magnifique pomme rouge et la poire, objets de toute convoitise.

Nicole bat des mains et s'exclame: — C'est tout comme un arbre de Noël! André! Cachons-nous derrière le gros tronc, maintenant, et guettons les écreuils!

Pendant que Nicole et André attendent que le pique-nique commence, nous allons examiner un instant comment les noix sont faites et de quoi elles sont habillées.

Car la partie que l'on mange dans la noix, c'est l'amande ou la graine du noyer. La noix tout entière, c'est le fruit.

Le fruit complet du noyer comprend une coque dure ou écale, entourée d'une enveloppe nommée le brou. Ainsi les noisettes, dans les noisetiers, sont dissimulées comme dans des sacs en papier.

À l'intérieur de l'écale est logée la graine ou amande, qui fait les délicieuses écreuilles. Vous voyez donc que la graine est bien cachée, bien protégée, bien vêtue. Si une noix tombe en terre ou est transportée par un écreuil commis voyageur, elle donne naissance à un petit noyer. L'écale ayant éclaté, c'est après l'amande que poussent les racines et la tige.

— Mais Nicole et André sont toujours cachés derrière leur arbre et ne se lassent pas de surveiller les écreuils. Ils ont confiance. Tout à coup Nicole lance un cri: — Regarde, André, regarde!!!

Derrière eux, ils aperçoivent bien visiblement dans la neige, des traces de petites pattes, — la piste d'un écreuil!

Marcelle GAUVREAU

Au Cercle

Erable des Sciences

Récemment avait lieu la deuxième soirée annuelle organisée par les membres du cercle "Erable des Sciences", à leur local, rue Christophe-Colomb.

La soirée a débuté par la visite de l'exposition et du musée du cercle.

Les visiteurs ont pu admirer des collections de roches de toutes compositions. L'entomologie était représentée par plusieurs caisses remplies de beaux papillons canadiens tant diurnes que nocturnes.

La botanique se signalait par une grande collection de plantes québécoises affichées sur les murs de la salle.

L'astronomie était expliquée par des dessins très explicites. On remarquait aussi quelques animaux empaillés.

Le président, M. Noël Cléroutx, a souhaité la bienvenue à ses invités puis M. Jean Rioux, directeur du cercle, a présenté les orateurs de la soirée: MM. Roland Cléroutx, vice-président, et Denis Renaud, secrétaire.

Le premier fit l'historique du cercle tandis que le second donna le récit d'une excursion.

Les causeries ont été suivies de représentations cinématographiques. Les films montrés avaient pour titres: "Le cinéma et l'astronomie", "La Lune", "Éruption d'un volcan" et "Journée de vacances".

Le cercle "Erable des Sciences" est composé de jeunes et gouverné par des jeunes. Tous les 15 jours il y a une réunion au cours desquelles on discute de sujets les plus variés.

On réclame 250 groupes aériens aux États-Unis

Washington, 24. (A.P.) — L'aviation américaine devrait le plus tôt possible édifier une force de 250 groupes aériens, a déclaré hier le général Carl Spaatz, parce que s'il y a une guerre, la Russie devra être vaincue dans l'air.

Une telle force serait la même que les États-Unis avaient lors de la dernière guerre, mais les avions devront être plus puissants.

"Toute guerre contre la Russie, a déclaré l'ex-chef de l'état-major aérien des États-Unis devant le comité sénatorial des forces armées, devra être gagnée par la puissance aérienne appuyée par l'armée et la marine, et non par les forces de terre et de mer appuyées par l'aviation."

Le principal avantage qu'offrirait l'aviation serait de pouvoir porter la guerre au cœur même du territoire russe.

Retraites fermées

Chevaliers de Colomb	25 fév. au 28 fév.
Association prof. des Industriels	1 mars au 4 mars
St-Stanislas	4 mars au 7 mars
Chemins de fer — Tramways	8 mars au 11 mars

VILLA SAINT-MARTIN

sous la direction des Pères Jésuites

Pour retenir une chambre, tél. 8Y. 2866

La vie sociale en France

Problèmes financiers de la sécurité sociale

Un article de Robert BOTHEREAU
Secrétaire Général de la C.G.T.-F.O.

Encore qu'elle n'ait pas été seule à susciter l'opinion française s'intéressant beaucoup en ce moment au déficit des organismes de gestion de la sécurité sociale. Le sujet vaut en effet d'être examiné; ce que font, en particulier, les mouvements syndicaux ouvriers.

La sécurité sociale, en France, est une énorme construction par quoi sont couverts au principal les risques de maladie, d'invalidité, de grossesse et de maternité, par quoi est allouée une retraite aux vieux travailleurs et qui a ses prolongements dans la couverture des accidents du travail et dans l'aide aux personnes chargées de famille.

Rien à dire contre le principe même, depuis longtemps d'ailleurs accepté par l'ensemble de la population.

Quelques controverses à signaler peut-être dans le fait que les employeurs considèrent comme une charge des entreprises l'alimentation des caisses par le paiement obligatoire d'un quantum sur les salaires versés, cependant que les travailleurs contestent que ce soit une charge au sens exact du terme. A leurs yeux, il s'agit d'une affectation particulière de sommes qui, sans quoi, seraient directement distribuées en salaires.

Ceci dit, venons-en au fait précis. Les caisses d'assurances sociales sont, d'ordre général, affectées d'un déficit chronique contre lequel chacun s'ingénie à proposer un remède. Quand un budget est en déséquilibre le choix des moyens de redressement est fatalement assez limité: ou bien augmenter les rentrées, ou bien réduire les dépenses, sauf à agir à la fois sur ces deux facteurs.

Il nous paraît évident que certaines dispositions sont à prendre sans avoir à réduire en quoi que ce soit — parce qu'il ne saurait être question d'y toucher — le droit des assurés aux diverses prestations.

Sans doute quelques abus, dus à des difficultés de contrôle, existent-ils dans le paiement même des prestations. Certains médecins se montrent trop généreux dans leur prescription d'arrêt de travail. Des tarifs d'hospitalisation ne se trouvent pas toujours calculés au plus juste prix.

Sans doute aussi les recettes pourraient-elles s'accroître par une exigence plus stricte du paiement des cotisations des entreprises dont certaines accusent un retard exagéré. Elles pourraient être également augmentées en englobant intégralement dans le système de sécurité sociale les hauts salaires, lesquels ne donnent pas lieu actuellement à cotisation pour leur intégralité.

Ce serait, faisant cela, prendre de seines mesures et qui s'imposent en équité; mais, financièrement parlant, on ne peut, à notre avis, les considérer que comme des palliatifs incapables à eux seuls de combler un déficit s'annonçant comme devant être de quarante à cinquante milliards pour l'exercice budgétaire.

En vérité, il importe de savoir que le régime français de sécurité sociale est affecté de deux maux beaucoup plus graves dont l'un pourrait n'être que provisoire, dont le second est plus difficilement résorbable.

Voyons d'abord celui-ci. Il tient à une situation démographique dont voici l'exposé schématisé.

La France est un pays dont la population active est fort réduite par rapport à la population totale. Pratiquement le nombre de personnes dont l'âge se situe entre vingt et soixante ans n'est que de la moitié de la population. En gros, il n'y a donc guère plus d'un individu qui produise pour deux consommateurs.

Si donc, par des garanties sociales, un niveau identique de vie devait être assuré à chaque citoyen, producteur ou non, c'est une somme bien supérieure aux cotisations actuelles qu'il faudrait envisager.

Ainsi, le fait même de l'existence d'un régime de sécurité sociale qui aide la mère et l'enfant contribue à l'accroissement des naissances. En aidant les adultes et les jeunes à se maintenir en meilleur état de santé, il comprime la mortalité et allonge la durée de la vie humaine. La sécurité sociale appelle donc l'extension, au moins quant au nombre de bénéficiaires, de la sécurité sociale.

C'est, d'une part, devant ce phénomène que nous nous trouvons. Il faut clairement en prendre conscience pour en rechercher la solution qui s'impose quant aux incidences financières, les charges qui en découlent devant nécessairement se faire sentir durant de nombreuses années.

La seconde cause fœnale de déséquilibre financier tire son existence de la nature de l'état démographique mais de l'état économique de la collectivité nationale.

C'est un aspect de la disparité entre les salaires et les prix qui affecte en toutes choses la condition ouvrière.

Les recettes des organismes de sécurité sociale étant proportionnelles aux salaires sont fonction de la situation de ces derniers, fonction des dépenses, mais de l'état économique de la collectivité nationale.

Les salaires sont donc fonction de la situation de ces derniers, fonction des dépenses, mais de l'état économique de la collectivité nationale.

Les salaires sont donc fonction de la situation de ces derniers, fonction des dépenses, mais de l'état économique de la collectivité nationale.

Les salaires sont donc fonction de la situation de ces derniers, fonction des dépenses, mais de l'état économique de la collectivité nationale.

Les salaires sont donc fonction de la situation de ces derniers, fonction des dépenses, mais de l'état économique de la collectivité nationale.

Les salaires sont donc fonction de la situation de ces derniers, fonction des dépenses, mais de l'état économique de la collectivité nationale.

Les salaires sont donc fonction de la situation de ces derniers, fonction des dépenses, mais de l'état économique de la collectivité nationale.

Les salaires sont donc fonction de la situation de ces derniers, fonction des dépenses, mais de l'état économique de la collectivité nationale.

Les salaires sont donc fonction de la situation de ces derniers, fonction des dépenses, mais de l'état économique de la collectivité nationale.

Les salaires sont donc fonction de la situation de ces derniers, fonction des dépenses, mais de l'état économique de la collectivité nationale.

Les salaires sont donc fonction de la situation de ces derniers, fonction des dépenses, mais de l'état économique de la collectivité nationale.

Les salaires sont donc fonction de la situation de ces derniers, fonction des dépenses, mais de l'état économique de la collectivité nationale.

Les salaires sont donc fonction de la situation de ces derniers, fonction des dépenses, mais de l'état économique de la collectivité nationale.

Les salaires sont donc fonction de la situation de ces derniers, fonction des dépenses, mais de l'état économique de la collectivité nationale.

Les salaires sont donc fonction de la situation de ces derniers, fonction des dépenses, mais de l'état économique de la collectivité nationale.

Les salaires sont donc fonction de la situation de ces derniers, fonction des dépenses, mais de l'état économique de la collectivité nationale.

Les salaires sont donc fonction de la situation de ces derniers, fonction des dépenses, mais de l'état économique de la collectivité nationale.

Les salaires sont donc fonction de la situation de ces derniers, fonction des dépenses, mais de l'état économique de la collectivité nationale.

Les salaires sont donc fonction de la situation de ces derniers, fonction des dépenses, mais de l'état économique de la collectivité nationale.

Les salaires sont donc fonction de la situation de ces derniers, fonction des dépenses, mais de l'état économique de la collectivité nationale.

Les salaires sont donc fonction de la situation de ces derniers, fonction des dépenses, mais de l'état économique de la collectivité nationale.

Les salaires sont donc fonction de la situation de ces derniers, fonction des dépenses, mais de l'état économique de la collectivité nationale.

Le Dr Albert Demers
décédé mercredi

Les funérailles du Dr J.-Albert Demers, chirurgien montréalais de grand renom ont eu lieu ce matin, en l'église St-Louis de France. Le Dr Demers est décédé à Montréal, mercredi, après une longue maladie. Il était âgé de 73 ans.

Peut-être donc sommes-nous à la veille d'une grande réforme à laquelle le régime de la sécurité sociale vaudra de pouvoir continuer son œuvre humaine de solidarité nationale au bénéfice du travailleur dans le besoin et de sa famille.

Robert BOTHEREAU,
secrétaire général
de la C.G.T.-F.O.

Le Dr Demers est un ancien chirurgien en chef de l'hôpital St-Luc et fut médecin consultant pour plusieurs grandes compagnies.

Né à Montréal, le 5 janvier 1878, il étudia au collège de Montréal et obtint ensuite son diplôme en médecine de l'Université Laval, en 1904. Il fut chef interne de l'hôpital Notre-Dame, de 1904 à 1907, et en 1908, il fut nommé professeur d'anatomie, à l'Université Laval.

Le Dr Demers occupa le poste de chirurgien en chef à l'hôpital St-Luc de 1931 à 1936, puis il s'adonna à la pratique privée. Il prit sa retraite en 1941.

Lui survit: son épouse, née Gagnon, (Laura). Le docteur laisse également dans le deuil, un fils, le capitaine G.-A. Demers, ainsi qu'un petit-fils, M. Richard-Albert Demers.

La guerre liquidera les impérialismes

Moscou, 24 (A.P.) — Le maréchal Ivan S. Konev, qui s'est illustré particulièrement en dirigeant les armées russes sur le front allemand au cours de la seconde guerre, a déclaré hier au cours de la fête de l'armée en U.R.S.S., que "une nouvelle guerre conduira à la liquidation définitive de tous les organismes impérialistes".

Par ailleurs le maréchal Vassili D. Sokolovsky, ancien gouverneur russe d'Allemagne, écrivait dans l'«Izvestia»: "Le personnel militaire de l'U.R.S.S. étudie incessamment l'art de la guerre, la maîtrise de l'équipement de combat; il perfectionne incessamment ses connaissances politiques et stratégiques utilisant le mieux possible les expériences de la dernière guerre."

Ouverts de
9 h. 30 à 5 h. 30
samedi compris
Ouverts jusqu'à 9 h
le vendredi soir
Plateau 5151



Visitez le rayon des objets de piété et des habits sacerdotaux au troisième chez Dupuis

Un personnel compétent vous assure un service courtois.

VIENT DE PARAÎTRE

La deuxième édition de notre extrait du rituel romain.

Anglais, français, latin...
Papier "Oxford" de luxe.
Caractères rouge et noir.

Reliure toile grainée, tranche rouge. 1.50
Reliure mouton, tranche dorée. 2.50
Reliure chagrin de Luxe, tranche dorée. 4.25



Vêtements sacerdotaux

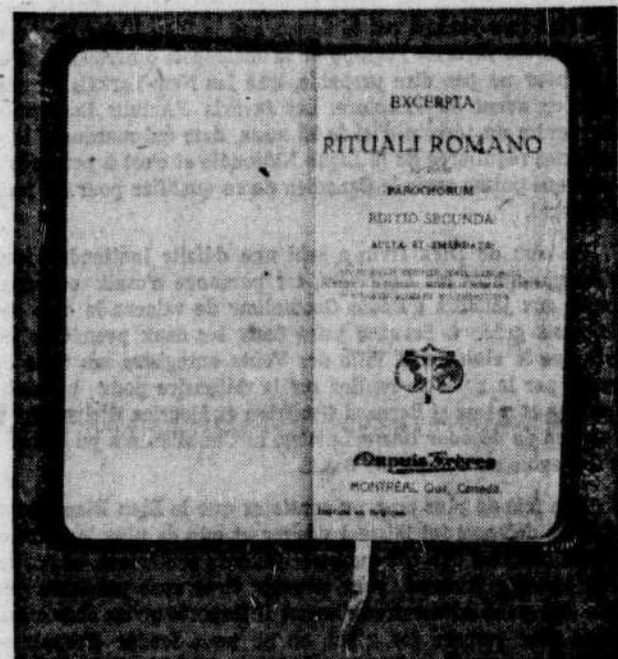
différents modèles, choix de 5 couleurs liturgiques.

Chasubles amples à partir de 55.00. Les chapes, dalmatiques ou tuniques, voile de bénédiction pour convenir, aubes en fine toile de lin avec dentelle ou 37.50 et plus insertion. Surplis, lingerie d'autel, etc., etc.

NOTRE RAYON D'ORNEMENTS D'EGLISE est servi par un personnel compétent qui vous donnera tous les renseignements désirés.

DUPUIS — troisième

Dupuis Frères
FONDÉEURS



Aux cercles missionnaires

Vous qui préparez le trousseau du futur missionnaire, nous vous invitons à faire votre choix... nous recevons régulièrement de nos fournisseurs européens tout ce qu'il faut à chacun.

Ostensoir 18", cuivre doré	65.00	Bénitier genre Stylo	4.00
Calice, cuivre doré	20.00	Missel d'autel	18.00
Ciboire, cuivre doré	20.00	Porte-Missel pliant	3.50
Voile pour la visite aux malades	6.50	Ampoule Saintes Huiles à 3 compartiments	5.50
Etole réversible	2.75	Lunule porte-Dieu	6.50

